

9 DIX BONS CONSEILS À  
SUIVRE AU QUOTIDIEN

20 LAINEY LUI SE SOUVIENT  
BIEN DE SA 7<sup>e</sup> ANNÉE

45 NOUS VOUS PRÉSENTONS  
VOTRE 8<sup>e</sup> CONSEIL

JUIN 2018

# pour parler profession

LA REVUE DE L'ORDRE DES ENSEIGNANTES  
ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO



## Paroles de sagesse

La force du mentorat en enseignement p. 24



# relaxez



memberperks™ pour les enseignants de l'Ontario

pas de crayons! pas de livres!  
seulement des tonnes d'offres  
exclusives pour des attractions  
estivales, des tenues de plage,  
des lunchs sur la terrasse, et  
beaucoup plus.

cocher les cases sur votre liste de  
choses à faire cet été n'aura jamais  
été aussi facile!



*Fairmont*



économisez    sauvez du temps    sentir bien

accédez dès aujourd'hui à votre compte gratuit sur  
[enseignantsonario.venngo.com](https://enseignantsonario.venngo.com)



# Des **TITRES** à gogo

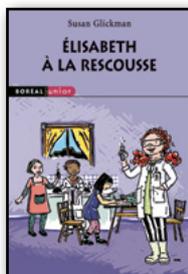
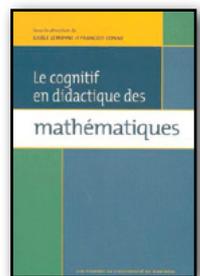
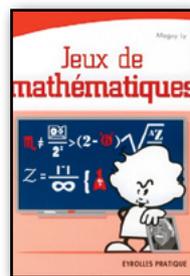
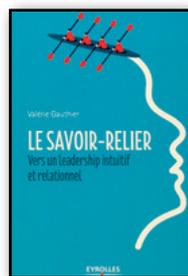
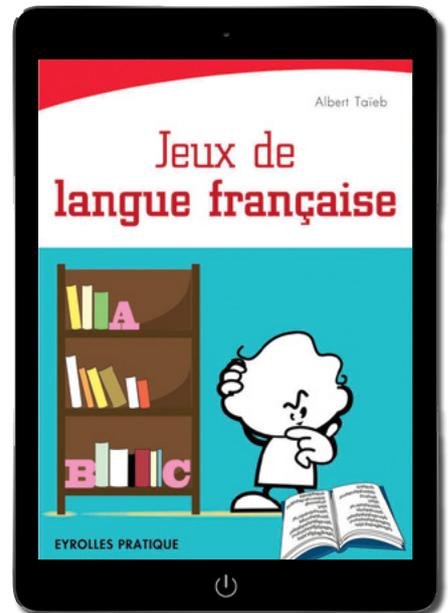
Des milliers de titres  
sont disponibles  
**GRATUITEMENT**  
en quelques clics!

La **bibliothèque Margaret-Wilson** regorge de ressources pour les membres de l'Ordre. Et y accéder est très **SIMPLE**.

Il suffit d'aller à [oeeo.ca](http://oeeo.ca) → **Membres** et d'ouvrir une session. Cliquez sur Bibliothèque à la droite de la page et découvrez nos livres, livrels, bases de données et plus encore!

Que lisent les membres de l'Ordre?

**Bonne découverte!**



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un  
enseignement de qualité



## RUBRIQUES

- 5 **À L'ORDRE**
- 6 **MOT DE LA PRÉSIDENTE**
- 7 **MOT DU REGISTRAIRE**
- 8 **COURRIER DES LECTEURS**
- 9 **RÉSEAUTAGE**  
Sondage : 10 bons conseils; Votre profession;  
Votre classe; Outils pratiques

## CHRONIQUES

- 16 **PRATIQUES EXEMPLAIRES**  
Les stratégies gagnantes de Laura Zietak ne sont pas pour tout le monde.
- 20 **ENSEIGNANTS REMARQUABLES**  
Lainey Lui se souvient de Caryl Grimsley, son enseignante d'anglais en 7<sup>e</sup> année.
- 68 **EXAMEN FINAL**  
Ziya Tong, coanimatrice de l'émission *Daily Planet*, remonte le temps.

## RESSOURCES

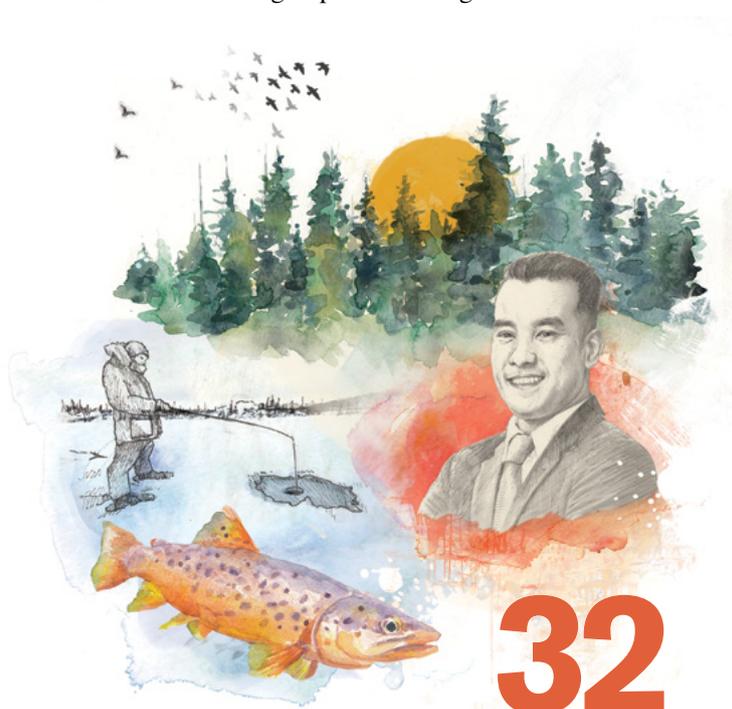
- 39 **CYBERESPACE**  
Pour faciliter le réseautage
- 40 **LU, VU, ENTENDU**  
Ruby tête haute / Robot sauvage / La baleine bleue / Tortues à l'infini / On n'sait jamais à quoi s'attendre / Mission Sciences! 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années / Peter, le chat debout / Soutien à l'apprentissage autorégulé en contexte scolaire
- 44 **TECHNO LOGIQUE**  
La valeur de l'assurance

## AUTORÉGLÈMENTATION

- 45 Résultats / Biographies des membres élus / Appel à candidatures / Dans l'intérêt du public / Des nouvelles de l'Ordre / Lauréats des bourses / Réunion du conseil / Nouvelle nomination / Étude de cas du comité d'enquête / Audiences

## ARTICLES

- 24 **PAROLES DE SAGESSE**  
La force du mentorat en enseignement
- 32 **APPRENTISSAGE À DISTANCE**  
Quand on s'éloigne pour mieux grandir



# Avez-vous changé d'adresse électronique?

Pour mettre à jour votre  
adresse électronique :



1. [www.oeeo.ca](http://www.oeeo.ca)
2. Cliquez sur «**Membres**», dans la barre de navigation horizontale, et ouvrez votre dossier (ou inscrivez-vous à la Section réservée aux membres).
3. Cliquez sur «**Profil**» dans le menu de droite.
4. Changez votre adresse électronique.
5. Cliquez sur «**Sauvegarder**» au bas de la page.

**Et voilà, le tour est joué!**



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un  
enseignement de qualité

## Site web de l'Ordre

Inscrivez-vous à la section  
réservée aux membres de  
l'Ordre, protégée par un  
mot de passe.

Il suffit d'aller dans  
notre site [oeeo.ca](http://oeeo.ca)  
pour vous inscrire  
d'un clic  
de souris.



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un  
enseignement de qualité

JUIN 2018

# pour parler profession

### Comité de rédaction

Jean-Luc Bernard, EAO; Tim Gernstein, EAO;  
Godwin Ifedi; Myreille Loubert, EAO (présidente);  
Anthony Samchek, EAO (vice-président)

### Éditeur

Richard Lewko

### Rédacteur en chef

William Powell

### Directrice de la rédaction

Kristin Doucet

### Versión française

Thomas Brouard/Julie Fournel/  
Véronique Ponce, traduction et révision;  
Lori Hall, coordonnatrice de la production

### Rédactrice principale

Leata Lekushoff

### Responsable des critiques de livres

Rochelle Pomerance

### Collaboratrices/Collaborateurs

Gabrielle Barkany, EAO; Angela De Palma, EAO; Mélissa Dufour;  
Geneviève Dubé; Luci English; Stephen Ferrie; Brian Jamieson;  
Pamela Lipson; Eleanor Paul; Yvan Pineault; Wyley Powell;  
Michael Salvatori, EAO; Karine Schweitzer;  
Francine Tardif; Stéphanie Tétreault

### Distribution

Kerry Walford

### Direction artistique, conception et production

Studio 141 Inc. : Dave Curcio (président et directeur de conception);  
Hannah Browne (directrice artistique adjointe);  
Jennifer Shaw (responsable de studio); Trevor T. Stewart,  
Stephen Ferrie et Sarah Curtis (collaborateurs)

### Cover

Matthew Liteplo



*Pour parler profession* est la publication trimestrielle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Elle informe ses membres de ses activités et de ses décisions. La revue permet la discussion sur des questions d'intérêt concernant l'enseignement, l'apprentissage, le perfectionnement professionnel et les normes d'exercice.

Le point de vue exprimé dans un article n'engage que son auteur et ne représente pas nécessairement la position officielle de l'Ordre.

Nous vous incitons à reproduire, en tout ou en partie, les articles du présent numéro. Nous vous demandons cependant de bien vouloir indiquer que le texte provient du numéro de juin 2018 de la revue *Pour parler profession* de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Nous vous invitons à nous écrire et à nous envoyer des articles sur la profession. Nous ne retournons pas les manuscrits non sollicités.

ISSN 1206-8799

Envoi de publications canadiennes – Convention de vente n° 40064343

Veuillez retourner les envois non distribuables au Canada à :

*Pour parler profession*, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario  
101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1 [revue@oeeo.ca](mailto:revue@oeeo.ca).

### Abonnement

Les membres de l'Ordre reçoivent automatiquement la revue. Pour vous abonner, voir l'annonce ci-contre.



### Publicité

Dovetail Communications, tél. : 905-886-6640; téléc. : 905-886-6615;  
courriel : [psadvertising@dvetail.com](mailto:psadvertising@dvetail.com). L'Ordre n'endosse pas les publicités des produits et services figurant dans *Pour parler profession*, y compris les cours de perfectionnement professionnel offerts par les commanditaires.

### Impression

Imprimé avec de l'encre végétale sur du papier certifié FSC® par Transcontinental Printing, Owen Sound (Ontario).

*Pour parler profession* est aussi inscrit au Programme de recyclage «boîtes bleues» financé par l'industrie :





Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un  
enseignement de qualité

**L'Ordre est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante en Ontario. Toute personne qualifiée pour enseigner dans la province peut en devenir membre; c'est d'ailleurs une exigence pour qui veut conserver l'autorisation d'enseigner.**

L'Ordre régleme la profession enseignante en fixant les normes d'exercice et en agréant les programmes de formation à l'enseignement.

L'Ordre établit les conditions d'entrée dans la profession, fait enquête sur les plaintes déposées contre ses membres et prend les mesures disciplinaires appropriées.

## CONSEIL DE L'ORDRE

### Présidente

Angela De Palma, EAO

### Vice-présidente

Myreille Loubert, EAO

### Membres

Pier-Olivier Arseneault, EAO; Brian Beal, EAO;  
Jean-Luc Bernard, EAO; Ann Ciaschini, EAO;  
Elizabeth Edgar-Webkamigad, EAO;  
Susan E. Elliott-Johns, EAO; Tim Gernstein, EAO;  
Marie-Thérèse Hokayem; Godwin Ifedi;  
Jane Ishibashi; Jacqueline Karsemeyer, EAO;  
Matthew Kavanagh, EAO; James Knopp;  
Colleen Landers; Shanlee Linton, EAO; Shannon Marcus, EAO;  
Marlène Marwah; Richard Michaud, EAO; Michelle Miner-Seal;  
Sara Nouini, EAO; Claudia Patenaude-Daniels, EAO;  
Bill Petrie; Brigitte (Bidal) Piquette, EAO; Thomas Potter;  
Jonathan Rose; Robert Ryan, EAO;  
Anthony Samchek, EAO; Vicki Shannon, EAO;  
Stéphane Vallée, EAO; Nicole van Woudenberg, EAO;  
Ravi Vethamany, EAO; Wes Vickers, EAO;  
Ronna Warsh; Marie-Claude Yaacov

### Registraire et chef de la direction

Michael Salvatori, EAO

### Registraire adjoint

Joe Jamieson, EAO

### Directrices/Directeurs

Chantal Bélisle, EAO; Enquêtes et audiences  
Roch Gallien, EAO; Normes d'exercice et agrément  
Richard Lewko; Services généraux et soutien au conseil  
Linda Zaks-Walker, EAO; Services aux membres

## ABONNEMENT

Quatre numéros par an : 10 \$ au Canada ou 20 \$ à l'étranger. Pour en savoir plus sur l'abonnement, consultez [oct-oceto.ca/abonnement](http://oct-oceto.ca/abonnement). Le coût de la revue pour les membres de l'Ordre est inclus dans la cotisation annuelle.



### VISITEURS DU BOUT DU MONDE

Nous avons accueilli des délégations internationales d'éducateurs de trois pays (Afrique du sud, Australie, Chine et Corée du Sud) qui voulaient en savoir plus sur notre mandat, les fondements de l'exercice professionnel et le processus d'enquête et d'audience. (À gauche : Angela De Palma, EAO, présidente du conseil; à droite : Michael Salvatori, EAO, chef de la direction et registraire, en compagnie de la délégation sud-africaine.)



### INSTITUT DE QA

En février dernier, nous avons animé une séance sur la méthode holistique basée sur la réflexion servant à élaborer les cours menant à une QA. Afin d'établir ou de réviser les lignes directrices, et dans un esprit de collaboration avec nos intervenants, nous avons animé des instituts, groupes de discussion, forums ouverts, sondages en ligne, et plus.



### POUR LES PARENTS

En avril, nous avons participé à différents événements afin de continuer d'informer les parents sur le rôle que nous jouons pour protéger les élèves : le symposium Parents as Partners du Durham District School Board, les salons du bébé de Toronto et de Mississauga, l'expo Mama et Fam Jam de Windsor, et l'expo parent-enfant d'Ottawa.

# BÂTISSONS NOTRE AVENIR

Petite réflexion sur les nombreuses réalisations  
du conseil qui contribuent à l'avenir de la profession.

D'ANGELA DE PALMA, EAO

Les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2018, qui ont eu lieu à Pyeongchang, m'ont ramenée des années en arrière, à l'été 2011. Ce curieux voyage dans le temps portait moins sur la ville que sur les heureux souvenirs du temps que j'ai passé dans la région de Pyeongchang à enseigner aux élèves du cycle moyen.

Pour l'occasion, avec 10 autres enseignants de l'Ontario, j'ai travaillé et collaboré avec un groupe de pédagogues coréens qui observaient nos pratiques pédagogiques. Nous avons discuté de stratégies, comparé les réussites et les défis, et nous nous sommes appliqués de manière réfléchie et ciblée à viser le perfectionnement continu.

Alors que le mandat du septième conseil de l'Ordre s'achève, considérons certaines de ses réalisations, car, comme les athlètes olympiques, le conseil en tire une grande fierté.

Une section intitulée «Autoréglementation» paraît dans chaque numéro de *Pour parler profession* (merci au comité de rédaction), et ce, à juste titre. Le conseil de 37 membres (formé de 23 membres de l'Ordre élus par leurs pairs et de 14 membres du public nommés par le gouvernement provincial) prend son rôle de réglementation de la profession enseignante dans l'intérêt du public très au sérieux. La section comprend les faits saillants des travaux des trois derniers mois, ainsi que la mission, la vision, les valeurs et les priorités stratégiques qui encadrent le pouvoir décisionnel du conseil. Cela inclut les décisions relatives aux élections de 2018, comme les initiatives soutenues par le comité de gouvernance visant à accroître la sensibilisation des membres et leur participation. Le comité est également à l'origine du renouvellement des priorités stratégiques de l'Ordre visant à ce que ses objectifs reflètent bien son mandat et à ce que le succès soit mesurable. De plus, l'examen indépendant de nos pratiques de gouvernance permettra d'informer et d'orienter le conseil.

L'efficacité caractérise aussi d'autres comités. Par exemple, le comité d'agrément a modifié le règlement afin de simplifier le processus d'examen des changements apportés aux programmes agréés. Il veille avec la même rigueur à actualiser les programmes ontariens de formation à l'enseignement. Le comité a réussi à économiser temps et argent tout en préservant l'intégrité du processus.



Les comités d'enquête, de discipline et d'aptitude professionnelle ont réalisé des avancées semblables. La participation accrue aux comités et à la liste des membres experts, ainsi que la mise à l'essai d'une procédure permettant le partage sécurisé de documents électroniques ont permis la formation de sous-comités qui sont en mesure d'exercer leurs fonctions avec une plus grande souplesse. L'engagement de l'Ordre à renforcer la protection des élèves s'est concrétisé par les modifications qu'a apportées le conseil aux règlements administratifs relatifs à la *Loi protégeant les élèves*, lesquels portent sur la mise à jour du tableau public et sur le moteur de recherche «Trouver un membre» sur le site [oeeo.ca](http://oeeo.ca).

Appuyer le leadership de tous les enseignants figure aussi au chapitre de l'intérêt du public. Le comité des normes d'exercice de la profession et d'éducation a recommandé l'ajout de deux cours menant à une QA à l'intention des leaders scolaires des Premières Nations au Règlement sur les qualifications requises pour enseigner.

Ce fut un privilège de servir l'intérêt du public avec les dirigeants provinciaux au cours des trois dernières années. Ce privilège revient désormais au huitième conseil et à sa nouvelle présidente. Je me réjouis à l'idée de suivre ses réalisations avec fierté en tant qu'enseignante agréée de l'Ontario. Je vous invite à faire de même. ■

Angela De Palma @angdepalma

# SIMPLIFIER LE LANGAGE

L'Ordre simplifie les termes qu'il utilise pour mieux se faire comprendre de ses membres et du public.

DE MICHAEL SALVATORI, EAO

**A** lors que je préparais le chalet pour la saison estivale, je suis tombé sur un tas de romans que nos amis européens avaient laissé dans une des chambres l'été précédent. J'ai vu là une belle excuse pour arrêter mon ménage afin de feuilleter un des romans en sirotant un café : un roman noir de Georges Simenon, auteur prolifique et créateur du fameux commissaire Maigret.

J'ai fini par passer tout un après-midi agréable à essayer de résoudre le mystère, sans pour autant faire avancer mon ménage!

Mais cette lecture imprévue m'a rappelé combien les compétences en déchiffrement sont importantes dans une société qui fait grand usage des codes, abréviations et symboles.

Prenons, par exemple, les acronymes du jargon du monde de l'éducation.

Quoique le français le fasse un peu moins souvent que l'anglais, par souci de brièveté, on utilise des acronymes et des abréviations qui peuvent parfois entraver la compréhension pour les non-initiés. Je dois souvent faire un examen de conscience quant à mes idées préconçues, surtout quand j'utilise des acronymes ou des formes courtes dont la signification n'est pas forcément universelle.

En tant que membres de la profession enseignante, nous employons souvent un vocabulaire spécialisé, truffé d'acronymes et de termes qui ne sont pas forcément intuitifs, et qui contribuent même à entraver la communication avec les parents et le public.

Les efforts que déployons pour expliquer clairement nos termes et éviter d'utiliser un jargon avec le grand public visent à faciliter la communication. C'est aussi un signe de respect qui démontre notre engagement à nourrir de bonnes relations.

Nous sommes attentifs à la terminologie portant sur la réglementation professionnelle que nous utilisons dans nos communications et, en particulier, sur notre site [oeeo.ca](http://oeeo.ca). Puisque nous servons l'intérêt du public, nous comprenons qu'il est essentiel de sensibiliser le public à notre travail et que nos communications sont notre meilleur outil pour y parvenir.

À cette fin, nous organisons régulièrement des groupes de discussion avec des membres de la profession et du public afin de recueillir leur opinion sur nos communications. Il est dans notre intérêt de transmettre des informations claires, accessibles et utiles.



**Cette lecture imprévue m'a rappelé combien les compétences en déchiffrement sont importantes dans une société qui fait grand usage des codes.**

Dernièrement, lors de groupes de discussion, nous avons appris que le terme de loi «agrément» n'est pas intuitif. (L'agrément est un processus qui consiste à examiner et à entériner les cours et programmes de formation à l'enseignement et de perfectionnement professionnel.) Certains parents ont aussi fait remarquer qu'ils n'auraient pas l'idée de chercher des renseignements qui les concernent sous la rubrique «Public» de notre site web.

En réponse à cette précieuse rétroaction, nous sommes en train de revoir le langage de nos communications. Je vous invite d'ailleurs à nous donner vos suggestions à ce sujet.

Quant à moi, je vais laisser le commissaire Maigret terminer ses enquêtes pour aller réfléchir davantage à mes choix linguistiques afin d'améliorer, plutôt qu'embrouiller, mes communications. Même si le chalet n'en sera pas plus propre, c'est tout de même une sorte de ménage. ■

*m. salvatori*

# Courrier des lecteurs

Pour parler profession vous invite à écrire des lettres et des articles sur des domaines d'intérêt pour la profession. Nous nous réservons le droit d'abréger vos textes. Pour être considérée aux fins de publication, une lettre doit comporter le numéro de téléphone de jour de son auteur. Envoyez votre texte à [revue@oeeo.ca](mailto:revue@oeeo.ca) ou à Rédaction, Pour parler profession, 101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1.

## Emplacement à revoir

À la page 111 du numéro de mars, vous avez publié un article intitulé «L'Ordre favorise la diversité grâce à une nouvelle politique». Je ne sais pas comment interpréter l'emplacement choisi pour le diffuser. D'une part, cette politique sur le langage inclusif à l'échelle de tout l'organisme est extrêmement importante et à la fine pointe des organismes qui s'efforcent d'être pleinement inclusifs. C'est quelque chose qu'il faut célébrer!

L'Ordre trouve peut-être que cette initiative est en accord avec tout ce qu'il a fait dans le domaine de l'inclusion, de sorte qu'il n'a plus besoin d'être sous les feux de la rampe. Ou est-ce que quelque chose m'échappe?

— **Kevin Welbes, EAO**, est éducateur et conférencier dans le domaine LGBTQ, coordonnateur (à la retraite) de la formation pour des écoles catholiques séculaires en Ontario au sein d'Egale Canada et de l'Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens.

**Réponse de la rédaction :** Tous les articles sur les initiatives de l'Ordre et autre renseignements pertinents concernant l'Ordre sont placés dans la section «Autoréglementation», laquelle est toujours en fin de revue.



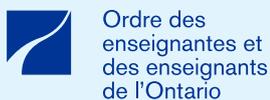
D'autre part, je me demande pour quelle raison vous avez décidé d'enterrer cette politique avant-gardiste à la page 111.

## VOUS PRENEZ VOTRE RETRAITE?

Si vous prenez votre retraite cette année et ne prévoyez pas enseigner dans les écoles financées par la province, vous pouvez changer votre statut de membre dans le tableau public.

Rendez-vous à [oeeo.ca](http://oeeo.ca) → membres → formulaires et renvoyez-nous cet avis par télécopieur ou par la poste. Votre nom sera suivi du statut «à la retraite» dans le tableau de la cotisation».

Téléphonez au 416-961-8800 ou sans frais en Ontario au 1-888-534-2222, pour recevoir le formulaire par la poste.



Fixer la norme pour un enseignement de qualité

## Meilleure diligence recherchée

J'ai été très étonnée de lire l'article «Examen final» avec Erica Ehm dans le numéro de mars. Enfant de la génération des vidéos, j'ai grandi en la regardant sur MuchMusic. J'avais hâte de la voir à la télévision et je l'admirais.

Cela a changé en 2015 lorsque je suis tombée sur un article écrit durant la campagne de la «grève du zèle» – période de négociation particulièrement difficile entre le gouvernement provincial et les enseignants de l'Ontario – et dans lequel elle attaqua les enseignants. M<sup>me</sup> Ehm s'est exprimée très clairement sur les actions des enseignants. Bien qu'elle ait droit à ses opinions, son attaque publique et malveillante contre les enseignants, il y a à peine trois ans, fait d'elle la dernière personne que je veuille voir dans une revue destinée aux enseignants, revue que j'aide à financer grâce à ma cotisation annuelle. Je trouve inacceptable de devoir lire ses commentaires dans les pages de *Pour parler profession*. Je souhaiterais que l'Ordre fasse des choix plus judicieux à l'avenir.

— **Jennifer Sequeira, EAO**, enseignante de 8<sup>e</sup> année à la St. Thomas More Separate School du Dufferin-Peel Catholic District School Board.



# réseautage

...pour orienter l'exercice de votre profession

## Étude indépendante

NOTRE SONDAGE RÉVÈLE  
LES 10 PRINCIPALES MESURES  
QUE VOUS PRENEZ POUR  
ENRICHIR VOTRE PRATIQUE  
PROFESSIONNELLE.

1. J'ÉCHANGE DES IDÉES ET RESSOURCES AVEC MES COLLÈGUES.
2. JE PRATIQUE DÉLIBÉRÉMENT LA RÉFLEXION.
3. J'EXPLORE DES APPROCHES NOUVELLES POUR M'ADAPTER AUX STYLES D'APPRENTISSAGE DE MES ÉLÈVES.
4. J'EXPLORE LES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES EN TANT QU'OUTILS D'APPRENTISSAGE.
5. J'APPRENDS À MIEUX CONNAÎTRE MES ÉLÈVES.

6. JE NOUE DES RELATIONS AVEC LES ADMINISTRATIONS, MES COLLÈGUES ET LES PARENTS.

7. JE DEMANDE DE L'APPUI, AU BESOIN.

9. JE FAIS DU RÉSEAUTAGE ET COLLABORE AVEC MES COLLÈGUES.

10. J'AMÉLIORE MA MAÎTRISE DES TECHNOLOGIES.

8. JE ME TOURNE VERS LA RECHERCHE ET LE SAVOIR POUR APPROFONDIR MES CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES.



COLLOQUE DES  
PROFESSIONNELS  
DE L'ENSEIGNEMENT

Les 21 et 22 août

à l'Hilton Mississauga/Meadowvale

Deux journées dédiées à votre développement professionnel pour soutenir vos élèves ayant des troubles d'apprentissage.



[www.TAaLecole.ca](http://www.TAaLecole.ca)

## Y A-T-IL PLUS D'UN ENSEIGNANT CHEZ VOUS?

Il arrive que deux membres de l'Ordre vivent sous le même toit.

Si vous et votre conjoint ou colocataire préférez recevoir un seul exemplaire par numéro de *Pour parler profession*, dites-le-nous!

Envoyez votre demande par courriel à [liaison@oeeo.ca](mailto:liaison@oeeo.ca), en précisant :

- le nom des deux membres à la même adresse
- vos numéros de membre
- votre adresse actuelle.



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

## RESEAUTAGE // VOTRE PROFESSION



# Mini QUESTIONNAIRE

avec Anthony Lacavera

DE LAURA BICKLE

Entrepreneur et investisseur en capital-risque, Anthony Lacavera ne mâche pas ses mots lorsqu'il parle de ses préoccupations pour l'avenir du pays : «J'aime le Canada et ses valeurs, mais je crois qu'il n'est pas outillé pour prospérer à long terme. Nous sommes devenus complaisants.»

Le fondateur de Globalive, une société d'investissement mondiale, approfondit son message passionné dans *How We Can Win: And What Happens to Us and Our Country If We Don't*, un livre qu'il a coécrit avec Kate Fillion, ancienne collaboratrice et envoyée spéciale du magazine *Maclean's*. Connue surtout en tant que fondateur et PDG de l'entreprise WIND Mobile (maintenant Freedom Mobile), qu'il a vendue pour 1,6 milliard de dollars après l'avoir hissée au quatrième rang des fournisseurs de services sans fil au Canada, M. Lacavera estime que l'éducation joue un rôle fondamental dans la prospérité du pays. «Nous devons encourager la concurrence, l'audace, l'innovation, l'entrepreneuriat et l'avant-garde», soutient-il.

Reconnu par l'organisation Junior Achievement of Central Ontario pour son esprit novateur et son approche audacieuse, M. Lacavera exprime son point de vue sur la façon d'encourager les jeunes entrepreneurs.

### Q Qu'est-ce qui vous a incité à écrire ce livre?

Nous vivons une période décisive. Nous devons couper dans la sécurité sociale, la démocratie, les soins de santé et l'immigration si nous n'accélérons pas la croissance. L'innovation est la seule façon d'y parvenir.

### Q Comment stimuler l'entrepreneuriat?

La culture canadienne décourage l'audace et la compétition. Tous les enfants reçoivent un certificat de participation. En revanche, au hockey, les joueurs sont farouchement compétitifs; il faut adopter la mentalité du hockey dans la culture de nos entreprises.

Il est sain d'être compétitif. Il ne faut pas s'inquiéter de perdre une partie, mais plutôt miser sur la saison entière. Si l'on doute de soi, on arrive toujours en deuxième place.

### Q Quelles devraient être les priorités du système éducatif?

Il faut investir davantage dans l'éducation en général, surtout dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les maths (STIM) pour sortir vainqueur de la quatrième révolution industrielle : l'intelligence artificielle.

L'éducation financière est essentielle. Il faut enseigner aux élèves que le démarrage

et le développement d'entreprises constituent un choix viable. Aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Chine, les enfants l'apprennent bien plus tôt que chez nous.

### Q Quelles modifications au programme scolaire souhaiteriez-vous?

Enseigner que l'entrepreneuriat est un choix viable. Il faut célébrer les innovations révolutionnaires que nous avons réalisées. Les élèves doivent en apprendre sur Research in Motion (RIM), sur Nortel et sur la façon dont ces sociétés ont été bâties. J'aimerais que le thème des histoires d'entreprises se faufile un peu partout dans le programme.

### Q Comment les pédagogues peuvent-ils renforcer ce message?

Les enfants vivent avec eux des moments précieux alors qu'ils se font un chemin dans la vie. Les histoires sont des sources de motivation.

### Q Quel message voulez-vous transmettre aux élèves?

Nous sommes compétitifs et nous pouvons gagner. Allez-vous en profiter? Tout dépend de vous. Vous en possédez la capacité. Trouvez ce qui vous passionne et ignorez les détracteurs.

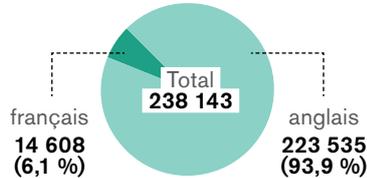


# LEÇONS DE FRANÇAIS

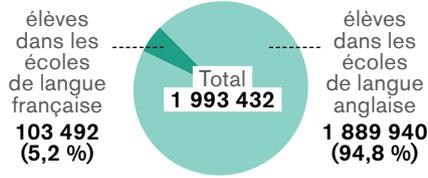
Enseigner le français dans les écoles de l'Ontario.  
DE STEVE BREARTON

## RELATIONS FRANÇAIS-ANGLAIS

Langue de correspondance des membres de l'Ordre en 2016 :



Inscriptions à l'élémentaire et au secondaire en Ontario en 2015-2016 :

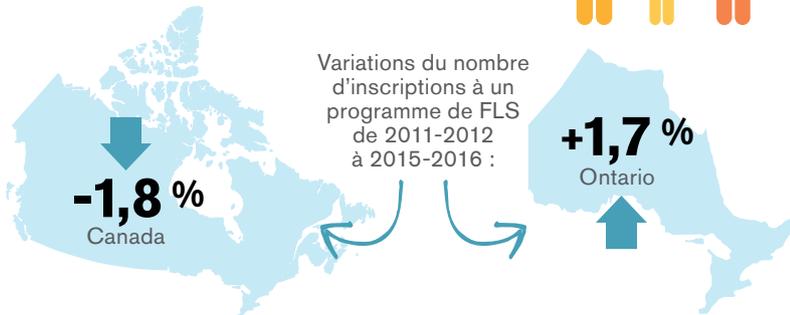


Source : Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Rapport annuel de 2016, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2017

## ACQUÉRIR UNE BONNE MAÎTRISE

### 51,8 %

Élèves de l'élémentaire et du secondaire en Ontario qui suivaient un programme de français langue seconde (FLS) en 2015-2016



Source : Canadian Parents for French, French as a Second Language Enrolment Statistics, 2017

## S'IMMERGER DANS LE SUJET

Nombre de membres en règle qualifiés pour enseigner :



Cours menant à une QA suivis en 2016 :



Source : Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2016



**FOUILLIS DE GAZOUILLIS**  
Les tendances en éducation dans la twittosphère



**MieuxEnseigner**  
@MieuxEnseigner  
MieuxEnseigner est une plateforme d'achat, de vente et de partage de matériel didactique et pédagogique créé par des enseignants

twitter.com/MieuxEnseigner

**3 081\***  
ABONNÉS



**MieuxEnseigner**  
@MieuxEnseigner  
Une démarche pour la lecture partagée. [goo.gl/Gzy39j](http://goo.gl/Gzy39j)



**Sylvie Tremblay**  
@STremblay613  
Directrice - Service d'appui au succès scolaire - Université d'Ottawa

twitter.com/STremblay613

**2 463\***  
ABONNÉS



**Sylvie Tremblay**  
@STremblay613  
Divulgateur : le «français», ce n'est pas si mauvais  
[lnkd.in/d45teMA](http://lnkd.in/d45teMA)



**CMEC**  
@CCMEC  
Le Conseil des ministres de l'Éducation - un leadership pancanadien en éducation

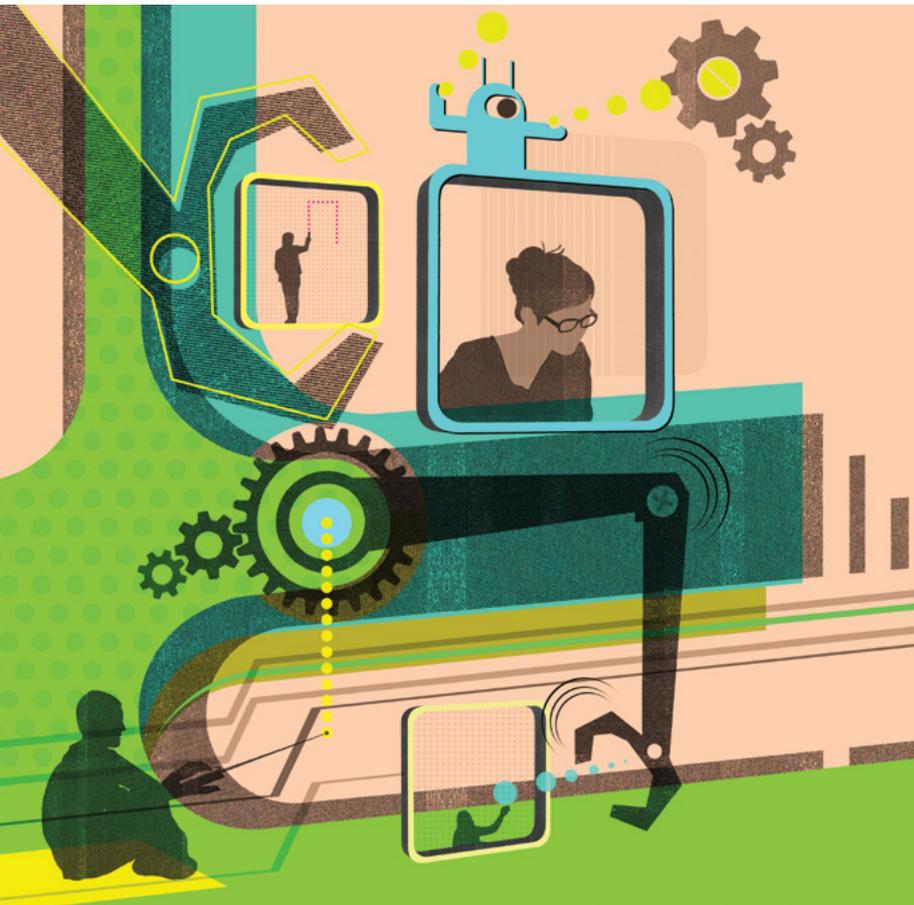
twitter.com/CCMEC

**3 745\***  
ABONNÉS



**CMEC**  
@CCMEC  
Conçu pour les enseignants. L'outil de décision du droit d'auteur #CDNcopyright #enseignants #droitsdauteur #CDNteachers #CDNed #CDNedchat #edchat #education [ow.ly/2qlv30i7q3H](http://ow.ly/2qlv30i7q3H)

\*au 4 mai 2018



L'innovation commence en classe. Nous devons préparer les élèves pour le XXI<sup>e</sup> siècle en les aidant à acquérir (et à renforcer) les compétences qui leur permettront de faire face à l'évolution du paysage technologique et de réaliser leur plein potentiel.

L'enseignement de la robotique est une bonne façon de développer des compétences en conception, en codage, en art et en génie : c'est un moyen efficace de capter l'attention de vos apprenants visuels et kinesthésiques.

Si vous ne savez pas trop par où commencer, consultez [carlrobotics.com](http://carlrobotics.com). Une école secondaire d'Ottawa a fait équipe avec la Faculté de génie de l'Université Carleton dans le but d'inventer un système robotisé à faible coût et à faible consommation énergétique (baptisé «Carl le robot») qui offre un apprentissage pratique en trois étapes simples et amusantes.

– Rick Alexanderson, EAO  
Ottawa Catholic School Board

→ Vous avez une bonne idée pour la classe?

Envoyez-la-nous à [revue@oeeo.ca](mailto:revue@oeeo.ca). Nous la publierons peut-être dans un prochain numéro! Jetez un coup d'œil à nos nouvelles archives «Dans la pratique» à [oct-oeeo.ca/danslapratique](http://oct-oeeo.ca/danslapratique).

# L'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE

DE PHILIPPE ORFALI

Quelles sont les stratégies d'apprentissage en matière d'éducation environnementale qui permettent de préparer nos jeunes à devenir des citoyennes et citoyens informés et engagés? C'est la question que traite *Relier les points*, un ouvrage incontournable pour les enseignants francophones de l'Ontario chargés d'enseigner cette matière, et ce, quelle que soit l'année d'études.

Conçu comme un véritable guide, le livre est divisé en sept chapitres, chacun portant sur une stratégie distincte, de l'apprentissage local aux liens avec le vrai monde, en passant par les recherches et l'importance de faire preuve d'ouverture d'esprit. Armés de ces stratégies, les enseignants

pourront mieux créer des liens entre les différents éléments environnementaux, économiques ou sociaux d'un enjeu afin d'intégrer les connaissances, les compétences et les perspectives des élèves aux objectifs de l'éducation environnementale.

Les auteurs Stan Kozak et Susan Elliott se sont efforcés d'expliquer de façon nette et concise en quoi consiste la stratégie abordée dans chacune des sections, pourquoi elle est utile et comment la mettre en œuvre en classe. Une carte conceptuelle illustrant la stratégie est également présentée. Ces deux pédagogues de formation ont aussi voulu établir des liens avec les compétences

d'apprentissage du XXI<sup>e</sup> siècle telles que la collaboration, la créativité et la pensée critique. Tout, dans cette publication, vise à favoriser une discussion entre professionnels de même qu'un changement dans la pratique pédagogique.

Élément important, cet ouvrage a été adapté à la réalité des écoles de langue française, puisque Chantal Bertin, EAO a fourni la perspective de l'expérience francophone pour l'éducation environnementale en Ontario.

Élaboré par L'éducation au service de la Terre (LST), ce livre est disponible en version papier et est aussi offert gratuitement en ligne, en format PDF, sur le site web [lsf-lst.ca](http://lsf-lst.ca).

# APPLIS À L'ÉTUDE

de Stefan Dubowski



## Yami et les aliments

Les élèves de 6 à 8 ans aimeront Yami, un petit personnage vert dont le but est de filer à travers le paysage en mangeant tout sur son passage. Pour les élèves, la question est de savoir : Que devrait-il manger? Les joueurs l'aident en choisissant de l'eau, des légumes et des fruits, des portions de glucides et de protéines, et parfois même des sucreries. Attention : si Yami mange trop de sucreries, il accumulera les kilos en trop et ralentira! Aucun des trois niveaux n'est très difficile. L'appli renforce les leçons sur la nutrition, et l'importance de bien manger, de faire de l'exercice et de bien dormir.

**PLATEFORMES :** Apple, Android

**SOURCES :** App Store,

Google Play (gratuit)

**CLASSÉ :** 4+, grand public



## Wordbase

Pour améliorer tant le vocabulaire que l'orthographe, les élèves apprécieront cette compétition de recherche de mots. Il s'agit d'utiliser les lettres affichées pour orthographier des mots et se rapprocher de l'adversaire. Le premier à entrer du côté de l'adversaire gagne. On peut jouer avec des amis ou d'autres utilisateurs de l'appli. Pour rendre les choses plus intéressantes, utilisez un sablier ou un chronomètre et jouez contre la montre. La langue est importante dans le curriculum de l'Ontario de l'élémentaire. Toutefois, puisque l'appli demande un compte Facebook, Game Center ou Google+, elle convient aux 8<sup>e</sup> années avec permission parentale.

**PLATEFORMES :** Apple, Android

**SOURCES :** App Store,

Google Play (gratuit)

**CLASSÉ :** 4+, grand public



## Geocaching

Les adolescents friands de technologie et d'action aimeront cette appli de style «chasse au trésor». Il s'agit de trouver des boîtes cachées dans le monde entier. Les joueurs peuvent échanger les boutons, livres ou autres objets qu'elles contiennent. C'est la partie «trésor»; mais l'action suivante est la partie «chasse». À l'aide d'une boussole numérique, de cartes et de renseignements (et avec votre aide au besoin), les explorateurs sillonnent différentes régions proches ou éloignées. C'est un outil qui vient enrichir les concepts de géographie acquis à l'élémentaire ainsi que les compétences développées en 11<sup>e</sup> et en 12<sup>e</sup> année.

**PLATEFORMES :** Apple, Android

**SOURCES :** App Store,

Google Play (gratuit)

**CLASSÉ :** 4+, ados



**BRANCHEZ-VOUS  
À L'ORDRE.**

Suivez.  
Visitez.  
Regardez.  
Partagez.



[oct-oeo.ca/tw](https://twitter.com/oct-oeo.ca/tw)



[oct-oeo.ca/ig](https://www.instagram.com/oct-oeo.ca/ig)



[oct-oeo.ca/yt](https://www.youtube.com/oct-oeo.ca/yt)



[oct-oeo.ca/li](https://www.linkedin.com/company/oct-oeo.ca/li)



[oct-oeo.ca/fbfr](https://www.facebook.com/oct-oeo.ca/fbfr)



[oct-oeo.ca/pifr](https://www.pinterest.com/oct-oeo.ca/pifr)

**OEEO.ca**



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un  
enseignement de qualité

EAO est le titre professionnel des  
enseignantes et enseignants de l'Ontario.

# Je suis une enseignante agrée de l'Ontario

Seuls les pédagogues qualifiés et agréés qui sont membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario peuvent se prévaloir du titre professionnel EAO – enseignante agréée ou enseignant agréé de l'Ontario.

Le sigle signifie que le membre appartient à la profession enseignante, une profession réglementée en Ontario, et suit les normes d'exercice et de déontologie élaborées pour les pédagogues de la province.

**EAO** LA MARQUE DU  
PROFESSIONNALISME  
EN ENSEIGNEMENT

**Anne Barbier, EAO**



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un  
enseignement de qualité

Pour en savoir plus, consultez [www.eao.ca](http://www.eao.ca).

# Tournée des musées

L'ordinateur ouvre la porte à d'innombrables musées et galeries, et ce, gratuitement! Faites découvrir des trésors locaux et des œuvres d'art à vos élèves, et emmenez-les faire des visites... du bout du doigt!

DE MELISSA CAMPEAU

## Musée virtuel du Canada

Guichet unique pour les musées canadiens, ce site vous fait visiter plus de 500 expositions virtuelles partout au pays. Découvrez ce qui rend la musique du Cap-Breton unique, comment le sport est tissé dans la trame culturelle du Canada, et l'art de raconter des histoires en photo.

**Visitez :** [museevirtuel.ca](http://museevirtuel.ca)

## Musées de l'Ontario

Une carte des routes de portage rendrait-elle plus vivante l'histoire des Autochtones? Un film sur les souvenirs des Franco-Ontariens ferait-il mieux comprendre leur histoire? Quel que soit le sujet à l'étude, il y a quelque part en Ontario une exposition en cours pour lui donner vie.

**Visitez :** [museumsontario.ca/fr](http://museumsontario.ca/fr)

## Musée Aga Khan

Dans une aquarelle du xv<sup>e</sup> siècle, un serpent de mer avale toute une flotte. Les ingénieurs de ce siècle créent une fontaine d'eau sophistiquée. Explorez le monde de l'art et de la science des civilisations musulmanes avec des plans de leçon, un glossaire et un guide d'apprentissage.

**Visitez :** [oct-oeo.ca/agakhan](http://oct-oeo.ca/agakhan)

## Musée royal de l'Ontario

Faites une recherche par mots clés dans le catalogue de plus de 10 000 articles, promenez-vous dans un labyrinthe de dinosaures, étudiez une ligne du temps de l'histoire du Canada ou jouez à des jeux éducatifs, y compris *prOto* (un voyage à travers des milliards d'années d'évolution).

**Visitez :** [rom.on.ca/fr](http://rom.on.ca/fr)

## Beaux-arts de l'Ontario

Quelle chanson vient à l'esprit de vos élèves quand ils regardent un tableau? Quel titre donneraient-ils à une œuvre d'art en particulier? La section des ressources pédagogiques du site est pleine d'idées et les collections sélectionnées sont une source d'inspiration pour la classe.

**Visitez :** [ago.net/teacher-resources](http://ago.net/teacher-resources)

## Sciences et technologie

Saviez-vous qu'une bicyclette est un agent de changement social et qu'un ballon de basketball est un outil pour expliquer la force et l'énergie? Profitez des modules d'enseignement exceptionnels pour faire entrer la science et la technologie dans la vie de tous les jours.

**Visitez :** [oct-oeo.ca/ingeniumfr](http://oct-oeo.ca/ingeniumfr)

## Tate Kids

Permettez les désordres (virtuels) pour trouver la joie dans la créativité. Les élèves peuvent utiliser les outils d'art de la rue et «accrocher» leurs travaux dans une galerie virtuelle. Ils peuvent aussi créer des affiches de protestation et des sculptures en mouvement, et visionner des vidéos.

**Visitez :** [tate.org.uk/kids](http://tate.org.uk/kids)

## Google Arts & Culture

Imaginez pouvoir faire un gros plan sur le plafond de l'opéra de Paris pour révéler le moindre détail de la peinture de Chagall ou avoir une vue de la scène du théâtre Bolshoi. Des mosaïques aux chefs-d'œuvre de la Mésopotamie, Google donne accès à l'art dans le monde.

**Visitez :** [artsandculture.google.com](http://artsandculture.google.com)





# FRACTIONNER LA CLASSE DE MATHS

Les stratégies gagnantes de Laura Zietak, de son propre aveu, ne sont pas pour tout le monde. Encore faut-il savoir gérer l'incertitude, les imprévus, voire le chaos! Un défi tout indiqué pour cette enseignante de mathématiques.

DE PHILIPPE ORFALI

**L**aura Zietak, EAO, enseigne les mathématiques à toutes les années d'études et dans différentes filières. Même si elle est animée par une passion des chiffres, ses élèves sont tout pour elle sauf des numéros, et c'est manifeste dès que l'on entre dans sa salle de classe.

Enseignante à l'école secondaire publique Gisèle-Lalonde depuis l'ouverture des portes de cet établissement d'Orléans, en 2003-2004, M<sup>me</sup> Zietak n'a pas peur des défis, et sa passion pour sa matière et la profession l'anime aujourd'hui comme aux premiers jours.

«Dès le secondaire, je savais que je voulais être enseignante. J'aimais étudier, transmettre mes connaissances autour de moi, poser des questions, déconstruire des concepts. Dans mon album des finissants de l'école secondaire publique Louis-Riel, c'est même écrit que, plus tard, j'enseignerai les maths à l'école. Eh bien, après mes études en mathématiques et à la fin de mes études en éducation à l'Université d'Ottawa, c'est à Louis-Riel que j'ai fait mon stage. Dix ans plus tard, j'enseignais à Gisèle-Lalonde, l'école voisine», dit-elle, satisfaite de ce beau parcours.

Elle attribue la trajectoire de sa carrière en mathématiques à deux excellentes enseignantes, Louise Malette et Claire Labrosse. «Mon expérience démontre à quel point de bons enseignants peuvent avoir un impact sur le parcours de leurs élèves. Je leur dois tellement!»

Jongler d'une filière et d'une année d'études à l'autre comme elle le fait tous les jours implique une connaissance intime des curriculums.

«Enseigner à toutes les années d'études et dans tous les programmes me donne une excellente vision globale du cheminement mathématique et scolaire d'un élève, et cela me permet d'être plus efficace. J'ai une meilleure perspective des priorités de l'enseignement. Je choisis de mettre l'accent sur des choses différentes. Il faut savoir modifier ses stratégies pour répondre aux besoins des élèves, et c'est un défi que je trouve stimulant.»

EXCLUSIVITÉ

Visionnez un portrait numérique  
de nos Pratiques exemplaires à  
[oct-oeeo.ca/portraits](http://oct-oeeo.ca/portraits).

EN LIGNE



**M<sup>me</sup> Zietak, EAO, tente de limiter le plus possible l'enseignement magistral pour favoriser les activités pratiques en classe.**

Les murs de sa salle de classe sont peut-être dégarnis, mais c'est pour mieux donner la priorité à l'aménagement d'une aire de travail propice à la réussite.

M<sup>me</sup> Zietak laisse en effet le soin à chaque élève, ou à chaque groupe d'élèves, de choisir le support qui lui convient le mieux pour travailler. Ainsi, une équipe préférera faire les exercices demandés au tableau blanc situé à l'avant de la classe, tandis que d'autres opteront pour des tableaux individuels effaçables. Deux élèves, quant à elles, préfèrent la bonne vieille méthode traditionnelle, soit travailler méticuleusement sur des feuilles, crayon à la main.

Certains élèves travaillent debout, d'autres sont agenouillés, d'autres encore sont assis calmement à leur poste de travail. Certains ont des conversations animées, d'autres chuchotent. M<sup>me</sup> Zietak sonde la classe du regard, satisfaite de ce qu'elle voit. On comprend vite que, ce qui importe le plus pour l'enseignante,

c'est que ses élèves parviennent à leur fin, quelle que soit la manière la plus efficace pour eux de s'y rendre.

«Plusieurs études démontrent que le fait de pouvoir travailler sur des surfaces verticales ou effaçables, comme les tableaux, favorise la prise de risque. On peut effacer une erreur du bout du doigt. C'est beaucoup moins intimidant que d'avoir à effacer frénétiquement avec une gomme pour retirer une faute», explique-t-elle.

Sur le tableau principal, elle a inscrit son «menu du jour». La période est en effet découpée en de multiples activités afin de retenir l'attention des élèves. Cette approche est l'un des piliers de la stratégie de M<sup>me</sup> Zietak, même si elle n'est pas la plus facile à mettre en place.

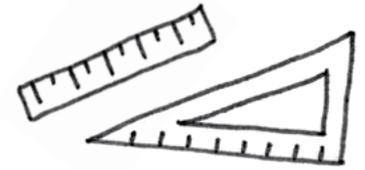
«En morcelant ma période, je me sens beaucoup plus efficace dans mon enseignement. Je me limite aux explications, ce qui laisse pleinement le temps aux élèves de faire leur travail. Ça me permet aussi de constater plus facilement ce qu'ils ont

manqué ou mal compris. Je peux alors le réviser avec eux et tisser des liens entre les diverses leçons.»

L'enseignante commence la plupart de ses classes par un résumé des apprentissages précédents et les termine par un récapitulatif qui permet aux élèves de participer.

Évidemment, certaines périodes sont plus théoriques que d'autres, mais elle tente de limiter le plus possible l'enseignement magistral pour favoriser les activités pratiques.

En 9<sup>e</sup> année, elle vise un maximum de 20 minutes d'explications. Dans ses classes plus avancées, ce segment de la période peut atteindre de 40 à 50 minutes. «Mais je sais que ce sera difficile. Après une demi-heure, on commence à voir l'amorce de bâillements! Alors, j'essaie de faire des blagues ou de captiver les élèves avec des graphiques ou d'autres éléments visuels. Le menu permet de juger à quel point



## 5 TECHNIQUES POUR DYNAMISER — VOTRE — ENSEIGNEMENT

Laura Zietak, EAO, s'active chaque jour pour trouver de nouvelles façons de captiver ses élèves et de favoriser leur compréhension des mathématiques. Elle offre ici quelques conseils.

- 1 Planifiez votre semaine.** Définissez des objets d'apprentissage clairs et réalistes, et trouvez des activités variées qui sollicitent différentes compétences. Mieux en avoir trop que pas assez!
- 2 Gardez vos élèves actifs.** Prévoyez au moins une activité dynamique par semaine, ce qui permettra aux élèves de bouger ou de s'exprimer (p. ex., des jeux de mathématiques ou des activités manuelles).
- 3 Favorisez un bon climat.** Accueillez vos élèves tous les jours et dites-leur au revoir à la fin de la classe. Intéressez-vous à leur vie. C'est simple et ça peut sembler évident, mais cela compte beaucoup.
- 4 Donnez de la rétroaction.** Faites régulièrement des évaluations formatives et posez des questions constructives pour vérifier les acquis. Appuyez les élèves en équipes ou individuellement.
- 5 Discutez avec les collègues.** Discutez avec des collègues de différents secteurs et de différentes écoles. Vous serez surpris des découvertes que vous ferez, lesquelles viendront soutenir votre planification!

du parcours nous sommes rendus et ce qui reste de la période; c'est motivant de voir que des activités s'en viennent.»

Ces activités prennent tantôt la forme de jeux, comme le bingo mathématique ou une version résolument mathématique de *Jeopardy*, tantôt la forme d'énigmes à résoudre. L'ensemble des élèves est appelé à répondre, généralement sur une base volontaire. Mieux vaut encourager que forcer une réponse, croit-elle.

M<sup>me</sup> Zietak se rend compte que sa façon de faire ne convient pas à tous les enseignants. «Il faut se connaître. Si tu gères bien le chaos, faire des activités ouvertes, c'est une bonne idée. Si tu as plus de difficulté à gérer l'incertitude ou les imprévus, il faut peut-être trouver d'autres façons d'amener tes élèves aussi loin. Comme enseignant, il faut d'abord et avant tout trouver son équilibre. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut avoir peur d'essayer de nouvelles stratégies.»

Fine observatrice, elle préfère discuter individuellement avec les élèves qui semblent hésitants ou qui éprouvent des difficultés, plutôt que de les mettre à l'épreuve devant leurs camarades de classe, ce qui ne fait parfois qu'aggraver la situation.

«En variant la formule de mes activités, j'essaie de veiller à inclure tout le monde, autant les élèves qui semblent se trouver en tête ou au milieu qu'en queue de peloton», précise-t-elle.

Ces derniers peuvent compter sur son appui à l'heure du dîner ou encore avant ou après l'école. Selon les besoins, les rencontres peuvent aussi prendre la forme de groupes d'entraide, ce qui a l'avantage de favoriser les échanges.

À en juger par les commentaires de ses élèves, cela fonctionne.

«Ça fait trois ans que M<sup>me</sup> Zietak est mon enseignante. Ce qui la distingue, c'est la façon dont elle agit avec ses élèves : elle est toujours présente, elle sait s'adapter à notre réalité et faire preuve de souplesse. Elle arrive à voir rapidement quand on ne comprend pas quelque chose et elle sait s'attarder sur ces aspects-là», explique Pierre-Alexandre, un élève du baccalauréat international qui finira ses études secondaires cette année.

«Les techniques de M<sup>me</sup> Zietak me gardent éveillée; je suis plus attentive. Ça nous incite à comprendre beaucoup plus. Elle nous a présenté une multitude d'approches et je sens que ça nous prépare bien pour l'avenir», ajoute Valérie, également en 12<sup>e</sup> année.

Édith Dumont, directrice de l'éducation du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario abonde dans le même sens. «M<sup>me</sup> Zietak contribue au développement d'une pédagogie novatrice au sein de notre conseil scolaire, grâce à sa créativité et à la création d'un milieu d'apprentissage propice au bien-être et à l'épanouissement de tous ses élèves.»

«Elle diversifie ses stratégies d'enseignement et incorpore de nouvelles activités afin de favoriser la compréhension et la réussite de ses élèves, et agrmente le tout de son enthousiasme et de sa bonne humeur. Elle est un réel atout pour notre conseil scolaire, car nous encourageons toute notre communauté, élèves comme enseignants, à penser autrement. Améliorer nos pratiques permet ainsi d'accroître l'engagement de nos élèves», ajoute-t-elle.

C'est ce qui explique que M<sup>me</sup> Zietak ait reçu, il y a deux ans, le Prix d'excellence en enseignement de la capitale offert par le Réseau d'Ottawa pour l'éducation, un honneur qui revient à ceux qui font preuve d'excellence en enseignement en marquant de façon tangible l'apprentissage des élèves et en créant des milieux d'apprentissage de choix. Les candidatures sont soumises par des parents ou des collègues.

Pour sa part, Laura Zietak se considère d'abord et avant tout chanceuse de vivre sa passion de l'enseignement et d'avoir su conserver le feu sacré 15 années plus tard. Toujours aussi curieuse, elle se dit sans cesse à la recherche de nouvelles approches pour favoriser la réussite et l'épanouissement de ses élèves. «Pour moi, c'est ça le plus important; c'est ça qui me rend heureuse de faire ce travail.» ■

---

*Cette rubrique met en vedette des enseignantes et enseignants qui ont reçu un prix en enseignement. Ces personnes répondent aux attentes de l'Ordre en incarnant des normes d'exercice professionnel élevées.*

---



# La crème de la crème

Elaine «Lainey» Lui en a vu de toutes les couleurs pendant sa 7<sup>e</sup> année : nouvelle école, nouveaux enseignants, nouveaux amis, nouvelles mœurs. Alors qu'elle tentait de s'intégrer, elle a adopté plusieurs personnalités, certaines plus louables que d'autres.

DE BILL HARRIS

« J'ai tout d'abord été la «nouvelle», une fille timide et maladroite, puis je suis devenue populaire et plutôt insolente, se rappelle M<sup>me</sup> Lui, aujourd'hui personnalité bien connue de la télévision, blogueuse professionnelle et auteure. Je suis passée par toute une gamme d'identités, et M<sup>me</sup> Grimsley a été mon enseignante d'anglais pendant cette période de ma vie. »

Caryl Grimsley s'est avérée une figure stable dans la vie de la jeune Elaine à la Toronto French School (TFS). Et même si les deux femmes ne se sont jamais parlé depuis, M<sup>me</sup> Lui dit qu'encore aujourd'hui, elle est marquée par les souvenirs qu'elle a gardés d'elle.

« Ces propos me touchent beaucoup, confie M<sup>me</sup> Grimsley, qui enseigne toujours à la TFS (l'école se nomme maintenant TFS – L'école internationale du Canada). Je pense que les enseignants ne réalisent pas l'effet qu'ils peuvent laisser sur leurs élèves. Même si l'on ne marque qu'une seule personne, c'est considérable, n'est-ce pas? »

On connaît surtout M<sup>me</sup> Lui pour son site web de divertissement ([laineygossip.com](http://laineygossip.com)), mais aussi en tant qu'auteure, coanimatrice de l'émission *The Social*, diffusée en journée à CTV, et collaboratrice et journaliste de longue date d'*etalk*, l'émission de variétés diffusée en soirée sur la même chaîne. Quand M<sup>me</sup> Lui se rappelle des difficultés qu'elle a vécues en 7<sup>e</sup> année, elle s'attend à ce que de nombreuses familles immigrantes au Canada reconnaîtront son parcours.

Ses parents sont arrivés de Hong Kong, et son père a arrêté son choix sur la TFS, même s'il a dû cumuler trois emplois pour payer les droits de scolarité.

Après avoir réussi l'examen d'admission (M<sup>me</sup> Grimsley se rappelle à quel point cet examen était difficile), la jeune Elaine s'est retrouvée dans une classe formée d'élèves qui se connaissaient depuis plusieurs années. C'était un monde intimidant sur plusieurs plans. Elle raconte en riant qu'un élève arrivait chaque jour à l'école dans une Ferrari jaune et qu'elle, pour sa part, incitait son père à la déposer un coin de rue plus loin, dans sa Ford Fiesta orange.

M<sup>me</sup> Lui admet qu'elle n'est pas une de ces personnes qui se souviennent des détails de leur scolarité. Mais M<sup>me</sup> Grimsley est l'enseignante dont elle se souvient clairement.

Étant donné l'importance que les communications jouent dans la carrière de M<sup>me</sup> Lui, il est logique qu'en tant qu'élève, elle ait noué des liens naturels avec une enseignante d'anglais. Outre ce fait, elle décrit M<sup>me</sup> Grimsley comme une personne «cinématogénique» parce qu'elle lui semblait sortie tout droit d'un film.

«C'était une femme mince, qui affectionnait les vestes et les hauts à col montant. Elle portait toujours sa jupe sous le genou, et des chaussures confortables. Si l'on ferme les yeux pour imaginer l'enseignante d'anglais classique, c'est elle que l'on voit, soutient M<sup>me</sup> Lui. Et même son nom : M<sup>me</sup> Grimsley. Dans un livre pour enfants ou pour adolescents, le personnage d'une enseignante d'anglais qui peut parfois être dure mais qui donne des leçons de vie se nommerait, à coup sûr, M<sup>me</sup> Grimsley. Je pense qu'un jour j'utiliserai son nom dans une émission de télé!»

M<sup>me</sup> Lui se rappelle la présentation de M<sup>me</sup> Grimsley sur Shakespeare et le vaste univers de la littérature et de la poésie anglaises : même sa façon de s'exprimer était mémorable. L'élève rapprochait le langage soutenu de son enseignante à celui de la reine Elizabeth II. Aux oreilles de la jeune Elaine, elle recevait la plus pure éducation en anglais qui soit, de la personne qui, à ses yeux, était la crème de la crème. M<sup>me</sup> Grimsley lui semblait royale. C'est pourquoi elle lui a toujours imaginé des origines britanniques, sans jamais en être certaine.

Cela fait rire M<sup>me</sup> Grimsley : «Oui et non. Mon père était écossais et ma mère anglaise. On a donc vécu un peu en Angleterre, puis en Inde avant de revenir en Écosse. Donc oui, je viens de la Grande-Bretagne, absolument.»

Après le secondaire au Marr College à Troon, en Écosse, M<sup>me</sup> Grimsley a posé sa candidature à ce qu'on appelait

Pourtant, elle n'était pas prête à s'établir; voyageuse invétérée, elle a fini par déposer ses valises à Toronto où elle a eu plusieurs emplois avant de décrocher un poste en enseignement de deux ans en 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> année à la Cottingham Junior Public School du Toronto District School Board.

Mais ses ambitieux projets de voyage

l'ont forcée à démissionner. Après avoir roulé sa bosse pendant encore de nombreux kilomètres, elle est revenue à Toronto pour une raison bien spéciale.

«J'avais rencontré un homme qui m'a demandé de revenir à Toronto et de l'épouser, raconte M<sup>me</sup> Grimsley, le sourire aux lèvres.»

À son retour à Toronto, elle a postulé à la TFS.

«Le fondateur de l'école, Harry Giles, m'a accordé une entrevue et j'ai obtenu un poste, se rappelle M<sup>me</sup> Grimsley. J'y travaille depuis.»

D'abord enseignante de la 2<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> année, M<sup>me</sup> Grimsley a aujourd'hui enseigné

à tous les niveaux, de la 2<sup>e</sup> année au niveau V (un équivalent de la 13<sup>e</sup> année). Son champ d'intérêt principal demeure l'anglais et la littérature, mais elle a également enseigné l'athlétisme et l'art oratoire, en plus de diriger des chorales. Elle a été directrice adjointe de la Junior School pendant quelques années avant de se joindre à la Senior School. Elle est actuellement responsable du concours national *Les voix de la poésie*.

M<sup>me</sup> Grimsley reconnaît que bien des choses ont changé en éducation au fil des ans, comme la technologie, les pressions sociales et les exigences du Ministère. Quand on lui demande si elle a un conseil à donner aux nouveaux enseignants, elle répond qu'il est important d'être ouvert au changement,



**Caryl Grimsley retrouve son élève de 7<sup>e</sup> année, Elaine «Lainey» Lui, à qui elle a enseigné l'anglais.**

localement l'Athenaeum, à Glasgow, pour étudier la musique. Elle était pianiste (interprète de musique classique et accompagnatrice) et aussi chanteuse dans un trio sur la côte sud-ouest de l'Écosse. Comme le dépôt tardif de sa demande d'admission l'a forcée à attendre une année de plus, elle s'est dirigée ailleurs, croyant revenir à la musique plus tard.

M<sup>me</sup> Grimsley a obtenu un diplôme en enseignement du Jordanhill College of Education, qui faisait partie de l'Université de Glasgow. Elle a ensuite commencé sa carrière à la Newton Park Secondary School, à Ayr, dans une classe combinée de 6<sup>e</sup> et de 7<sup>e</sup> année, où elle a enseigné toutes les matières : anglais, éducation religieuse, mathématiques, géographie et histoire.

## «Il est important d'être ouvert au changement, mais il faut inculquer certaines habitudes à ses élèves, dont la politesse et le respect.»

mais qu'il faut quand même inculquer certaines habitudes aux élèves, dont la politesse et le respect.

M<sup>me</sup> Lui se rappelle clairement un jour qu'elle n'avait pas suivi les règles de M<sup>me</sup> Grimsley. C'était pendant une répétition du spectacle des Fêtes. Elle s'était récemment liée d'amitié avec l'une des filles les plus populaires de la classe. Elle admet qu'elle était condescendante, disait des âneries, ricanait, levait les yeux au ciel et ne chantait pas avec les autres.

«M<sup>me</sup> Grimsley m'a alors prise à l'écart, raconte M<sup>me</sup> Lui. Elle m'a dit quelque chose comme «Même si tu crois que ton attitude est *cool*, elle ne l'est pas du tout. Tu ne respectes pas tes camarades de classe, et ça ne m'impressionne pas».

Même aujourd'hui, le simple fait de raconter cet incident lui rappelle très nettement ce qu'elle avait ressenti ce jour-là. «Je savais qu'elle avait raison», confirme M<sup>me</sup> Lui.

M<sup>me</sup> Grimsley ne se souvient pas précisément de cet incident, mais cela lui dit quelque chose. «Je le dirais encore aujourd'hui, confie-t-elle. Le savoir-vivre est très important à mes yeux.»

M<sup>me</sup> Lui ne prétend pas être devenue parfaite après le spectacle des Fêtes, mais à la fin de sa 7<sup>e</sup> année, elle se rappelle avoir reçu plusieurs distinctions scolaires dont son père avait été très fier.

«Elle a honoré les efforts de son père, n'est-ce pas merveilleux?», mentionne l'enseignante.

Quand on lui demande quel message

elle souhaite envoyer à M<sup>me</sup> Grimsley après toutes ces années, M<sup>me</sup> Lui répond : «Je lui dirais simplement merci. Je ne peux rien trouver de mieux. Alors oui, je lui dirais merci.»

L'enseignante est visiblement touchée lorsqu'on lui rapporte les paroles de M<sup>me</sup> Lui.

«Remerciez-la pour moi, dit doucement M<sup>me</sup> Grimsley. Ça me fait tellement chaud au cœur.» ■

*Cette rubrique met en vedette des personnalités canadiennes qui rendent hommage aux enseignantes et enseignants qui ont marqué leur vie en incarnant les normes de déontologie de la profession enseignante (empathie, respect, confiance et intégrité).*

## BIENTÔT À LA RETRAITE? RESTEZ À L'ÉCOUTE DE VOTRE PROFESSION.

Maintenez votre titre professionnel d'enseignante agréée ou d'enseignant agréé de l'Ontario.

Restez membre en règle de l'Ordre pour :

- présenter votre candidature, appuyer une candidature et voter aux élections du conseil\*
- participer à nos sondages et à nos groupes de discussion
- participer à l'agrément des programmes de formation professionnelle
- reprendre l'enseignement
- recevoir *Des nouvelles de l'Ordre*
- en savoir plus sur tout ce qui touche à la profession
- continuer d'avoir accès à la bibliothèque Margaret-Wilson
- continuer de recevoir *Pour parler profession*
- continuer d'utiliser votre titre professionnel EAO et plus encore!

Restez membre. Partagez votre expérience.

Découvrez comment en consultant la section réservée aux membres. (oeeo.ca → Membres)

Vous envisagez de prendre votre retraite et de ne jamais plus enseigner? Envoyez-nous un message ou un formulaire d'avis de retraite, que vous trouverez à [oeeo.ca](http://oeeo.ca), pour que votre statut au tableau public soit changé pour «à la retraite» et ainsi éviter qu'il soit «suspendu pour non-paiement de la cotisation».

\* Pour participer, vous devez être membre en règle et avoir travaillé au moins 10 jours dans l'année qui précède des élections.





Shivam Patel, EAO,  
aux côtés de son mentor,  
Kelly Murray, EAO

# Paroles de sagesse

---

LA FORCE DU MENTORAT EN ENSEIGNEMENT

DE JENNIFER LEWINGTON

En 2017, quand Shivam Patel, EAO, décroche un poste à temps plein au York Region District School Board, on lui confie une classe combinée de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> année à la Blue Willow Public School à Woodbridge (Ontario). Au cours des mois qui ont suivi, la mère d'une de ses élèves, pensant que son enfant risquait d'évoluer moins vite dans une classe combinée, lui a maintes fois exprimé ses préoccupations.

M<sup>me</sup> Patel s'est alors tournée vers son mentor Kelly Murray, EAO, une enseignante en 5<sup>e</sup> année dans la même école et forte de 27 ans d'expérience. Celle-ci l'a conseillée sur la façon de présenter aux parents les avancées de l'élève dans le programme de 5<sup>e</sup> année, ainsi que d'aborder les questions indépendantes de la volonté d'un enseignant, comme la répartition des élèves. En orientant la mère vers le bureau de la direction, responsable de la sélection des élèves des classes combinées, M<sup>me</sup> Patel a pu garder le cap sur son objectif principal, qui est aussi celui du parent : les progrès scolaires.

«Il faut naviguer de façon professionnelle, explique M<sup>me</sup> Patel. M<sup>me</sup> Murray m'a proposé d'excellentes façons d'envisager la communication avec les parents.»

Les deux collègues ont été jumelées dans le cadre du Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PIPNE), un projet de mentorat financé par la province qui s'adresse au personnel enseignant dans leur première ou deuxième année de carrière.

M<sup>me</sup> Patel se prépare à passer les deux évaluations de rendement, comme doivent le faire tous les enseignants au cours de leurs 12 premiers mois de carrière. Elle a tiré profit des conseils de M<sup>me</sup> Murray sur la présentation de plans de cours bien organisés, lesquels seront évalués par la direction de l'école. Même avant de devenir le mentor de M<sup>me</sup> Patel, M<sup>me</sup> Murray a fait preuve d'un esprit de collaboration en invitant la nouvelle enseignante à venir dans sa classe en tout temps.

Elle soutient qu'une bonne relation de mentorat favorise l'échange de

connaissances. «[Les nouveaux enseignants] possèdent beaucoup d'informations documentaires, et Shivam me fait découvrir une foule de ressources en ligne. La relation est réciproque.»

«L'approche collaborative de M<sup>me</sup> Murray rappelle aux jeunes enseignants qu'ils ne sont pas seuls, ajoute Cathy Bruce, EAO, doyenne de la Faculté d'éducation et de l'apprentissage professionnel de l'Université Trent. Cette [expérience] est essentielle pour faire comprendre aux nouveaux diplômés que l'enseignement est une profession où il faut continuer d'apprendre.» Elle insiste sur le fait que le mentorat est un travail en collaboration et non pas en vase clos.

Les ateliers, les formations en ligne et les séances individuelles avec un pédagogue d'expérience offrent aux nouveaux enseignants l'occasion d'approfondir leurs connaissances des pratiques efficaces et de la conduite professionnelle exemplaire. Quand il est bien mené, le mentorat crée un espace collaboratif sécuritaire pour transmettre le savoir.



## «Quantité de nouveaux enseignants sont très intimidés; on veut donner l'impression qu'on sait ce qu'on fait. Le soutien de M<sup>me</sup> Chaisson m'a donné un élan de confiance.»

— Tanya Akai, EAO, St. Brother André Catholic School, Ottawa

Le programme de mentorat, lequel est actuellement financé annuellement à hauteur de 13,7 millions de dollars par le ministère de l'Éducation, soutient quelque 8 000 nouveaux enseignants (permanents et suppléants à long terme) chaque année.

Depuis ses débuts, le programme a reçu des éloges pour sa contribution au perfectionnement professionnel en enseignement. En 2015, une évaluation externe du PIPNPE financée par le ministère de l'Éducation et portant sur les trois années précédentes a révélé que le nouveau personnel enseignant avait «connu une croissance professionnelle soutenue» dans quatre volets importants : confiance, efficacité, pratiques pédagogiques et engagement pour le perfectionnement continu.

Ces piliers du professionnalisme vont de pair avec les normes de déontologie (empathie, respect, confiance et intégrité) et les normes d'exercice (engagement envers les élèves, leadership et connaissances professionnelles, pratique et perfectionnement continu) de l'Ordre.

«On peut maîtriser à merveille une matière et comprendre parfaitement les stratégies pédagogiques et les méthodes d'évaluation, mais si l'on présente des lacunes manifestes dans la sphère englobant la présence, les relations et les limites professionnelles, on peut ruiner sa carrière du jour au lendemain», avance Joe Jamieson, EAO, registraire adjoint de l'Ordre.

Une solide relation de mentorat contribue à bien faire comprendre aux nouveaux enseignants ce qu'est «une relation adéquate avec un élève et une présence sociale saine dans une position de

confiance et d'autorité, poursuit-il. Par exemple, un enseignant qui dévoile trop d'informations personnelles à ses élèves, qui leur écrit de façon excessive ou qui passe trop de temps seul avec l'un d'entre eux après les heures de classe risque de franchir les limites professionnelles».

### Relations positives

L'établissement de limites professionnelles a été une leçon importante pour Jenny Pasitkhamanh, EAO, qui détenait, le semestre dernier, un contrat de suppléance à long terme pour enseigner les mathématiques et la physique à la Judith Nyman Secondary School, une école secondaire de formation professionnelle du Peel District School Board, à Brampton.

Son mentor du PIPNPE, Pomilpreet Sandhu, EAO, qui a 13 années d'expérience dans la profession, est responsable des mathématiques, des sciences et des études commerciales à l'école. «M<sup>me</sup> Sandhu m'a enseigné beaucoup de notions à teneur légale, explique M<sup>me</sup> Pasitkhamanh. J'ai appris comment parler aux élèves et aux enseignants.» La jeune pédagogue a également coenseigné des cours avec M<sup>me</sup> Sandhu et ainsi intégré des stratégies pour travailler avec les élèves de cette école.

M<sup>me</sup> Pasitkhamanh mentionne que son mentor lui a aussi conseillé d'acquiescer des «aptitudes à la vie quotidienne d'un enseignant» pour arriver à avoir un bon équilibre entre le travail et la vie privée. «Elle m'encourage à prévoir du temps libre, car elle remarque que je passe tous mes dîners avec des élèves et que je consacre beaucoup de temps chez moi à planifier mes cours.»

En tant que mentor, M<sup>me</sup> Sandhu croit que la confiance constitue le fondement d'une relation saine avec un enseignant débutant. «Sans nouer de relation, on ne va nulle part, soutient-elle. Impossible d'être exigeant sur tous les plans. Il faut savoir replonger à l'époque où nous étions nous-mêmes de nouveaux enseignants.»

### La bonne paire

Il y a trois ans, quand Tanya Akai, EAO, a commencé sa carrière en Ontario à la St. Brother André Catholic School à Ottawa, elle ressentait à la fois de l'enthousiasme et de l'appréhension.

Elle avait enseigné au Koweït et au Mexique pendant trois ans, puis était revenue dans son Ontario natal alors que le marché de l'emploi était plutôt saturé. Elle a fait son entrée à l'Ottawa Catholic School Board avant d'obtenir un poste de suppléance à long terme à la St. Brother André School, en 2015.

Rapidement, elle a traversé le couloir jusqu'à la classe du fond pour poser des questions à Melanie Chaisson, EAO, une enseignante de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année que M<sup>me</sup> Akai décrit comme un as de sa classe à besoins élevés.

Elle savait qu'elle avait trouvé la personne parfaite pour être son mentor : une enseignante d'expérience calme, dévouée et pleine de ressources. Au cours de l'année suivante, les deux enseignantes étaient jumelées.

«Quantité de nouveaux enseignants sont très intimidés; on veut donner l'impression qu'on sait ce qu'on fait, avance M<sup>me</sup> Akai. On a peur de l'échec et on a du mal à parler de nos insécurités ou de nos difficultés. Le soutien de M<sup>me</sup> Chaisson m'a donné un élan de confiance.»



Angèle Campeau, EAO,  
et Anis Abdelkader, EAO.



## « J'ai appris que le plaisir du travail et la confiance en soi sont contagieux : s'ils voient que j'aime ce que je fais, mes élèves ressentent aussi la même chose. »

— **Gregory Ste. Croix, EAO**, Fort Frances High School, Fort Frances

Après son départ de la St. Brother André School pour occuper un poste à temps plein en tant qu'enseignante de classe combinée de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> année à l'école Our Lady of Mount Carmel située à proximité, M<sup>me</sup> Akai a maintenu sa relation de mentorat avec M<sup>me</sup> Chaisson, qui lui a donné des conseils pratiques au sujet de la gestion de classe, du programme enrichi par la technologie et des rencontres parents-enseignant. M<sup>me</sup> Akai souligne également les encouragements qu'elle reçoit sur le plan émotif à l'issue de journées difficiles.

Pour sa part, M<sup>me</sup> Chaisson se rappelle avec bonheur le soutien de son mentor du PIPNPE au début de sa carrière, il y a neuf ans. « Tout est inconnu et exigeant quand on est nouveau; il faut de la pratique, explique-t-elle. Bénéficier d'une relation de confiance et pouvoir confier nos inquiétudes permet de se lancer avec une plus grande assurance. »

### Objectif réussite

L'idéal, selon le mentor d'expérience Gregory Ste. Croix, EAO, c'est que le mentorat en enseignement contribue à la réussite des élèves. « J'ai appris que le plaisir du travail et la confiance en soi sont contagieux : s'ils voient que j'aime ce que je fais, mes élèves ressentent aussi la même chose », affirme l'enseignant d'éducation physique qui travaille à la Fort Frances High School du Rainy River District School Board.

En 2014, il a été le mentor de Jordan Botsford, EAO, ancien élève qui, une fois devenu enseignant, a obtenu un contrat de suppléance à long terme au sein de l'équipe d'enseignants en éducation physique de la même école. M. Botsford

explique que, durant le semestre qu'il a passé à l'école, M. Ste. Croix lui a donné un autre son de cloche en répondant à ses questions sur la façon de s'adresser aux parents, sur le meilleur moment de discipliner un élève et sur le remaniement d'un plan de cours infructueux.

« L'enseignant que je suis aujourd'hui s'est construit à partir de l'expérience que j'ai vécue pendant cette première année de carrière, affirme M. Botsford, qui occupe aujourd'hui un poste à temps plein au Seven Generations Education Institute, un établissement d'enseignement autochtone pour les communautés touchées par le Traité 3. Il communique toujours avec son ancien mentor.

Malgré l'enthousiasme pour le mentorat, le jumelage de nouveaux enseignants avec des collègues émérites demeure un défi dans certaines régions.

« Nous avons des difficultés géographiques, admet Barbara Dennis, EAO, directrice de la Mine Centre School et coordonnatrice du PIPNPE au Rainy River District School Board. C'est une tâche ardue de jumeler les nouveaux enseignants à un mentor qui leur convient. » C'est que les paires idéales enseignent parfois dans des écoles éloignées l'une de l'autre et leurs horaires sont conflictuels.

M<sup>me</sup> Dennis cherche des solutions créatives. Cette année, elle a jumelé une enseignante de 1<sup>re</sup> année ayant de l'expérience multicycles à une enseignante débutante en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année. « Une belle paire », conclut-elle, car le mentor avait déjà enseigné aux élèves de la classe actuelle de la nouvelle enseignante. Elle encourage aussi les recrues à observer des pédagogues remarquables. Dans une classe, une

enseignante chevronnée a utilisé une minuterie pour signaler aux élèves le moment de passer à la prochaine activité. Les enseignants débutants « ont considéré cette façon de faire comme une méthode éprouvée », relate la directrice.

En parallèle, les enseignants expérimentés qui s'identifient comme Autochtones sont devenus des mentors qui transmettent leurs connaissances sur leurs traditions culturelles, entre autres pratiques. Cecilia Person, EAO, membre de la Red Rock Indian Band de Nipigon, est enseignante de langue autochtone au Thunder Bay Catholic District School Board. Depuis son arrivée il y a dix ans, le conseil scolaire a embauché huit enseignants de langue autochtone, y compris deux en septembre dernier pour répondre à la demande des élèves autochtones et non autochtones d'apprendre l'ojibway.

M<sup>me</sup> Person, qui enseigne à des élèves la maternelle et le jardin d'enfants à la St. Ann's School, fait du mentorat avec deux pédagogues de langue non autochtone qui enseignent dans des écoles à proximité. « J'ai eu envie de transmettre mes connaissances et ma culture, explique-t-elle. Et je me rappelle comment je me sentais quand j'ai commencé [à enseigner]. »

Ces pédagogues viennent dans la classe de M<sup>me</sup> Person pour observer la façon dont elle intègre des activités pratiques au programme afin de s'adapter aux styles d'apprentissage des élèves autochtones. « Je crois qu'il faut me voir travailler et non pas se contenter de m'écouter en parler, soutient-elle. Il faut observer ma façon de faire et voir la réaction des élèves. »

## PASSER LE

### LE MENTORAT

# flambeau

### POUR LES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

L'enseignant et directeur d'école chevronné de la région de Durham, Michael St. John, EAO, est arrivé l'an dernier au District School Board of Niagara en tant que surintendant, son premier poste d'agent de supervision. Il attribue le succès de sa transition à l'appui du directeur de l'éducation, aux autres surintendants du conseil scolaire et au programme de mentorat financé par le ministère de l'Éducation et offert par les associations d'agents de supervision partout dans la province. Il estime que l'aide de Mark Joel, EAO, agent de supervision retraité du Durham District School Board, a eu une influence déterminante sur son insertion professionnelle.

Dans le cadre de la stratégie provinciale de développement du leadership au sein des conseils scolaires, mise en place en 2009, les nouveaux cadres (et le personnel de direction des écoles) suivent des cours formels de perfectionnement professionnel sur des sujets pertinents. Ils profitent aussi d'une communication régulière durant l'année (la deuxième année est optionnelle) avec un agent de supervision chevronné d'un autre conseil scolaire, soit en personne, au téléphone ou par courriel. Chaque année, quelque 500 nouveaux administrateurs sont admissibles au mentorat.

M. St. John connaît M. Joel depuis plus de 20 ans. «Le conseil que Mark m'a donné pendant ma première année comme surintendant est le même sur lequel il a toujours insisté [au Durham District School Board], mentionne-t-il. Soit l'importance de nous soucier des personnes que nous servons.» Dès le départ, en sentant la pression que M. St. John s'imposait pour établir

structures et protocoles, M. Joel l'a exhorté à se concentrer sur les gens, et non sur les tâches administratives.

Le mentor soutient que l'investissement dans les jeunes administrateurs s'observe dans les classes. «Je crois que de bonnes directions d'école forment de bons enseignants qui, à leur tour, donnent de bons cours, ce dont bénéficient les élèves en définitive», explique-t-il.

Tout comme M. St. John, Laina Andrews, EAO, occupait son premier poste de surintendante (avec la responsabilité des ressources humaines et des groupes d'écoles) quand elle est arrivée au Hastings and Prince Edward District School Board il y a deux ans. Elle a été jumelée par l'association provinciale des agentes et agents de supervision avec Johanne Messner, EAO, surintendante du Toronto District School Board, maintenant l'une des responsables du programme menant à la qualification d'agente ou d'agent de supervision offert par l'Ontario Principals' Council avec l'Ontario Public Supervisory Officers' Association (OPSOA).

En plus de participer aux ateliers de l'OPSOA sur des sujets d'actualité, M<sup>me</sup> Andrews a mis sur pied un plan de perfectionnement personnel qui a servi de tremplin aux discussions confidentielles avec son mentor, souvent en personne, sur des questions professionnelles très variées.

«Elle ne me fournit pas les réponses, mais elle me dit "Qu'en pensez-vous?", rapporte M<sup>me</sup> Andrews en ajoutant que M<sup>me</sup> Messner la met en contact avec les personnes de son vaste réseau, surtout celles qui s'y connaissent en ressources humaines. Je ne peux pas m'imaginer

avoir commencé seule, poursuit-elle en parlant de ses premiers mois à titre de surintendante. Il y a tant de questions que vous ne pensez pas à poser.»

Tout comme M. Joel, elle soutient que le mentorat d'une nouvelle génération de leaders de conseils scolaires devrait engendrer ses plus grandes répercussions en classe.

Après vingt ans de carrière en enseignement, y compris en tant que directrice d'école, Tricia Verreault, EAO, a intégré l'équipe d'agents de supervision du Conseil scolaire public Viamonde.

Elle a sauté sur l'occasion de participer à un programme de mentorat formel pour les nouveaux agents de supervision offert par l'Association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne. En plus de prendre part à des ateliers formels, la surintendante adjointe a été jumelée à un mentor pendant la première année à son nouveau poste. M<sup>me</sup> Verreault s'est tournée vers quelqu'un qu'elle connaissait sur le plan professionnel : Francine Dutrisac, EAO, agente de supervision retraitée ayant travaillé au Conseil scolaire catholique MonAvenir.

Au cours de la dernière année, les deux femmes ont participé ensemble à des ateliers parrainés par l'association pendant deux jours, se sont rencontrées à quelques reprises et se sont parlé au téléphone environ une fois par mois. «Elle me posait des questions qui me faisaient réfléchir, mentionne M<sup>me</sup> Verreault à propos du mentorat qu'elle a reçu. Les débutants cherchent des réponses, mais ce n'est pas le rôle des mentors de les leur fournir. Ils donnent des pistes, mais leur rôle consiste à les aider à utiliser leurs propres ressources pour trouver les réponses.»

## Diminuer la pression

Choisir de travailler avec un nouvel enseignant nécessite un engagement, mais l'investissement rapporte aussi son lot de récompenses.

L'enseignante de maternelle Angèle Campeau, EAO, a commencé sa carrière il y a 11 ans. Elle fait du mentorat actuellement avec quatre collègues de l'école élémentaire et secondaire publique Maurice-Lapointe, à Ottawa, une école du Conseil des écoles publiques de l'est de l'Ontario.

L'automne dernier, elle songeait à s'intégrer à un cercle d'études sur la communication orale, par intérêt professionnel, mais elle a plutôt choisi de faire du mentorat, tout d'abord avec deux collègues, puis avec deux autres. «Lorsqu'on m'a demandé si je voulais faire du mentorat, je me suis rappelé ma première année de carrière, et à quel point j'étais reconnaissante de pouvoir compter sur quelqu'un», raconte M<sup>me</sup> Campeau.

Elle les rencontre généralement au moins trois fois par semaine, et sa philosophie d'ouverture se traduit par des visites spontanées dans sa classe. D'après elle, il est important que les mentors écoutent les questions et les préoccupations des pédagogues qui débutent, et qu'ils les encouragent à réfléchir sur leur pratique. «Le plus difficile, c'est de formuler des commentaires honnêtes et constructifs, admet-elle. La critique n'est pas toujours facile à transmettre ou à recevoir, mais elle constitue l'élément le plus important.»

Anis Abdelkader, EAO, affirme que le mentorat de M<sup>me</sup> Campeau a diminué la pression que génère son nouveau rôle d'enseignante de maternelle. «Je trouve important de parler à quelqu'un sur qui je peux compter, confie-t-il en mentionnant l'empressement de son mentor à lui donner des conseils sur la rédaction de bulletins et sur la façon de communiquer avec les parents. Elle m'aide quand je [dois surmonter des

défis] et quand je me demande comment répondre aux parents ou aborder des situations difficiles.»

Pour M<sup>me</sup> Campeau, l'une des récompenses du mentorat réside dans le moment de révélation vécu par un jeune enseignant lorsque, découragé par un plan de cours qui ne fonctionne pas, il se fait accompagner afin de trouver de nouvelles idées pour le lendemain. Après une telle rencontre, elle raconte qu'une jeune enseignante lui avait déjà confié : «Avant, je rentrais chez moi en pensant que je n'étais pas bonne et que je n'y arriverais pas. Maintenant je sais que je suis capable.»

M<sup>me</sup> Campeau précise que la plus grande récompense du mentorat se manifeste en classe. «J'espère que les nouveaux enseignants savent qu'ils ne sont pas seuls avec les défis. J'espère aussi qu'ils gagneront l'assurance dont ils ont besoin pour donner le meilleur d'eux-mêmes, ce qui ne peut être que bénéfique aux élèves.» ■

# Littér@tout

## INTERACTIF

Conformes aux attentes du programme-cadre de français du MÉO

Appuient le développement des compétences en littératie Mat-3

## Solde du printemps!

Abonnez-vous d'ici au 30 juin et bénéficiez de nos prix réduits!

[www.litteratout.ca](http://www.litteratout.ca)

## Découvrez notre nouvelle plateforme d'activités interactives



Comptes élèves



Activités ludifiées



Attribution d'activités



Suivi de la progression en temps réel



Utilisation multi-plateformes



Ressources diverses

# Assemblée annuelle des membres **2018**

**Le mercredi 6 juin 2018 | 17 h 30 à 19 h 30**

Une réception suivra.



Kathy English



Jan Robinson



Richard Steinecke

## **LIEU :**

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario  
14<sup>e</sup> étage, 101, rue Bloor Ouest  
Toronto ON M5S 0A1

## **INSCRIPTION :**

[oct-oeeo.ca/aam-inscription](http://oct-oeeo.ca/aam-inscription)

## **DÉBAT D'EXPERTS : À QUOI LE PUBLIC S'ATTEND-IL DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION?**

Assistez à un débat d'experts avec Kathy English, rédactrice publique du *Toronto Star*, Jan Robinson, chef de la direction et registraire de l'Ordre des vétérinaires de l'Ontario, et Richard Steinecke, du cabinet Steinecke Maciura LeBlanc. Le panel discutera de la nature évolutive de l'intérêt du public et des attentes du public de la part des organismes de réglementation professionnelle.

### **ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE**

La présidente, Angela De Palma, EAO, donnera un compte rendu des activités du conseil au cours de l'année dernière.

### **ALLOCUTION DU REGISTRAIRE**

Michael Salvatori, EAO, chef de la direction et registraire, parlera des initiatives de l'Ordre en 2017.

### **RAPPORT DES COMITÉS**

Les présidentes et présidents des comités suivants présenteront le rapport de leurs activités : comités de rédaction, d'appel des inscriptions, d'enquête et d'assurance de la qualité.

### **BIBLIOTHÈQUE MARGARET-WILSON**

Venez à la séance portes ouvertes de notre bibliothèque et informez-vous sur la gamme de services gratuits qui sont offerts à nos membres, dont le catalogue en ligne, les livrels et les bases de données.

### **À VOUS LA PAROLE**

Saisissez l'occasion de soumettre d'avance vos questions à l'Ordre à [pollev.com/octoeeo](http://pollev.com/octoeeo).

### **DIFFUSION EN DIRECT**

Vous ne pouvez vous déplacer? L'assemblée sera diffusée en direct. Visitez [oct-oeeo.ca/aam-diffusion](http://oct-oeeo.ca/aam-diffusion) et cliquez sur le bouton de la vidéo. Assurez-vous d'avoir la configuration minimale requise pour la diffusion en direct.



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un  
enseignement de qualité

The background is a vibrant watercolor illustration. On the left, there are green and blue washes representing foliage and mountains. On the right, there are orange and red washes with a stylized city skyline, including a prominent tower. In the foreground, a person in winter gear is fishing in a snowy landscape. The title 'APPRENTISSAGE À DISTANCE' is centered in a large, bold, black font.

# APPRENTISSAGE À DISTANCE

En travaillant loin de chez eux, les enseignantes et enseignants de l'Ontario ont une tout autre appréciation de leur métier.

DE STUART FOXMAN

Nombreux sont les enseignants de l'Ontario qui choisissent d'enseigner dans des régions éloignées, voire des communautés du Nord accessibles par avion ou même à l'autre bout du monde. Qu'ont-ils appris de cette expérience et quelles pratiques exemplaires en ont-ils tirées?



## S'OUVRIR À L'INSOLITE

DIANA YALOWICA, YUKON

De son salon, Diana Yalowica, EAO, a une vue imprenable sur les aurores boréales. «Incroyable!», s'exclame-t-elle.

Depuis deux ans, elle enseigne à la Ross River School, située dans une communauté des Premières Nations de moins de 400 habitants, à environ 5 heures au nord-est de Whitehorse, au Yukon. La localité a, en tout et pour tout, un magasin général (qui fait également office de banque et de bureau de poste), une station-service, un poste de soins infirmiers, un bureau de la GRC, un centre communautaire et l'école.

M<sup>me</sup> Yalowica a commencé sa carrière en tant qu'enseignante de la petite enfance dans le sud de l'Ontario. Son B. Éd. en poche, elle a fait de la suppléance en Ontario et s'est ensuite envolée pour la Chine afin de travailler dans une école internationale à Shanghai. De retour au

Canada, les emplois à temps plein étaient si rares qu'elle songeait à quitter la profession quand son mari a vu une offre d'emploi au Yukon et l'a encouragée à postuler.

Son école accueille environ 50 élèves du jardin d'enfants à la 10<sup>e</sup> année. M<sup>me</sup> Yalowica passe la moitié de son temps à enseigner à la plus grande classe, composée de 10 élèves de la maternelle et du jardin d'enfants, et l'autre moitié à donner des cours de rattrapage en lecture. À Ross River, on suit le curriculum de la Colombie-Britannique, lequel accorde une grande place à la culture des Premières Nations.

«Nous accueillons les aînés dans notre école et les enfants participent à des activités telles que le récit oral et l'artisanat traditionnel, explique M<sup>me</sup> Yalowica. Nous mettons aussi l'accent sur la préservation des langues autochtones et

avons commencé à intégrer des mots-clés dans chaque classe.»

Son contrat d'un an a été renouvelé pour une seconde année, et elle aimerait qu'il soit prolongé à plus long terme. Elle a appris que, dans une petite école, il faut jouer plusieurs rôles. Bien qu'aucun enseignant ne soit spécialisé, chacun d'eux contribue par son domaine d'expertise. «Nous mettons nos forces en commun», explique-t-elle.

M<sup>me</sup> Yalowica applique à Ross River certaines des leçons qu'elle a apprises à Shanghai, où elle devait tenir compte des sensibilités d'élèves venant du monde entier. «Je suis devenue plus compréhensive. Même si le Yukon est au Canada, les façons de faire et de savoir des Premières Nations peuvent être très différentes. Je dois y être sensible et faire preuve de respect.»



## L'IMPORTANCE D'ÊTRE INCLUSIF

TIM GERNSTEIN, TAÏWAN ET CHINE

Tim Gernstein, EAO, a enseigné en Ontario pendant presque toute sa carrière. Toutefois, les deux étés qu'il a passés à Taipei, à Taïwan, et à Pékin, en Chine, et son premier poste en enseignement dans le nord du Manitoba l'ont énormément marqué.

M. Gernstein enseigne à l'élémentaire (classe combinée de 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année) pour le York Region District School Board. De 2015 à 2017, il a participé au programme Summer Teach Abroad, lequel permet au personnel enseignant d'acquérir de l'expérience professionnelle dans une culture et un milieu pédagogique différents.

À Taïwan et en Chine, M. Gernstein était conscient d'être l'«autre». Ça lui a rappelé que n'importe quel élève peut se sentir ainsi en raison de ses origines, de champs d'intérêts ou de sa personnalité.

«Les gens peuvent se sentir isolés, dit-il. Je conçois mes activités de façon à ce qu'elles soient aussi inclusives que possible, avec de multiples points d'entrée. Tout le monde peut y participer, quelles que soient les aptitudes.»

Selon M. Gernstein, les élèves ont apprécié les méthodes pédagogiques des enseignants occidentaux. Il a passé la grande partie de sa carrière à enseigner aux élèves du cycle primaire, où il est naturel d'apprendre par le jeu. Le fait d'avoir enseigné à des élèves plus âgés à Taipei et à Pékin (certains étaient en 7<sup>e</sup> et en 8<sup>e</sup> année) lui a confirmé que tous les élèves présentent une approche imaginative de l'éducation. «Vous apprenez sans le réaliser parce que vous avez du plaisir!»

Son expérience à Granville Lake, au Manitoba, localité située à deux heures et

demie de Thompson, s'est avérée encore plus mémorable. Il a accepté le poste à une période où il n'y avait pas d'emploi dans la région de Toronto. M. Gernstein n'oubliera jamais l'«autobus» local, c'est-à-dire une motoneige qui tirait une douzaine d'enfants sur un traîneau, un parent au volant.

C'était l'isolement total : la communauté comptait environ 75 habitants et une école de 20 élèves. Il n'y avait pas grand-chose à faire et nulle part où aller. M. Gernstein a passé la plupart de son temps libre à lire et à écrire, ou à jouer au Scrabble avec sa collègue, une religieuse retraitée.

«Cette première expérience a marqué ma carrière, explique-t-il. J'ai dû faire preuve de souplesse. Je n'avais pas le luxe de sortir chercher mes fournitures. Il faut apprendre à utiliser ce qu'on a pour réaliser ses idées.» Cette leçon perdure.



## UNE APPROCHE HOLISTIQUE

MELISSA FERNANDES, INDE

Melissa Fernandes, EAO, travaille sans relâche. Elle enseigne les langues et la littérature aux élèves de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> année à la Good Shepherd International School, un pensionnat à Ooty, en Inde.

M<sup>me</sup> Fernandes vit sur le campus. Après les heures de cours, les élèves jouent pendant qu'elle prépare leurs devoirs. Elle mange avec eux dans la salle à manger. Outre ses heures en salle de classe, elle donne des cours particuliers à cinq élèves, deux fois par semaine, et prépare des élèves à des concours d'élocution et de poésie. Sa journée typique commence à 8 h et se termine à 20 h, parfois même à 21 h 30.

Bien que son horaire soit extrêmement chargé, M<sup>me</sup> Fernandes est reconnaissante de cette expérience unique

pour un premier poste en enseignement.

Pendant 15 ans, elle a été chef de publicité d'agence, à Toronto. À différentes étapes de sa carrière, elle a fait du bénévolat en tant que mentor et au sein d'organismes liés à l'éducation, dont un qui venait en aide aux jeunes à risque. Quand elle a décidé de suivre une formation en enseignement, elle a fait un stage de trois semaines dans une école offrant un programme de baccalauréat international (BI) à Bangalore, en Inde. M<sup>me</sup> Fernandes trouvait intéressante l'idée d'enseigner à l'étranger pour entamer sa seconde carrière.

Ooty est une ville de 88 000 habitants située au Tamil Nadu, un État du sud-est de l'Inde. Le marché est très animé, mais la zone entourant l'école est

calme. Les terres à proximité servent à la culture maraîchère (carottes, chou) et pour les plantations de thé.

Malgré ses journées surchargées, M<sup>me</sup> Fernandes dit qu'elle « apprend à être plus patiente et à prendre les choses comme elles viennent », ce qu'elle attribue en partie à la sérénité des environs et à la culture du sud de l'Inde.

Les divers aspects de son rôle lui ont aussi fait réaliser que l'enseignement n'était pas qu'une vocation et un engagement. « J'ai découvert le côté "service" de la profession, grâce aux tâches qui m'ont été assignées à l'école. Cette expérience m'a permis de contribuer de manière concrète à l'épanouissement personnel et à la réussite scolaire des élèves, ainsi qu'à mon propre développement professionnel. »



## COMPÉTENCES INTERCULTURELLES

NATALIE PITRE, CHINE

Enfant, Natalie Pitre, EAO, n'a pas eu l'occasion de voyager. Elle a plus que compensé ce manque depuis.

M<sup>me</sup> Pitre a enseigné au Japon, en Égypte, en Suisse et aux Émirats arabes unis. Son mari, Jason Palmer, EAO, a également enseigné aux Émirats arabes unis; c'était la première fois qu'ils travaillaient ensemble à l'étranger. Ils travaillent maintenant tous les deux à Shanghai pour le Dipont Education Management Group, une société chinoise de services éducatifs.

Au Canada, ils ont travaillé pour l'Upper Canada District School Board; M<sup>me</sup> Pitre y a enseigné l'anglais langue seconde, tandis que M. Palmer y a occupé les postes d'enseignant, de chef de service, de directeur adjoint et de directeur d'école. (Il est actuellement en congé autorisé.) Après avoir obtenu son doctorat en leadership pédagogique (jardin d'enfants à 12<sup>e</sup> année) de l'Université

de Calgary et le titre de professeure agrégée adjointe, M<sup>me</sup> Pitre a enseigné à temps partiel à la Faculté d'éducation de l'Université Queen's, où elle donne toujours des cours en ligne.

Dipont offre des programmes d'études internationaux et des programmes d'enrichissement éducatif aux élèves chinois, y compris les programmes Advanced Placement (AP), les examens de niveau avancé (A-Level) de Cambridge International Examinations et les programmes de BI.

M<sup>me</sup> Pitre est directrice adjointe du programme de formation du personnel enseignant chinois. Elle dirige une équipe chargée de mettre au point une version améliorée du curriculum national chinois en anglais (1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année) pour deux nouveaux campus que Dipont ouvrira en septembre, où des programmes internationaux pour les expatriés seront offerts. Elle dirige

également une équipe chargée de concevoir un programme de formation bilingue. M. Palmer est directeur d'études adjoint et supervise des centres offrant les programmes AP et BI à Beijing.

Pour M<sup>me</sup> Pitre, le fait d'enseigner partout dans le monde a renforcé chez elle la valeur accordée au développement des compétences interculturelles. «Quel que soit l'endroit où je travaille, il est important de m'adapter à la culture et de bien comprendre les élèves afin de ressentir un sentiment d'appartenance à la communauté», explique-t-elle.

Son exposition à différents milieux l'a aidée à garder l'esprit ouvert. Partout où elle a enseigné, elle a constaté que «les élèves sont prêts à essayer de nouvelles façons d'apprendre si l'enseignant est disposé à apprendre d'eux. Que j'enseigne en Ontario ou ailleurs dans le monde, je suis d'abord et avant tout une apprenante.»

# RÉGIONS ÉLOIGNÉES

**Quel est l'aspect le plus enrichissant ou l'avantage de travailler dans des endroits éloignés? Quatre autres enseignants se penchent sur la question.**

## Se rapprocher :

«Vous enseignez différemment en fonction de la taille de la classe. La plupart comptent moins de 10 élèves. Donner un cours magistral n'est pas la bonne stratégie. Vous connaissez chaque élève et ses besoins. Vous devenez plus compréhensif et ça vous pousse à avoir de véritables conversations sur l'apprentissage.»

— *Joseph Whelan, EAO, directeur de la Jimmy Sandy Memorial School à Kawawachikamach, au Québec, située à 15 kilomètres au nord-est de Schefferville.*

## Brasser la cage :

«Une des raisons pour lesquelles j'ai participé à un échange était de sortir de ma zone de confort. On m'a placé dans des cours où je n'avais aucune expérience, ce qui m'a stressé en tant qu'enseignant. [Toutefois,] ça a renforcé ma résilience et mes convictions sur le but de l'éducation.»

— *Brent Rouleau, EAO, enseigne au Glebe Collegiate Institute à Ottawa et a enseigné en Australie pendant un an.*

## Découvrir la région :

«Une des plus importantes leçons est d'établir un lien entre l'apprentissage des élèves et leur environnement. Les élèves donnent un sens à leur monde grâce à ces activités. Des fractions à la grammaire en passant par les aptitudes sociales, tout cela s'apprend là où on habite.»

— *Alisha Hill, EAO, est directrice de la Waninitawingaang Memorial School à Kejick Bay, située à 60 km au nord-est de Sioux Lookout, et a aussi enseigné au Japon.*

## Inspirer confiance :

«La plupart des régions éloignées sont de petites communautés. J'en ai rapidement beaucoup appris sur mes élèves et leur famille. En cuisinant avec eux ou en allant à des funérailles, j'ai gagné leur confiance et obtenu leur coopération en classe.»

— *Melissa Black, EAO, enseignante-ressource principale en éducation de l'enfance en difficulté à la Keewaytinook Internet High School, située à Balmertown, à 550 km au nord-ouest de Thunder Bay.*

## ACCEPTER LE CHANGEMENT

RICHARD LLANERA,  
NORD DE L'ONT.

En 2015, après avoir enseigné pendant 12 ans aux Philippines, son pays natal, Richard Llanera, EAO, est venu vivre à Toronto pour commencer une nouvelle vie. Sa femme l'ayant précédé, il avait hâte d'obtenir son autorisation d'enseigner dans la province.

Deux ans plus tard, son certificat en poche, il n'a pas réussi à décrocher un poste en enseignement. Il a donc (beaucoup) élargi ses recherches et a obtenu un contrat d'un an pour enseigner la 7<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> année à la Native Sena School, à North Caribou Lake, une communauté ontarienne située à 320 kilomètres au nord de Sioux Lookout.

M. Llanera devait entre autre participer à l'éducation de l'enfance en difficulté, domaine dans lequel il n'avait aucune formation. Il a donc suivi des cours en ligne pour se familiariser avec les divers besoins comportementaux et concevoir un plan d'enseignement individualisé.

Dans sa nouvelle terre d'adoption, M. Llanera était ouvert à toutes sortes d'expériences, de la viande d'original à la pêche blanche. Il jugeait important d'en apprendre sur la culture et de l'intégrer à son enseignement. Par exemple, le processus d'utilisation d'une foreuse mécanique pour faire un trou dans la glace peut servir de leçon de science très utile. «Il faut être créatif», dit-il.

Pour enseigner dans une communauté éloignée, il faut s'adapter, de dire M. Llanera. Il a dû s'habituer à enseigner à une classe combinée, être loin de sa famille et vivre dans une communauté bien différente de Toronto ou de Manille.

M. Llanera estime qu'il a renforcé ses compétences professionnelles au Canada, de même que sa capacité à s'adapter. Tout enseignant doit savoir prendre les choses comme elles viennent, dit-il.

«Chaque salle de classe vous amène différents élèves. Il faut les comprendre et s'adapter à eux.»





# QUESTION DE LEADERSHIP

Vous voulez en savoir plus sur le leadership et le mentorat ou vous avez besoin de ressources à ce sujet? Ces quelques sites pourront vous donner des idées afin d'organiser des activités avec vos collègues ou vos élèves.

DE FRANCIS CHALIFOUR, EAO

## PALPE

[oct-oeeo.ca/ne3xzg](http://oct-oeeo.ca/ne3xzg)

Chevronnés et titulaires de classe, vous souhaitez jouer un rôle de leadership avec vos collègues? Proposez votre projet au Ministère et vos idées pourraient devenir réalité. Consultez le site pour connaître la date d'échéance ainsi que les étapes à suivre pour mener votre projet à terme.



## RÉFLEXION

[oct-oeeo.ca/6ar9v9](http://oct-oeeo.ca/6ar9v9)

Qu'est-ce que le mentorat réflexif? Comment peut-il faciliter l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants? Cette recherche-action-formation permet d'en savoir davantage sur les principales thématiques et approches pédagogiques préconisées au sujet du mentorat réflexif.



## CAPRES

[oct-oeeo.ca/hcazda](http://oct-oeeo.ca/hcazda)

Nos collègues québécois ont élaboré un dossier au sujet des pratiques et des recherches d'enseignants leaders dans de nombreux pays. Cliquez aussi sur d'autres dossiers (p. ex., le renouveau pédagogique) et des webinaires (p. ex., stratégies pédagogiques favorisant la réussite).



## BLOGUE

[oct-oeeo.ca/8vy4km](http://oct-oeeo.ca/8vy4km)

«Enseigner est désormais un poste de leadership.» Visitez ce blogue créé par le conférencier et consultant Marius Bourgeois pour en savoir davantage sur les cinq niveaux de leadership. Cliquez sur les 12 habitudes du leader pédagogique et discutez de vos réflexions dans votre CAP.



## AEFO

[oct-oeeo.ca/7gr2ep](http://oct-oeeo.ca/7gr2ep)

Si vous voulez devenir mentor, vous trouverez plein de ressources utiles sur cette page web. Le mentorat est une pratique efficace pour bâtir la capacité au sein d'une école. Visitez «Surmonter les défis» qui propose des ressources gratuites pour aider les futurs mentors à démarrer.



## MENTORAT

[oct-oeeo.ca/m88mzh](http://oct-oeeo.ca/m88mzh)

Le phénomène du décrochage au sein de la profession enseignante est préoccupant. Une étudiante de doctorat s'est penchée sur les facteurs de réussite du mentorat pour les nouveaux enseignants. Comment mieux les soutenir? Une question intéressante pour toutes les provinces.



# lu, vu, entendu

Petit guide de ressources en enseignement

Pour des ressources en anglais, rendez-vous à [professionallyspeaking.oct.ca](http://professionallyspeaking.oct.ca). Vous pouvez emprunter la plupart des ouvrages en question à la bibliothèque Margaret-Wilson, à l'exception de certaines trousse de classe. Composez le **416-961-8800** (sans frais en Ontario : **1-888-534-2222**), poste **689** ou envoyez un courriel à [biblio@oeeo.ca](mailto:biblio@oeeo.ca) pour réserver votre exemplaire.

## UNE BIBLIOTHÈQUE FAITE SUR MESURE

« L'expédition de livres est le plus populaire de tous nos services. Ça ne coûte rien aux membres et, que vous habitiez en Ontario ou ailleurs au pays, vous recevez les colis par la poste », explique Christine LeBlanc, aide-bibliothécaire de la bibliothèque Margaret-Wilson.

Située dans les locaux de l'Ordre, la bibliothèque Margaret-Wilson offre une collection de ressources axées uniquement sur la profession enseignante et porte sur des sujets comme la gestion de classe et le leadership, ainsi que sur diverses matières d'enseignement telles que les maths, l'anglais, le français et les sciences. En tout, elle comprend quelque 13 000 ressources : livres, livrels et DVD, ainsi que des bases de données en ligne.

Curieusement, ce ne sont pas les résidents de la région de Toronto qui sont les plus grands utilisateurs de la bibliothèque, mais ce sont plutôt les membres qui habitent à l'extérieur de la métropole qui en profitent davantage. « Nos membres apprécient beaucoup le fait que les livres arrivent directement à l'école ou à la maison, et qu'on peut rendre les ressources aussi facilement, de dire M<sup>me</sup> LeBlanc. Il suffit de refermer la boîte, de coller l'étiquette fournie et d'aller au bureau de poste. »

La bibliothèque expédie en moyenne 30 colis par jour, et ce, toute l'année, mais surtout l'été, quand les enseignantes et enseignants ont plus de temps libre pour faire de la recherche ou suivre des cours. « On peut aussi venir à la bibliothèque pour profiter d'un espace tranquille pour étudier ou encore pour utiliser gratuitement le wifi, des ordinateurs publics, des imprimantes et des photocopieurs », explique-t-elle. Chaque membre en règle qui a un compte à la bibliothèque a le droit d'emprunter des ressources. Ceux qui habitent à l'étranger peuvent, avec leur numéro de membre, accéder à la collection numérique ou aux bases de données en ligne, et ce, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h, toute l'année. « Nous sommes toujours prêts à répondre aux questions par courriel à [biblio@oeeo.ca](mailto:biblio@oeeo.ca) ou par téléphone au 416-961-8800 ou sans frais (en Ontario) au 1-888-534-2222, poste 689, afin d'orienter les personnes dans leur recherche », précise Christine LeBlanc.

Fait important à ne pas oublier : toutes les ressources – albums, romans, matériel pédagogique – qui paraissent dans cette rubrique font partie de la collection de la bibliothèque Margaret-Wilson. Bon été et bonne lecture!

— Rochelle Pomerance, responsable de cette rubrique

### Ruby tête haute

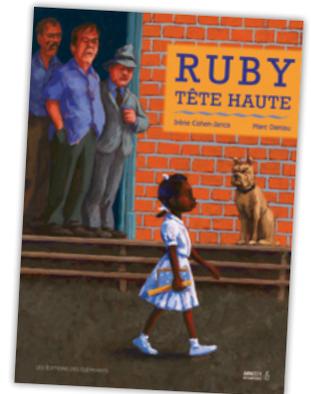
D'IRÈNE COHEN-JANCA, ILLUSTRATIONS DE MARC DANIAU

Ruby Bridges fut la première enfant noire à être admise dans une école pour les Blancs aux États-Unis, au début des années 1960. S'il existait déjà une biographie de Ruby Bridges pour enfants, ce très bel album adopte une nouvelle approche pour faire découvrir au jeune public un morceau important de l'histoire de la lutte contre la ségrégation.

L'auteure et l'illustrateur se sont inspirés d'un tableau du peintre américain Norman Rockwell (1894-1978) qui s'intitule *The problem we all live with*. L'auteure crée une mise en abîme littéraire dans laquelle une enseignante présente à ses élèves le fameux tableau pour ensuite leur raconter l'histoire de Ruby Bridges. En parallèle, l'illustrateur propose une version personnelle mais tout aussi forte du tableau original. Le texte est écrit à travers le regard de deux enfants, ce qui permet un vocabulaire simple mais plein d'émotions.

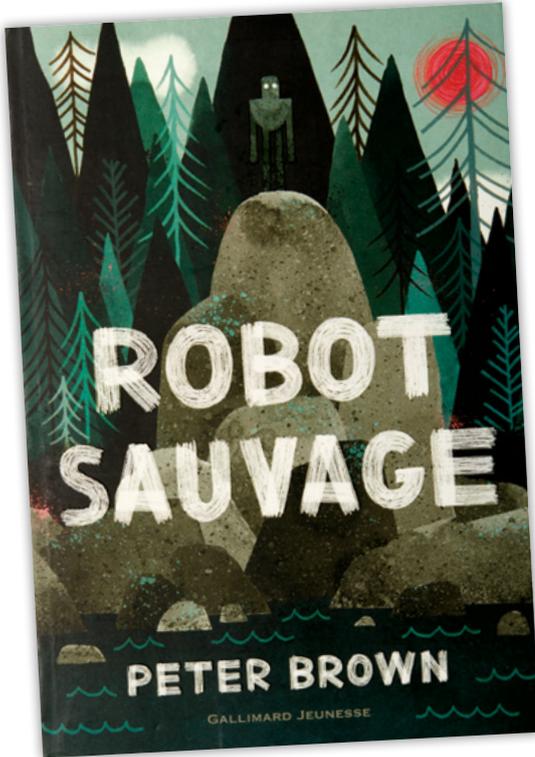
En ces périodes troubles qui ont donné naissance au mouvement

américain Black Lives Matter, cet album trouvera sa place en salle de classe ou à la bibliothèque de l'école. Il peut servir de point de départ à des activités variées en études sociales, en arts visuels ou simplement en littérature pour des élèves à partir de 9 ans. Il serait très intéressant, par exemple, d'agrémenter la lecture en visionnant la vidéo de la visite de Ruby Bridges au président Obama dans laquelle on les voit admirer et commenter le tableau original de Norman Rockwell, qui est accroché sur un des murs de la Maison-Blanche.



Critique de **Nathalie Cazenave-Dit-Berdot, EAO**, enseignante à l'académie Alexandre-Dumas, Conseil scolaire Viamonde, Toronto.

*Ruby tête haute*; Éditions des Éléphants; Paris; 2017; ISBN 978-2-3727-3032-7; 40 p.; 27,95 \$; Diffusion Dimedia inc.; 514-336-3941; [dimedia.com](http://dimedia.com)



## Robot sauvage

TEXTE ET ILLUSTRATIONS DE PETER BROWN  
 TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR ALICE MARCHAND  
 À la suite d'un ouragan, un cargo sombre au large d'une île et perd sa cargaison de robots. Tous sont détruits, à l'exception de Rozzoum unité 72134, alias Roz, une «femme» qui devra vite s'adapter à son nouvel environnement. «Des formes floues passèrent soudain dans le champ de vision de Roz. Elle refit le point et vit des vautours qui tournoyaient au-dessus des contreforts. Puis elle aperçut des lézards en train de se réchauffer sur un rocher, au loin. Un blaireau pointa le museau hors d'un groseillier. Un élan franchit un ruisseau. Une volée de moineaux tournait au-dessus des arbres dans une harmonie parfaite. L'île grouillait de vie.»

Perdue dans cet univers étrange, Roz doit son salut à Joli-Bec, un oisillon qu'elle adopte. Grâce à lui,

elle apprend à survivre dans un univers naturel : les techniques de survie des animaux, les difficultés de leur parturition, les mystères de leur communication, les secrets de leur vie en communauté. Roz est désormais une mère, une amie et une voisine. Combien de temps durera ce bonheur?

En raison des illustrations qui reprennent les temps forts de l'histoire, on serait tenté d'offrir ce premier roman jeunesse aux élèves du cycle moyen. Toutefois, dans un monde où il est de plus en plus question d'intelligence artificielle, d'automatisation des entreprises et de voitures sans conducteur, les questions sociales et philosophiques que ce récit soulève alimenteront les discussions au secondaire.

Critique de **Bertrand Ndeffo Ladjape Mba, EAO**, enseignant de français (11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année) au Collège français de Toronto, Conseil scolaire Viamonde, Toronto.

*Robot sauvage*; Gallimard Jeunesse; Paris; 2017; ISBN 978-2-0750-7539-8; 288 p.; 24,95 \$; 514-499-2012; librairie@gallimard.com; [gallimardmontreal.com](http://gallimardmontreal.com)

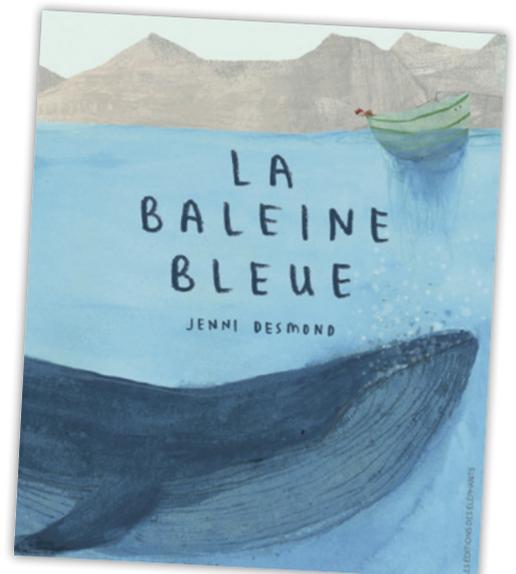
## La baleine bleue

DE JENNI DESMOND,  
 TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR ILONA MEYER  
 Entre documentaire et fiction, cet album grand format met en scène un enfant qui découvre la baleine bleue dans un livre. Avec lui, le lecteur apprend à mieux la connaître, ainsi que les dangers qui la guettent et l'importance de la protéger. La note de l'auteure en début d'ouvrage permet de mieux comprendre la précarité de l'espèce et de démontrer à quel point cet animal est spectaculaire.

Jenni Desmond utilise de façon fort efficace la comparaison et les superlatifs pour parler des caractéristiques de ce mammifère marin (alimentation, anatomie, durée de vie), ce qui permet d'éviter de submerger les jeunes lecteurs dans un trop-plein d'informations. Malgré les termes techniques, le texte

est accessible grâce aux compositions accrocheuses et aux personnages expressifs et sympathiques. Les illustrations vives offrent un excellent soutien au texte et accompagnent l'histoire dans une mise en pages dynamique, tandis que les descriptions imagées apportent une touche d'humour à l'ensemble, ce qui saura capter l'attention du lecteur.

En classe, cet album documentaire peut servir d'amorce pour enseigner des notions dans plusieurs matières : les langues (procédés d'écriture comme l'analogie, l'exagération, l'accumulation), les sciences naturelles, la géographie (carte du monde), les mathématiques (taille, poids, mesures, distances), les arts (techniques et médias utilisés pour les illustrations).



Critique de **Marie-Christine Payette, EAO**, enseignante contractuelle et traductrice-révisure, La Tuque (Québec).

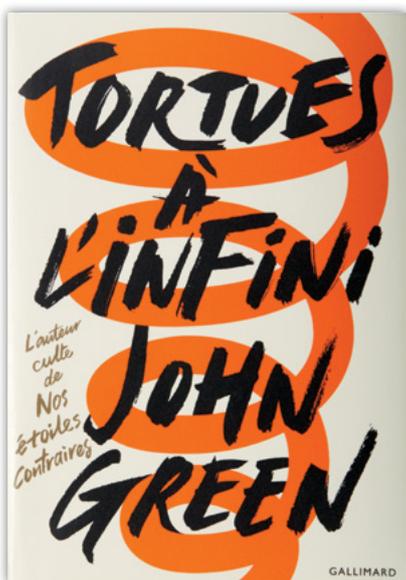
*La baleine bleue*; Éditions des Éléphants; Paris; 2017; ISBN 978-2-3727-3038-9; 48 p.; 26,95 \$; Diffusion Dimedia inc.; 514-336-3941; [dimedia.com](http://dimedia.com)

## Tortues à l'infini

DE JOHN GREEN, TRADUIT DE L'ANGLAIS  
PAR CATHERINE GIBERT

Véritable phénomène d'édition, John Green a frappé fort chez les ados en 2012 avec la version originale de son roman *Nos étoiles contraires*. Traduit en français en 2013 et adapté pour le cinéma en 2014, le roman a continué à connaître un grand succès et a permis à l'auteur de surfer encore plus longtemps sur cette vague de popularité. Six ans plus tard, avec une intrigue qu'il décrit comme étant beaucoup plus personnelle, l'écrivain américain est de retour en librairie avec *Tortues à l'infini*, un roman qui fait écho au trouble anxieux avec lequel il doit composer au quotidien.

L'auteur demeure dans sa zone de confort, puisque la

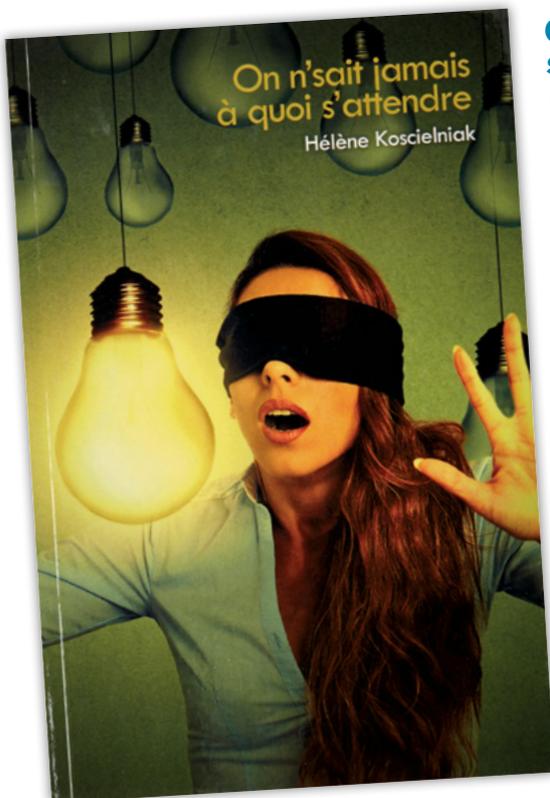


psychologie adolescente est une fois de plus au cœur du récit. Aza Holmes, 16 ans, décide d'enquêter sur la disparition du milliardaire Russell Pickett pour mettre la main sur les 100 000 \$ de récompense. Daisy, sa meilleure amie, et Davis, le fils de Pickett, se joignent à elle dans cette quête qui devient rapidement un prétexte pour aborder la maladie mentale dont souffre Aza : un trouble obsessionnel compulsif. La spirale dans laquelle la jeune adolescente est aspirée lui permet difficilement d'entretenir des relations étroites, son angoisse créant une certaine distance avec les gens de son entourage.

L'auteur connaît la recette pour plaire aux adolescents et il la suit à la lettre dans *Tortues à l'infini*.

Critique de **Dominique Roy, EAO**, enseignante de français à l'école secondaire catholique Sainte-Marie, Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, New Liskeard, actuellement en prêt de service au CFORP.

*Tortues à l'infini*; Gallimard Jeunesse; Paris; 2017; ISBN 978-2-0750-9744-4; 352 p.; 29,95 \$; 514-499-2012; librairie@gallimard.com; [gallimardmontreal.com](http://gallimardmontreal.com)



## On n'sait jamais à quoi s'attendre

D'HÉLÈNE KOSCIELNIAK

Héléne Koscielniak, ex-enseignante, conseillère pédagogique et directrice d'école, n'a plus besoin de présentation auprès des amoureux de littérature franco-ontarienne. *Marraine*, son premier roman publié en 2007, lui a permis non seulement de se faire connaître du grand public, mais aussi de se faire aimer sur-le-champ. Depuis, elle enchaîne les publications. Cette fois-ci, c'est avec un recueil de 12 nouvelles littéraires qu'elle se glisse dans notre imaginaire pour présenter la vie de gens ordinaires qui nous ressemblent.

De cette lecture qui se fait en deux temps trois mouvements, il faut s'attendre à des récits courts et collés sur la réalité, à des faits divers qui piquent souvent notre curiosité et à

une grande diversité de thèmes. Les personnages font sourire puisqu'on reconnaît en eux des membres de notre famille immédiate, nos voisins ou nos amis, avec leurs travers qui font écho à nos défauts. Le style simple, le rythme est rapide et l'auteure ne passe pas par quatre chemins pour présenter les intrigues.

Pourtant, on ne s'attache pas complètement aux personnages ni aux lieux mentionnés, même s'ils sont typiques de ceux que l'on fréquente. J'ai aimé, mais je suis restée un peu sur ma faim.

Bien que le lectorat adulte soit davantage ciblé, certaines de ces chroniques s'adaptent parfaitement au cours de français de 12<sup>e</sup> année, ce genre littéraire étant prescrit par le programme-cadre.

Critique de **Dominique Roy, EAO**, enseignante de français à l'école secondaire catholique Sainte-Marie, Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, New Liskeard, actuellement en prêt de service au CFORP.

*On n'sait jamais à quoi s'attendre*; Éditions L'Interligne; Ottawa; 2017; ISBN 978-2-8969-9557-8; 180 p.; 21,95 \$; 613-748-0850; [interligne.ca](http://interligne.ca)



## Mission Sciences! 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années

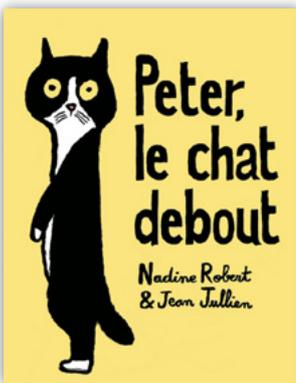
DU CFORP

Ce recueil plein d'imagination vise les élèves des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années. (J'ai eu moi-même la chance d'utiliser ce matériel avec eux.) Le recueil se présente sous forme de 16 unités de recherche ou napperons illustrés qui offrent des informations simples et captivantes. Les images choisies abordent plusieurs thèmes et permettent de faire des liens avec les connaissances des élèves. Les enseignants peuvent utiliser les notes pédagogiques afin de créer des activités et des projets animés ou simplement avoir recours aux activités et projets déjà conçus.

Chaque unité de recherche comporte un thème spécifique. Ainsi, en 7<sup>e</sup> année : les interactions dans l'environnement, les substances pures et les mélanges, les structures – formes et fonctions, et la chaleur dans l'environnement. En 8<sup>e</sup> année, on traite de la cellule, des fluides, des systèmes en action et des systèmes hydrographiques. Des explications et des définitions pertinentes sont accompagnées d'images, de diagrammes ou de schémas. Les élèves plus visuels seront ravis d'avoir une telle ressource entre les mains, tandis que les élèves kinesthésiques seront bien appuyés pour avancer dans toutes les activités préparées. Une excellente ressource pour tous!

Critique de **Roland Perron, EAO**, enseignant-ressource et enseignant de mathématiques à l'école secondaire catholique Père-René-de-Galinée, Conseil scolaire catholique MonAvenir, Cambridge.

*Missions Sciences! 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années*; CFORP; Ottawa; 2017; ISBN 978-2-7657-0537-6; 49,95 \$ chacun; 613-747-8000, poste 7242; commandes@cforp.ca; [cforp.ca](http://cforp.ca)



## Peter, le chat debout

DE NADINE ROBERT, ILLUSTRATIONS DE JEAN JULIEN

Tous les enfants aiment les histoires drôles et les animaux. *Peter, le chat debout* serait un atout pour initier les petits de 4 ans et plus à la lecture et à son apprentissage : anticipation, imagerie mentale et prédiction.

Ce livre drôle et attendrissant parle de l'aventure de Phil et du chat qu'il trouve un matin à sa porte. Alors qu'il prend son petit déjeuner, Phil entend un miaulement et pense que c'est le chat de la voisine. Or, le miaulement persiste et il trouve sur le pas de sa porte une boîte sur laquelle est écrit «Peter». Quand Phil soulève le couvercle, le chat se lève aussitôt. Émerveillé, Phil ne se

pose même pas la question de sa provenance, car il a toujours rêvé d'avoir un chat.

Peter est un chat unique en son genre. Il sait faire plein de choses que ne font pas les chats ordinairement. Ce livret, illustré de belles images, donne le goût de lire et montre que les rêves peuvent devenir réalité.

Critique de Lucienne **Béatrice Koua Dubé, EAO**, enseignante à l'école Gabrielle-Roy, Conseil scolaire Viamonde, Toronto.

*Peter, le chat debout*; Comme des géants; Montréal; 2017; ISBN 978-2-9243-3232-0; 56 p.; 21,95 \$; 514-336-3941, [dimedia.com](http://dimedia.com)

## Soutien à l'apprentissage autorégulé en contexte scolaire

SOUS LA DIRECTION DE SYLVIE C. CARTIER ET LUCIE MOTTIER LOPEZ

Cet ouvrage contient plusieurs travaux de recherche sur l'auto-régulation des élèves visant la gestion des aspects affectifs, cognitifs et métacognitifs de l'apprentissage en milieu scolaire. Quatre grands thèmes en ressortent : l'analyse de données des apprenants, les interactions entre enseignants et élèves, l'évaluation formative et les conditions de soutien à l'apprentissage autorégulé. On y trouve, par exemple, une étude à la maternelle qui se résume à une taxonomie des comportements qui empêchent ou favorisent l'apprentissage dans les situations d'autonomie scolaire.

Une autre recherche menée dans une classe de 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année vise à mieux comprendre comment, par la lecture, les élèves pensent, interprètent, donnent du sens et apprennent. L'enseignante garde un journal de bord dans lequel on trouve ses interprétations, ses objectifs personnels, ses critères, l'analyse de données et les changements ou ajustements apportés à son enseignement. La façon dont l'enseignante combine l'évaluation formative à la démarche d'investigation a une grande influence sur la responsabilisation et sur l'engagement de l'élève dans la tâche assignée.

Ces travaux de recherche, provenant de Belgique, du Canada, de France et de Suisse, offrent de très bonnes idées si vous souhaitez intégrer ces approches dans vos pratiques pédagogiques et dans votre école.

Critique de **Monique Sack, EAO**, directrice adjointe, Ottawa-Carleton District School Board, Ottawa.

*Soutien à l'apprentissage autorégulé en contexte scolaire*; Presses de l'Université du Québec; Québec; 2017; ISBN 978-2-7605-4674-5; 282 p.; 38 \$; 1-800-363-2864; [sac@prologue.ca](mailto:sac@prologue.ca); [prologue.ca](http://prologue.ca)



# LA VALEUR DE L'ASSURANCE

Des élèves de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> année utilisent l'enregistrement vidéo pour acquérir des compétences en mathématiques et plus encore.

DE STEFAN DUBOWSKI



Ryan Tindale, EAO, utilise Flipgrid pour aider ses élèves à apprendre certaines notions.

**DÉFI :** Aider les élèves à comprendre la notion de valeur de position en mathématiques.

**SOLUTION :** Demander aux élèves d'expliquer la notion sur vidéo.

**LEÇONS RETENUES :** Ryan Tindale, EAO, voulait proposer à ses élèves une nouvelle façon d'apprendre le concept de valeur de position en maths, soit la valeur d'un chiffre selon l'endroit où il est placé dans le nombre (unités, dizaines, centaines). Cet enseignant d'une classe combinée de 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année à la Cartwright Central Public School de Blackstock trouvait que, si les élèves pouvaient bien mettre les chiffres dans les colonnes d'un tableau de valeurs, ils avaient du mal à expliquer la signification des colonnes ou la raison pour laquelle les chiffres allaient à ces endroits.

M. Tindale a opté pour Flipgrid (**Flipgrid.com**), une appli d'enregistrement

vidéo qui permet aux élèves d'arriver à comprendre d'eux-mêmes diverses notions. L'enseignant se connecte au compte Flipgrid de la classe et affiche une question pour les élèves (p. ex., expliquer la valeur de position). Au moment de publier la question, Flipgrid génère un code accessible à partir de tout appareil en mesure de faire fonctionner l'appli, que M. Tindale peut afficher de plusieurs façons, y compris l'écrire sur le tableau blanc de la classe ou l'afficher sur Google Classroom. Les élèves entrent le code pour lire la question et enregistrer leur réponse (un maximum de 90 secondes), puis M. Tindale peut les visionner et les commenter.

**OBSERVATIONS :** M. Tindale mentionne que l'appli lui permet d'envoyer rapidement de la rétroaction à ses élèves. Il met moins de 30 minutes à visionner les vidéos et à envoyer une suggestion, une correction ou des félicitations.

## À VOUS DE JOUER!

### Il faut :

une activité que les élèves peuvent réaliser au moyen d'une vidéo et un accès à l'appli Flipgrid

### Étapes :

- 1) Se connecter à Flipgrid et afficher questions et directives.
- 2) Flipgrid envoie un code que les élèves entrent dans le site.
- 3) Les élèves enregistrent leurs réponses et les envoient.
- 4) L'enseignant donne de la rétroaction.

Il ajoute que les élèves ont aussi l'occasion de mettre en pratique ce qu'ils apprennent dans d'autres domaines. Par exemple, ils exercent leur persévérance et ils affinent aussi leurs compétences en communication en cherchant la meilleure façon de faire valoir leur point de vue.

M. Tindale a utilisé Flipgrid dans d'autres projets, comme des rapports de lecture, pour lesquels il a demandé à ses élèves de travailler en équipes de deux ou plus. Dans ces situations, les enfants travaillent diverses compétences : écoute, collaboration et négociation.

Mais, surtout, la technologie donne à chaque élève l'occasion de s'exprimer, une dimension considérable qui contribue à accroître l'assurance des élèves pour formuler des idées et prendre part à une discussion.

«Je constate que cet outil fonctionne très bien avec les élèves qui ont tendance à être réservés», souligne M. Tindale.

L'appli Flipgrid comporte une version payante (65 \$ US par enseignant, par année) qui permet, par exemple, d'enregistrer des vidéos de 5 minutes. M. Tindale utilise la version gratuite, bien que la longueur des vidéos soit limitée à 90 secondes, car elle répond bien à ses besoins. ■

*La recommandation professionnelle de l'Ordre sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux ([oct-oeeo.ca/mediasociaux](http://oct-oeeo.ca/mediasociaux)) vise à orienter votre jugement professionnel pour utiliser la technologie.*

**CONSEIL :** Quand les élèves enregistrent eux-mêmes leur vidéo en classe sur tablette ou autre appareil portable, permettez-leur d'avoir de l'espace pour ne pas se déranger entre eux. Ryan Tindale, EAO, prévoit une distance d'environ 3 mètres entre ses élèves.

# autoréglementation

Cette section donne des renseignements sur les questions législatives et réglementaires qui touchent les membres de la profession. Vous y trouverez notamment les dernières nouvelles concernant l'agrément des programmes de formation, les exigences en matière de certification et de qualification, ainsi que les résolutions du conseil et les mesures disciplinaires.

## RÉSULTATS



Vous avez voté et élu le huitième conseil de l'Ordre. Consultez les résultats officiels des élections de 2018 et faites la connaissance des membres de votre conseil.

## ÉLECTIONS DU HUITIÈME CONSEIL

Vous avez parlé! En votant aux élections de 2018, vous avez élu le huitième conseil de l'Ordre, lequel régira la profession enseignante dans l'intérêt du public pour les trois prochaines années.

Les 37 membres du conseil se réunissent quatre fois par an pour définir l'orientation politique et donner des directives conformément aux objets énoncés dans la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*. Le conseil détermine les qualifications requises pour enseigner dans la réglementation, définit les normes d'exercice et de déontologie, agréé les programmes de formation en enseignement, enquête sur les plaintes formulées contre les membres et les résout.

Vingt-trois postes élus étaient vacants pour les systèmes scolaires publics, catholiques, de langue française et de

langue anglaise, ainsi que pour les paliers élémentaire et secondaire de la province. Quatre de ces postes sont destinés aux catégories suivantes : directions d'école / directions adjointes, agentes et agents de supervision, facultés d'éducation et écoles privées.

Vingt-et-un postes au conseil ont été pourvus, dont quatre par acclamation. Deux postes, soit le poste pour le système scolaire catholique de langue anglaise au palier secondaire et le poste pour les agentes et agents de supervision, sont demeurés vacants, car aucun candidat éligible n'était inscrit sur le bulletin de vote au moment de la nomination. Le conseil accepte actuellement les candidatures pour la nomination à ces postes (consulter la page 69). Les candidatures sont acceptées jusqu'au

Résultats  
des élections p. 46

Biographies des  
membres élus p. 47

16 juillet 2018. Les 14 autres membres du conseil sont nommés par le gouvernement de l'Ontario pour des mandats pouvant aller jusqu'à trois ans.

Cette année, 69 candidates et candidats se sont disputé les 23 sièges vacants au conseil. Parmi les membres de l'Ordre autorisés à voter, 8 038 l'ont fait en ligne (sur le site web de l'Ordre et à l'aide de l'appli) entre le 5 mars et le 9 avril 2018.

Le huitième conseil tiendra sa réunion inaugurale le mercredi 4 juillet 2018.

# AUTORÉGLEMENTATION

## RÉSULTATS

Richter s.r.l., auditeur indépendant, a vérifié le décompte final.

Total des personnes ayant voté : 8 038

Total des personnes ayant le droit de vote : 236 167

Pourcentage des personnes ayant voté : 3,40 %

CANDIDATURES	VOTES	%
<b>Nord-Ouest – Temps plein ou temps partiel</b>		
<b>Stéphane Vallée</b> (par acclamation)		
<b>Nord-Est – Temps plein ou temps partiel</b>		
<b>Ravi Vethamany</b> (par acclamation)		
<b>Sud-Est – Temps plein ou temps partiel</b>		
Rita Forte	139	16,87
Richard Michaud	168	20,39
<b>Nicola Powadiuk</b>	<b>251</b>	<b>30,46</b>
Hanz Schulz	123	14,93
Harry St-Jour	143	17,35
<b>Total</b>	<b>824</b>	
Bulletins non cochés	159	
<b>Centre-Sud – Temps plein ou temps partiel</b>		
<b>Paige Bennett</b>	<b>935</b>	<b>51,46</b>
Robert Deonarine	422	23,23
Donna Lynn Paquette	460	25,32
<b>Total</b>	<b>1 817</b>	
Bulletins non cochés	1 031	
<b>Sud-Ouest – Temps plein ou temps partiel</b>		
<b>Erin Glen</b>	<b>200</b>	<b>30,26</b>
Staci Jobin	145	21,94
Shane Romualdi	145	21,94
Robert A. Ryan	171	25,87
<b>Total</b>	<b>661</b>	
Bulletins non cochés	142	
<b>Centre – Temps plein ou temps partiel</b>		
Patrizia De Marco	409	22,37
Patricia Kalligosfyris	230	12,58
<b>Jacqueline Karsemeyer</b>	<b>480</b>	<b>26,26</b>
Sultan Rana	408	22,32
Andrea Whiteacre	301	16,47
<b>Total</b>	<b>1 828</b>	
Bulletins non cochés	742	
<b>Nord-Ouest – Temps plein</b>		
Jennifer Barry	85	17,78
Solange Côté	72	15,06
Thomas Blase Doherty	76	15,90
Rose Giuliano	59	12,34
Joel McGrath	69	14,44
<b>Stephen Zimmermann</b>	<b>117</b>	<b>24,48</b>
<b>Total</b>	<b>478</b>	
Bulletins non cochés	85	

CANDIDATURES	VOTES	%
<b>Nord-Est – Temps plein</b>		
<b>Irene Dembek</b>	<b>97</b>	<b>39,92</b>
Craig Johnstone	83	34,16
Kim Lawson	63	25,93
<b>Total</b>	<b>243</b>	
Bulletins non cochés	28	
<b>Sud-Est – Temps plein</b>		
<b>Melissa Gaffen</b> (par acclamation)		
<b>Centre-Sud – Temps plein</b>		
Mary-Ann Campanelli	262	12,47
Carrie Cochrane	134	6,38
Jennifer Damianidis	164	7,81
Justin Djedje	224	10,66
Thompson Famoriyo	222	10,57
Marc Gravel	131	6,24
Delani Nilmini Ratwatte	222	10,57
Angela Salvatori-Corapi	200	9,52
<b>Nicole van Woudenberg</b>	<b>542</b>	<b>25,80</b>
<b>Total</b>	<b>2 101</b>	
Bulletins non cochés	747	
<b>Sud-Ouest – Temps plein</b>		
Cori Morris (Marchand)	215	36,13
<b>Mary-Anne Mouawad</b>	<b>380</b>	<b>63,87</b>
<b>Total</b>	<b>595</b>	
Bulletins non cochés	208	
<b>Centre – Temps plein</b>		
Marie-Claude Bouchard	296	15,14
<b>Tim Gernstein</b>	<b>612</b>	<b>31,30</b>
Melissa Milo	366	18,72
David Parmer	489	25,01
A. N. Persaud	192	9,82
<b>Total</b>	<b>1 955</b>	
Bulletins non cochés	615	
<b>Conseils publics de langue anglaise – Élémentaire</b>		
Ryan Braden	381	17,41
Ann Ciaschini	613	28,02
<b>Rebecca Forte</b>	<b>786</b>	<b>35,92</b>
Simona N. Sookdeo	408	18,65
<b>Total</b>	<b>2 188</b>	
Bulletins non cochés	1 334	
<b>Conseils publics de langue anglaise – Secondaire</b>		
<b>Diane Ballantyne</b>	<b>749</b>	<b>34,64</b>
James Blair	575	26,60
Shelly Czerczak (Burns)	464	21,46
Anthony Samchek	374	17,30
<b>Total</b>	<b>2 162</b>	
Bulletins non cochés	1 360	

## RÉSULTATS

CANDIDATURES	VOTES	%
<b>Conseils catholiques de langue anglaise – Élémentaire</b>		
Timothy D. Kwiatkowski	410	39,27
<b>Alicia Nunn</b>	<b>634</b>	<b>60,73</b>
<b>Total</b>	<b>1 044</b>	
Bulletins non cochés	340	
<b>Conseils catholiques de langue anglaise – Secondaire</b>		
Aucun membre éligible n'a posé sa candidature à ce poste. Consultez la page 69 du présent numéro pour l'appel à candidature. Le huitième conseil nommera le membre à ce poste.		
<b>Conseils catholiques de langue française – Élémentaire</b>		
<b>Chantal Côté</b>	<b>174</b>	<b>58,78</b>
Maryse Deslauriers	122	41,22
<b>Total</b>	<b>296</b>	
Bulletins non cochés	257	
<b>Conseils catholiques de langue française – Secondaire</b>		
<b>Charles Dimitry Abraham</b>	<b>158</b>	<b>33,55</b>
Réjean Dufresne	97	20,59
Diana Mazzotta	91	19,32
Claudia Patenaude	125	26,54
<b>Total</b>	<b>471</b>	
Bulletins non cochés	82	

CANDIDATURES	VOTES	%
<b>Conseils publics de langue française – Élémentaire et secondaire</b>		
Lucienne Béatrice Koua Dubé	104	43,70
<b>Sara Nouini</b>	<b>134</b>	<b>56,30</b>
<b>Total</b>	<b>238</b>	
Bulletins non cochés	78	
<b>Directions d'école / Directions adjointes</b>		
Wayne Greco	63	7,49
<b>John Hamilton</b>	<b>662</b>	<b>78,72</b>
Michael A. Moore	116	13,79
<b>Total</b>	<b>841</b>	
Bulletins non cochés	41	
<b>Agentes et agents de supervision</b>		
Aucun membre éligible n'a posé sa candidature à ce poste. Consultez la page 69 du présent numéro pour l'appel à candidature. Le huitième conseil nommera le membre à ce poste.		
<b>Écoles privées</b>		
Faqueeha Sajid Mansoor	19	8,56
<b>Shannon Marcus</b>	<b>203</b>	<b>91,44</b>
<b>Total</b>	<b>222</b>	
Bulletins non cochés	3	
<b>Facultés d'éducation</b>		
<b>Susan E. Elliott-Johns</b> (par acclamation)		

## BIOGRAPHIES DES MEMBRES ÉLUS



**Charles Dimitry Abraham, EAO**  
**N° de membre : 521172**  
**Conseils catholiques de langue française – Secondaire**

Charles Dimitry

Abraham est enseignant au secondaire au Conseil scolaire catholique MonAvenir depuis 2007. Il enseigne également à la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa (campus de Toronto).

Avant d'exercer la profession enseignante, il a travaillé à l'Agence de la santé publique du Canada et au ministère de l'Éducation, où il a fait partie de l'équipe de révision du programme-cadre d'espagnol et d'élaboration du programme d'appui pour les élèves ayant des difficultés en mathématiques.

M. Abraham s'est beaucoup investi dans son syndicat, l'Association des

enseignantes et des enseignants franco-ontariens en abordant, entre autres, des questions relatives aux normes, aux conditions et aux relations de travail, à l'évaluation des programmes, à la sécurité dans les écoles et au rendement des élèves. Il est membre fondateur d'un organisme bénévole qui offre gratuitement des services de tutorat aux enfants provenant de communautés culturelles.

M. Abraham a obtenu l'autorisation d'enseigner en Ontario en 2007. En plus de son B. Éd., il a un grade en chirurgie dentaire.



**Diane Ballantyne, EAO**  
**N° de membre : 199568**  
**Conseils publics de langue anglaise – Secondaire**

Diane Ballantyne enseigne au palier secondaire pour l'Upper Grand District School Board.

Elle a donné des cours d'équité, d'histoire et de sciences sociales, en présentiel et en ligne. Elle a aussi occupé les postes de chef de section et de présidente des programmes régionaux.

Dans son temps libre, elle est conseillère du personnel pour le club Amnistie internationale. Elle a aussi cocréé un programme unique sur la justice sociale et fondé le projet de souper communautaire du Centre Wellington, nommé Building Community, One Meal at a Time.

Elle a conçu du matériel didactique pour TVOntario, donné de nombreuses présentations à des séminaires de perfectionnement professionnel et beaucoup travaillé à différents échelons de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario,

laquelle lui a décerné son prix James Forster des droits de la personne en 2012.

M<sup>me</sup> Ballantyne a obtenu l'autorisation d'enseigner en Ontario en 1995. Elle possède un B.A., un B. Éd. et une M. Éd.



**Paige Bennett, EAO**  
**N° de membre :**  
 260875  
**Centre-Sud – Temps plein ou temps partiel**  
 Paige Bennett est leader de programmes

pédagogiques pour l'Halton District School Board.

Elle a auparavant travaillé comme enseignante titulaire, enseignante-ressource et coordonnatrice en éducation de l'enfance en difficulté, directrice adjointe d'écoles élémentaires et secondaires, et leader de programmes pédagogiques tant dans le cadre des services aux élèves que dans celui des programmes scolaires. Elle

a aussi occupé, pendant six ans, le poste de directrice du programme de formation à l'enseignement en Ontario pour l'Université Charles-Sturt, en Australie.

Tout au long de sa carrière, elle a participé à de nombreuses formations de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario sur le leadership et la conception de programmes efficaces. À titre de directrice adjointe, elle a été membre de l'Ontario Principals' Council et en est toujours membre associé.

M<sup>me</sup> Bennett a obtenu l'autorisation d'enseigner en Ontario en 1990. Elle possède un B.A., un B. Éd. et une M. Éd.



**Chantal Côté, EAO**  
**N° de membre :**  
 183358  
**Conseils catholiques de langue française – Élémentaire**  
 Chantal Côté est

enseignante de 2<sup>e</sup> année pour le Conseil scolaire catholique du district des Grandes Rivières.

Elle a auparavant enseigné la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> année, et a été chef de la section de littérature et de numératie.

Membre de divers comités au sein de son école, elle a été l'instigatrice du programme de soutien au comportement positif et a été chef du programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant. Elle participe régulièrement à des formations de son conseil scolaire et de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens afin d'élargir ses compétences et ses connaissances. Elle a aussi travaillé sur maints projets et ateliers du ministère de l'Éducation portant, entre autres, sur les copies types et la révision des programmes-cadres de mathématiques et de français.

M<sup>me</sup> Côté a obtenu l'autorisation

# TROUVER UNE QA ENRICHISSEZ VOS CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES!



Fixer la norme pour un enseignement de qualité

The screenshot shows the 'Trouver une QA' (Find a QA) search interface on the OEO website. It includes a search bar with the text 'p. ex., "A. Roy ou 9078541"', a 'CHERCHER' button, and a list of search options on the right: 'Mon dossier', 'EAO MemberPark®', 'Carte EAO numérique', 'Appli mobile OEO', 'Trouver une QA', 'Trouver un membre', 'Certificat', 'Obtenir un reçu fiscal', 'Cotisation annuelle', 'Gérer les envois de la revue', 'Bibliothèque', and 'Services en ligne'. The main content area contains instructions for using the search tool and two options for finding a QA based on specific needs or general search criteria.

L'apprentissage professionnel continu fait partie intégrante de l'enseignement. Notre outil **Trouver une QA** est conçu pour vous aider à repérer le cours qui répond à vos besoins. Faites des recherches par titre, par fournisseur ou par ville. Choisissez une QA dans une liste de plus de 370 cours pour approfondir vos connaissances dans une matière ou pour améliorer vos compétences pédagogiques.

**TROUVER UNE QA EST ACCESSIBLE SUR NOTRE SITE, [OEO.CA](http://OEO.CA), OU AVEC NOTRE APPLI (MAINTENANT ADAPTÉE AUX TABLETTES).**

## BIOGRAPHIES DES MEMBRES ÉLUS

d'enseigner en Ontario en 1995. Elle possède un B.A. et un B. Éd.



**Irene Dembek, EAO**  
N° de membre : 403322  
Nord-Est – Temps plein

Irene Dembek enseigne à l'élémentaire pour le Sudbury Catholic District School Board. Elle enseigne, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année, dans une école rurale où les élèves sont d'ascendance autochtone.

Elle a déjà travaillé comme suppléante et a enseigné le volet anglais d'un programme d'immersion française.

Pendant de nombreuses années, elle a représenté le personnel enseignant et suppléant à l'élémentaire au sein de divers comités locaux et provinciaux de l'Association des enseignantes et des enseignantes catholiques anglo-ontariens, et en a été la représentante dans son école.

En tant que membre du conseil de l'Ordre, elle a siégé aux comités d'agrément, d'appel des inscriptions, de rédaction, de discipline et des mises en candidature (aujourd'hui le comité de gouvernance).

M<sup>me</sup> Dembek a obtenu l'autorisation d'enseigner en Ontario en 1994. Elle possède un B.A. et un B. Éd.



**Susan E. Elliott-Johns, EAO**  
N° de membre : 106746

**Faculté d'éducation**  
Susan E. Elliott-Johns est professeure agrégée

et membre du corps professoral de la Schulich School of Education de l'Université Nipissing à titre de professeure en enseignement et de chercheure. Elle enseigne la formation initiale et les programmes d'études supérieures, et encadre les étudiants des cycles supérieurs.

Ses recherches et ses objectifs de carrière portent sur le perfectionnement professionnel des enseignants et formateurs dans des contextes contemporains, et sur le développement

continu de pédagogies et de praxis.

Elle a été enseignante titulaire de la maternelle à la 10<sup>e</sup> année, conseillère en littératie et administratrice scolaire dans des écoles au Québec, dans les Territoires du Nord-Ouest et à l'île-du-Prince-Édouard.

Membre actif de plusieurs organismes professionnels, M<sup>me</sup> Elliott-Johns exerce son leadership dans le cadre d'ateliers, de conférences, de discours et de publications à l'intention du personnel enseignant, d'administrateurs et de formateurs de pédagogues au Canada, en Europe, aux États-Unis et en Australie.

Son plus récent ouvrage est intitulé *Leadership for Change in Teacher Education: Voices of Canadian Deans of Education* (2015). Elle a également coécrit *Perspectives on Transitions in Schooling and Instructional Practice* (2013).

Au conseil, M<sup>me</sup> Elliott-Johns a siégé au comité d'agrément (en tant que vice-présidente) et au comité des normes d'exercice de la profession et d'éducation.

Elle a obtenu l'autorisation d'enseigner en Ontario en 1989. Elle possède un B. Éd., une M. Éd. et un Ph. D.



**Rebecca Forte, EAO**  
N° de membre : 190614

**Conseils publics de langue anglaise – Élémentaire**

Rebecca Forte est enseignante au jardin d'enfants pour le Toronto District School Board. Par son approche professionnelle, elle met l'accent sur l'éducation en plein air, l'apprentissage expérientiel et la pensée axée sur le développement, et ce, surtout en mathématiques.

Elle a déjà enseigné en 7<sup>e</sup> et en 8<sup>e</sup> année et, avant de devenir enseignante, elle a décroché un diplôme en éducation de la petite enfance.

M<sup>me</sup> Forte a obtenu l'autorisation d'enseigner en Ontario en 1991. Elle possède un B.A., un B. Éd. et une M. Éd.



**Melissa Gaffen, EAO**  
N° de membre : 486722

**Sud-Est – Temps plein**

Melissa Gaffen travaille à temps plein

au Service des programmes d'études de l'Ottawa-Carleton District School Board en tant qu'enseignante itinérante d'anglais langue seconde à l'élémentaire.

Elle a enseigné à tous les cycles, à de grandes classes, à des élèves en difficulté, aux apprenants de l'anglais, à des classes à années multiples, à des élèves à risque et à des élèves issus de tous les milieux socioéconomiques et de diverses cultures et situations familiales.

M<sup>me</sup> Gaffen a obtenu l'autorisation d'enseigner en Ontario en 2005. Elle a suivi le programme concurrent de formation à l'enseignement Queen's-Trent et possède un B.A. spécialisé et un B. Éd.



**Tim Gernstein, EAO**  
N° de membre : 476805

**Centre – Temps plein**

Tim Gernstein enseigne à l'élémentaire pour le York Region

District School Board.

Il a commencé sa carrière en 2004 en tant qu'enseignant du jardin d'enfants à la 3<sup>e</sup> année dans une école à deux salles de classe au sein d'une communauté du Manitoba accessible par avion. Depuis, il a enseigné aux cycles primaire, moyen et intermédiaire dans quatre écoles élémentaires du York Region District School Board. Il a assumé plusieurs fonctions, notamment suppléant et titulaire de classe ainsi qu'enseignant de cours en rotation et de rattrapage en lecture.

Dans le cadre de ses activités parascolaires, il a dirigé des clubs de théâtre, d'échecs, de danse et de leadership pour les élèves. Il a aussi été directeur de la technologie et a siégé au comité de création d'un climat propice à l'apprentissage et au comité de création des horaires des écoles où il a travaillé. Il est également membre

de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario où il joue un rôle actif.

Au sein de sa communauté, M. Gernstein est secrétaire-trésorier d'un centre pour les sans-abris et les personnes isolées socialement qui vivent dans l'ouest de Toronto. Il a été membre du conseil de son club des Lions.

En tant que membre du conseil, il a siégé au comité d'enquête et au comité de rédaction.

M. Gernstein a obtenu l'autorisation d'enseigner en Ontario en 2004. Il possède un B.A. spécialisé, un B. Éd. et une M. Éd.



**Erin Glen, EAO**

**N° de membre :**  
509564

**Sud-Ouest – Temps plein ou temps partiel**

Erin Glen est enseignante en soutien pédagogique pour les élèves de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année au sein du Thames Valley District School Board. Elle travaille avec les élèves et leur famille pour répondre au mieux à leurs besoins.

Auparavant, elle a enseigné aux cycles primaire, moyen et intermédiaire dans des classes à année simple et à années multiples.

Elle a travaillé à l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation en tant que correctrice et a aussi sélectionné des copies types. Elle a été mentor et enseignante associée, et elle fait actuellement partie du comité pour la santé mentale de son école.

En dehors des heures de classe, elle a fait du bénévolat pour de nombreux organismes offrant éducation et accompagnement aux personnes qui en ont besoin, par exemple dans les cuisines collectives et dans le cadre du projet Bridges Out of Poverty.

M<sup>me</sup> Glen a obtenu l'autorisation d'enseigner en Ontario en 2006. Elle possède un B.A. et une maîtrise en sciences de l'éducation.



**John Hamilton, EAO**

**N° de membre :**  
253700

**Directions d'école/  
Directions adjointes**

John Hamilton est directeur d'école à l'élémentaire pour le Durham District School Board.

Ses 25 années de carrière lui ont donné différentes occasions de servir les élèves et les communautés. Il a d'abord travaillé pour le Toronto District School Board avant de passer plus de 20 ans au sein du Durham District School Board, où il a été aide-enseignant, suppléant, enseignant à l'élémentaire, directeur adjoint, puis directeur d'école.

M. Hamilton a obtenu l'autorisation d'enseigner en Ontario en 1994. Il possède un B.A. spécialisé, un B. Éd. et une M. Éd.



**Jacqueline Karsemeyer, EAO**

**N° de membre :** 149514  
**Centre – Temps plein ou temps partiel**

Jacqueline Karsemeyer est conseillère en éducation de l'enfance en difficulté au Toronto District School Board, où elle offre son appui à 21 écoles allant du jardin d'enfants à la 12<sup>e</sup> année.

Elle a commencé sa carrière en éducation en tant qu'enseignante d'immersion française après avoir travaillé comme thérapeute auprès d'enfants. Elle possède une formation de médiatrice et de psychométricienne. Au cours de sa carrière, M<sup>me</sup> Karsemeyer a occupé des postes d'enseignante-ressource en anglais et en immersion française, d'enseignante du programme de jardin d'enfants en intervention langagière précoce et d'institutrice dans des établissements de formation pédagogique en Chine et au Canada. Elle s'est beaucoup investie dans les comités des droits de la personne, de perfectionnement professionnel et des modèles d'écoles urbaines au sein du Toronto District School Board.

À titre de déléguée syndicale, M<sup>me</sup> Karsemeyer a été détachée à

la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO) afin d'assumer la fonction d'adjointe de direction de la branche Équité et services aux femmes. Elle a représenté la FEEO au comité consultatif sur l'éducation des Autochtones en milieu urbain du ministère de l'Éducation. Plus tard, elle a été détachée à l'Ordre en tant qu'agente de programme au sein de l'Unité des normes d'exercice de la profession et d'éducation.

M<sup>me</sup> Karsemeyer est l'auteure de publications sur la pauvreté dans *Voice*, sur l'inclusion chez Sense Publishers et sur les arts en éducation chez Pembroke Publishers.

En tant que membre du conseil de l'Ordre, elle a siégé au comité d'enquête et à celui sur les normes d'exercice de la profession et d'éducation.

M<sup>me</sup> Karsemeyer a obtenu l'autorisation d'enseigner en Ontario en 1994. Elle possède un B.A., un B. Éd., une M. Éd. et un Ph. D.



**Shannon Marcus, EAO**

**N° de membre :**  
507760

**Écoles privées**

Shannon Marcus est directrice de la Durham Christian High School, à Bowmanville, depuis 2015.

Avant d'enseigner le français dans cette école, elle a enseigné l'anglais langue seconde, le français et l'alimentation et nutrition à la Woodland Christian High School, une école près de Kitchener. Elle a aussi enseigné le français à l'American International School, en Égypte.

En tant que membre du conseil de l'Ordre, elle a été présidente du comité des finances et a siégé au comité des normes d'exercice de la profession et d'éducation.

M<sup>me</sup> Marcus a obtenu l'autorisation d'enseigner en Ontario en 2006. Elle possède un B.A. (programme de formation à l'enseignement) et une M. Éd.

## BIOGRAPHIES DES MEMBRES ÉLUS



**Mary-Anne  
Mouawad, EAO**

**N° de membre :**  
454903

**Sud-Ouest –  
Temps plein**

Mary-Anne Mouawad est enseignante à l'élémentaire pour le Greater Essex County District School Board depuis 2002. Son expérience professionnelle s'étend sur plus de 20 ans. Elle a, entre autres, enseigné au préscolaire et travaillé comme aide-enseignante et enseignante dans le domaine de l'éducation de l'enfance en difficulté et de la petite enfance.

M<sup>me</sup> Mouawad a été membre et vice-présidente du conseil d'administration de la Learning Disabilities Association of Windsor-Essex County, et est membre de l'International Dyslexia Association. De plus, elle fait partie du comité consultatif sur l'éducation de l'enfance en difficulté du Windsor-Essex Catholic District School Board.

Elle désire élargir ses connaissances et compétences professionnelles de façon continue; c'est pourquoi elle a suivi une formation à l'Institute for Multi-Sensory Education sur l'approche Orton-Gillingham axée sur les élèves qui éprouvent des difficultés en lecture et en écriture.

M<sup>me</sup> Mouawad a obtenu l'autorisation d'enseigner en Ontario en 2002. Elle possède un B.A., un B. Éd. et une M. Éd.



**Sara Nouini**  
**N° de membre :** 417749

**Conseils publics de  
langue française –  
Élémentaire et  
secondaire**

Sara Nouini est enseignante de 2<sup>e</sup> année pour le Conseil scolaire Viamonde.

Depuis 1998, M<sup>me</sup> Nouini a enseigné l'informatique, les arts, l'éducation physique, la littératie et la maîtrise du français, ainsi que l'éducation de l'enfance en difficulté à des élèves francophones, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année.

M<sup>me</sup> Nouini a été membre de diverses

équipes de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation, dont l'équipe de sélection des copies types et l'équipe de révision des tests et de notations. Elle a œuvré en tant qu'enseignante-ressource, enseignante associée et mentor. Elle a fait partie ou a été présidente de maints comités scolaires portant sur l'intimidation, les événements sociaux, le succès des élèves, les communautés d'apprentissage professionnel, la numératie, la littératie, la robotique, la technologie de l'information et des communications, la culture, les écoles saines et les conseils d'école. Elle a aussi servi l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (échelle locale).

Durant son mandat au conseil, M<sup>me</sup> Nouini a été vice-présidente du comité de gouvernance et a siégé aux comités de discipline et d'appel des inscriptions.

Elle possède un B. Éd. et a obtenu l'autorisation d'enseigner en Ontario en 1998.



**Alicia Nunn, EAO**

**N° de membre :**  
430834

**Conseils catholiques  
de langue anglaise  
– Élémentaire**

Alicia Nunn est enseignante à l'élémentaire pour l'Halton Catholic District School Board depuis 2000. Elle y a enseigné les 1<sup>re</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années. Avant cette date, elle a travaillé pendant un an comme aide-enseignante.

Dans le cadre de ses activités professionnelles, elle a été chef d'équipe d'un programme spécial au cycle moyen pendant 12 ans ainsi que membre des comités de perfectionnement professionnel et de recrutement du personnel scolaire. Elle a aussi participé au programme de leadership de son conseil scolaire.

De plus, M<sup>me</sup> Nunn a joué différents rôles au sein de l'Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens en tant que défenseure des droits des enseignants.

Au-delà des heures de classe, elle a été enseignante principale pour le conseil des élèves, les Éco-écoles et

l'équipe verte, et le spectacle d'artistes amateurs de l'école. Elle a aussi entraîné des équipes et agi en qualité d'animatrice de pastorale. Elle a siégé à plusieurs comités, dont ceux de planification de l'amélioration scolaire, de l'établissement du calendrier, des journées de foi, et des écoles sécuritaires.

M<sup>me</sup> Nunn a obtenu l'autorisation d'enseigner en Ontario en 2000. Elle possède un B.A. et une M. Sc. en éducation.



**Nicola  
Powadiuk, EAO**

**N° de membre :**  
488168

**Sud-Est – Temps  
plein ou temps partiel**

Nicola Powadiuk est suppléante pour l'Ottawa-Carleton District School Board.

Depuis 2002, M<sup>me</sup> Powadiuk a acquis une expérience riche et variée : elle a enseigné dans deux conseils scolaires publics, dans une école indépendante offrant le baccalauréat international et à l'étranger. Apprenante à vie, elle estime que le perfectionnement professionnel est essentiel pour acquérir les outils nécessaires à l'établissement de liens avec chaque élève. M<sup>me</sup> Powadiuk détient la certification d'éducatrice Google.

Elle joue un rôle actif en tant que membre de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario ainsi que de l'Ottawa-Carleton Elementary Occasional Teachers' Association.

M<sup>me</sup> Powadiuk a obtenu l'autorisation d'enseigner en Ontario en 2005. Elle possède un B.A., un B. Éd. et une M. Éd.



**Stéphane  
Vallée, EAO**

**N° de membre :**  
262576

**Stéphane Vallée est  
enseignant de 2<sup>e</sup> année  
en immersion française**

au service du Thunder Bay Catholic District School Board.

Il a commencé sa carrière en 1993 dans le nord de l'Ontario, où il a enseigné des cours

d'immersion française à divers niveaux, des classes à année simple et à années multiples. Il y a aussi enseigné le français langue maternelle et l'éducation de l'enfance en difficulté. Le fait qu'il a entamé sa carrière dans une petite ville a comporté sa dose de défis, mais ces années d'expérience lui ont été fort gratifiantes, puisqu'elles lui ont fourni un solide fondement et des occasions d'apprentissage professionnel uniques. Après avoir déménagé à Thunder Bay, il a commencé à enseigner dans le système scolaire de langue anglaise avant d'accepter un poste de conseiller pédagogique au sein du Consortium du Nord-Ouest.

Quelques années plus tard, il est retourné en salle de classe à titre d'enseignant en immersion française et y est toujours. Son expérience, vaste et variée, a été enrichissante et précieuse, et lui a donné une vision unique des défis et exigences de la profession enseignante.

Au conseil, il a siégé aux comités d'appel de l'agrément et de discipline, et a été vice-président du comité d'aptitude professionnelle.

M. Vallée a reçu l'autorisation d'enseigner en 1993. Il est titulaire d'un B.A. et d'un B. Éd. de l'Université Laurentienne. Il a été examinateur certifié pour le Diplôme d'études en langue française et le Diplôme approfondi de langue française (DELF/DALF), ce qui témoigne de sa grande maîtrise de la langue française et de ses solides compétences en enseignement.



**Nicole van Woudenberg, EAO**  
**N° de membre :**  
 285635  
**Centre-Sud – Temps plein**

Nicole van Woudenberg est coordonnatrice de l'éducation de l'enfance en difficulté au sein du Simcoe Muskoka Catholic District School Board. Dans le cadre de ses fonctions, elle assure la liaison avec le personnel du Ministère, collabore avec des collègues de conseils scolaires régionaux et élabore des protocoles et ressources pour l'éducation de l'enfance en difficulté afin d'appuyer les enseignants, nouveaux comme chevronnés.

M<sup>me</sup> van Woudenberg a été enseignante au cycle élémentaire, enseignante-bibliotechnicienne, enseignante de relève dans des classes du jardin d'enfants à la 8<sup>e</sup> année, ainsi qu'enseignante-ressource et conseillère en éducation de l'enfance en difficulté. Elle a enseigné l'anglais langue seconde en Europe durant l'été, a donné des cours menant à une QA en présentiel et en ligne, et a animé des activités de perfectionnement professionnel destinées à des pédagogues en Afrique et dans les Caraïbes. Elle prend fréquemment la parole à l'occasion de conférences et est invitée à donner des cours de niveau universitaire. Membre actif de l'OECTA de sa localité et ardente défenseuse de justice sociale, elle œuvre plus particulièrement à promouvoir l'accès à une éducation gratuite et de qualité.

M<sup>me</sup> van Woudenberg a reçu l'autorisation d'enseigner en 1998 et est titulaire d'un B.A. spécialisé, d'un B. Éd. et d'une M.A.



**Ravi Vethamany, EAO**  
**N° de membre :**  
 285995  
**Nord-Est – Temps plein ou temps partiel**  
 M. Vethamany enseigne pour le

Rainbow District School Board, plus précisément les programmes figurant à l'article 23 dans les établissements de soins ou de traitement, de services de garde et de services correctionnels. Il enseigne actuellement à des élèves du secondaire dans un centre de détention pour jeunes du nord-est de l'Ontario, et aussi à distance à des élèves du secondaire de partout dans la province, en collaboration avec leurs enseignantes et enseignants des écoles publiques et catholiques.

Il parle français et anglais. Il a enseigné dans le nord-est de l'Ontario dans des écoles élémentaires et secondaires pendant 10 ans, et il possède 20 ans d'expérience en enseignement dans le système public du nord-est, du centre et du sud-est de la province.

De 2008 à 2010, M. Vethamany a été membre de la Commission d'appel et de révision des professions de la santé et, de 2003 à 2004, il a été assistant en enseignement à la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa. Il a également été responsable de programme, élaborateur et rédacteur de curriculum, administrateur du programme d'évaluation du personnel enseignant de l'Ontario et chercheur à l'Université Queen's.

Il est membre du Barreau du Haut-Canada et, de 1990 à 1996, il a été avocat pour Aide juridique Ontario.

Au conseil, il a été président du comité des normes d'exercice et d'éducation et a siégé aux comités exécutif, de discipline et d'aptitude professionnelle.

M. Vethamany a obtenu l'autorisation d'enseigner en Ontario en 1998. Il possède un B. Sc. (avec mention), un LL. B., un B. Éd. et une M. Éd.



**Stephen Zimmermann, EAO**  
**N° de membre :**  
 400190  
**Nord-Ouest – Temps plein**  
 Stephen Zimmermann

enseigne l'histoire et le droit au secondaire aux élèves de l'Algoma District School Board.

Il a enseigné de la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année au Yukon pendant cinq ans avant de déménager à Soo en 2001, où il a enseigné l'histoire, le droit, la religion et la philosophie au secondaire.

Depuis 2003, il participe par intermittence aux activités de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario, ce qui lui a permis de profiter d'une extraordinaire occasion de perfectionnement professionnel tout en étant sensible aux tendances et enjeux en éducation. Il est ainsi bien outillé pour servir la profession et l'intérêt du public.

M. Zimmermann a obtenu l'autorisation d'enseigner en Ontario en 1996. Il possède une M.A. et un B. Éd. ■

# APPEL À CANDIDATURES

## POSTES VACANTS AU CONSEIL DE L'ORDRE

Il y a deux postes élus à combler au huitième conseil de l'Ordre : Conseils catholiques de langue anglaise – Secondaire et Agentes et agents de supervision. Nous n'avons reçu aucune candidature éligible à ces postes durant la période des mises en candidature.

## CONSEILS CATHOLIQUES DE LANGUE ANGLAISE - SECONDAIRE

Pour poser votre candidature, vous devez :

- être membre en règle de l'Ordre et habiter en Ontario;
- occuper un emploi à temps plein\* au palier secondaire d'un conseil scolaire catholique de langue anglaise;
- ne pas travailler dans un module scolaire de langue française\*\*;
- posséder les qualifications pour enseigner les deux dernières années du cycle intermédiaire ou pour enseigner au cycle supérieur;
- être en mesure de participer aux réunions du conseil et des comités entre juillet 2018 et juin 2021;
- ne pas être en congé, sauf s'il s'agit d'un congé de maladie, familial ou parental.

*\*Une enseignante ou un enseignant à temps plein est une personne qui fait partie du personnel enseignant permanent d'un employeur et à*

*qui on assigne un horaire régulier. Cette personne offre un ou plusieurs services liés à l'enseignement à temps plein dans une école. On considère que les membres de l'Ordre qui offrent des services d'orientation, de bibliothèque, de coordination ou encore de consultation, et qui coordonnent des matières et des programmes à l'intention des élèves ou des enseignants de matières et de programmes offrent des services liés à l'enseignement.*

*\*\*Les modules scolaires de langue française n'incluent pas les programmes d'immersion. Pour toute question au sujet de ce qui constitue un module scolaire de langue française, veuillez communiquer avec l'agente du conseil et des comités ci-dessous.*

## AGENTES ET AGENTS DE SUPERVISION

Pour poser votre candidature, vous devez :

- être membre en règle de l'Ordre et habiter en Ontario;
- travailler comme agente ou agent de supervision et détenir la qualification pertinente;
- être en mesure de participer aux réunions du conseil et des comités entre juillet 2018 et juin 2021;
- ne pas être en congé, sauf s'il s'agit d'un congé de maladie, familial ou parental.

Vous pouvez poser votre candidature si vous êtes une employée ou un employé ou que vous occupez un poste de direction élu ou nommé, de

dirigeant ou de membre du bureau, à l'échelle provinciale, ou un poste de présidence dans une filiale régionale, votre fédération d'enseignants, la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ou le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Vous devrez démissionner de votre poste et répondre aux exigences du poste au conseil avant d'entrer en fonction.

## Si le conseil vous sélectionne :

Nous rembourserons à votre employeur les frais de suppléance engagés pendant que vous participez aux activités de l'Ordre. Nous vous rembourserons directement les frais de déplacement et d'hébergement engagés pour assister aux réunions du conseil et des comités.

## Comment poser votre candidature :

Si vous répondez à ces exigences et que vous souhaitez siéger au conseil de votre organisme de réglementation professionnel, veuillez envoyer votre curriculum vitae à Naomi Shopland, agente du conseil et des comités, à l'adresse [nshopland@oct.ca](mailto:nshopland@oct.ca).

Le comité de gouvernance examinera toutes les demandes, rencontrera les candidates et candidats retenus et recommandera une personne au conseil.

Pour en savoir plus sur les fonctions des membres du conseil, communiquez avec Naomi Shopland au 1-888-534-2222 (sans frais en Ontario), poste 685.

## RÉSOLUTION DES PLAINTES

Grâce au règlement des plaintes, les plaintes sont résolues plus rapidement et de manière tout aussi adéquate.

Dans des numéros précédents, nous avons déjà parlé des sujets suivants :

- les différents types de plaintes qui relèvent de la compétence de l'Ordre, soit les allégations de faute professionnelle, d'incompétence et d'incapacité (décembre 2017);
- le processus d'enquête que suivent le personnel et les sous-comités (mars 2018).

Dans le présent numéro, nous parlerons du règlement des plaintes, une des options qui s'offrent aux parties concernées pour traiter les plaintes à l'étape de l'enquête.

Le règlement des plaintes est une autre façon pour l'Ordre d'agir dans l'intérêt du public.

Il nous permet de traiter efficacement certaines plaintes, sans avoir recours à une enquête, et d'obtenir les mêmes résultats que si la question avait été soumise au comité d'enquête. En raison de son efficacité, le processus de règlement des plaintes permet également de libérer les ressources de l'Ordre et ainsi traiter en tout temps les autres plaintes dans le système. D'une certaine façon, l'intérêt du public est doublement servi.

Toutes les plaintes transmises aux fins d'une enquête sont examinées pour déterminer si elles conviennent au processus de règlement des plaintes. Un des critères est de déterminer si le comité d'enquête a déjà traité des plaintes similaires. Si des plaintes de cette nature sont habituellement renvoyées au comité de discipline, alors la plainte ne convient pas au règlement des plaintes.

Toutefois, le comité d'enquête aura peut-être déterminé dans le passé qu'une mise en garde est la meilleure résolution pour un type de plainte en particulier. Se reposant sur ces résultats, l'Ordre peut demander au membre s'il accepte un résultat similaire. La conséquence est

la même, mais ce processus est moins litigieux pour le membre et est habituellement plus rapide.

Nombre de plaintes peuvent ainsi être résolues dans l'intérêt du public. Toutefois, l'Ordre n'a pas recours à ce processus pour les plaintes qui impliquent des allégations de mauvais traitements d'ordre sexuel ou d'inconduite sexuelle à l'égard d'un élève.

Lorsque les plaintes sont résolues en ayant recours au processus de règlement des plaintes, le registraire et le membre concluent un protocole d'entente qui énonce les conditions dont on a convenu. Dès que le comité d'enquête ratifie le protocole d'entente, ses conditions sont définitives et lient les parties.

Le comité soutient que ces résultats sont dans l'intérêt du public et correspondent à ce qu'il aurait recommandé si le cas avait fait l'objet d'une enquête. La partie plaignante (s'il s'agit d'une plainte publique) et l'employeur du membre reçoivent une copie de la décision du comité d'enquête.

L'an dernier, plus de 100 plaintes ont été traitées avec succès à l'aide du processus de règlement des plaintes. Il s'agit d'une option volontaire, et les membres visés par une plainte ne sont pas tenus d'y participer même s'ils y ont droit. Dans ce cas, la plainte est traitée selon le processus d'enquête habituel.

Lors du processus de règlement des plaintes, le processus d'enquête est mis en suspens et son délai est levé.

Le processus de règlement des plaintes ne mène pas toujours à une résolution. Un membre peut accepter de participer au processus, puis s'en retirer en tout temps. En outre, l'Ordre peut mettre fin au processus si son déroulement est incompatible avec l'intérêt du public. Si une entente n'est pas conclue, le processus d'enquête se poursuit.

**L'an dernier, plus de 100 plaintes ont été traitées avec succès à l'aide du processus de règlement des plaintes. Il s'agit d'une option volontaire.**

Le processus de règlement des plaintes est sans préjudice, ce qui signifie que toute information qui a servi dans la résolution de la plainte ne peut être invoquée ultérieurement dans le traitement de la plainte. On recommande aux membres d'en tenir compte au moment de décider s'ils veulent participer au processus de règlement des plaintes. Si une plainte n'est pas résolue par le processus de règlement des plaintes ou si un protocole d'entente n'est pas adopté, tout membre du comité d'enquête ayant siégé au sous-comité chargé d'étudier la question ne pourra pas participer aux examens ultérieurs de la plainte.

L'Ordre résout les plaintes de nombreuses façons, par exemple par le processus de règlement des plaintes ou par le comité d'enquête à la suite d'une enquête. D'autres sont rejetées si on constate qu'elles sont de nature frivole ou vexatoire; qu'elles représentent de l'incompétence, de l'incapacité ou un détournement de procédure sans lien avec une faute professionnelle; ou qu'elles ne sont pas dans l'intérêt du public.

D'autres plaintes sont transmises au comité de discipline (si elles sont liées à de l'incompétence ou à une faute professionnelle) ou au comité d'aptitude professionnelle (si un problème de santé a un effet sur la capacité du membre à enseigner). Nous compléterons notre série sur les plaintes et les enquêtes dans le prochain numéro, en examinant les audiences et les décisions possibles. ■

## LA MINISTRE S'ADRESSE AU CONSEIL



**Dans sa première rencontre avec le conseil, M<sup>me</sup> Naidoo-Harris, la ministre de l'Éducation, a reconnu la valeur du travail de l'Ordre et a exprimé sa vision du système d'éducation publique de l'Ontario.**

«Vous veillez à ce que nous restions sur la bonne voie, et ce, très concrètement», a affirmé Indira Naidoo-Harris, ministre de l'Éducation de l'Ontario, dans son allocution au conseil, en mars dernier.

Dans sa première rencontre avec le conseil depuis qu'elle est devenue ministre, M<sup>me</sup> Naidoo-Harris a reconnu la valeur du travail de l'Ordre et a déclaré qu'elle était «impatiente de travailler avec vous afin de créer des milieux d'apprentissage de grande qualité pour les élèves, les pédagogues et les communautés».

La ministre a exprimé sa vision du système d'éducation publique de l'Ontario, lequel devrait offrir des milieux d'apprentissage plus équitables et plus inclusifs, procurer un meilleur bien-être et protéger davantage les élèves, en particulier contre les mauvais traitements d'ordre sexuel. «Protéger les élèves est essentiel, car les enfants sont vulnérables», a-t-elle déclaré.

Bien que la *Loi protégeant les élèves* ait renforcé cette protection, son gouvernement propose maintenant d'y apporter des modifications supplémentaires, dont : l'allongement de la liste des gestes constituant un mauvais traitement d'ordre sexuel

résultant en une révocation obligatoire de l'autorisation d'enseigner; des sanctions plus sévères pour les personnes reconnues coupables de mauvais traitements d'ordre sexuel; et la garantie que les élèves auront accès aux services de soutien dans le cas d'allégations de mauvais traitements.

Les changements proposés à la *Loi protégeant les élèves* sont semblables aux recommandations de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance. De plus, elles permettent d'harmoniser la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario* avec la *Loi sur les professions de la santé réglementées*.

«Les mauvais traitements d'ordre sexuel sont inacceptables, quels qu'ils soient», a dit la ministre, en ajoutant qu'elle souhaite renforcer la capacité de l'Ordre à réagir aux cas de faute professionnelle et lui donner l'autorité de révoquer l'autorisation d'enseigner dans l'intérêt fondamental de la sécurité des élèves.

M<sup>me</sup> Naidoo-Harris a également indiqué que son ministère se pencherait sur la pénurie d'enseignants de langue française, d'études autochtones et d'éducation technologique; sur la santé

**Durant son allocution, la ministre a insisté sur l'importance des partenariats entre tous les intervenants du domaine de l'éducation afin de garantir une vision collective du succès des élèves.**

mentale des élèves; et sur la création de programmes d'études personnalisés.

Durant son allocution, la ministre a insisté sur l'importance des partenariats entre tous les intervenants du domaine de l'éducation afin de garantir une vision collective du succès des élèves. «Les décisions ne peuvent pas être prises dans des silos», a-t-elle dit.

M<sup>me</sup> Naidoo-Harris a reconnu le rôle de leadership de l'Ordre dans le domaine de l'éducation, en particulier en développant un cours menant à une qualification additionnelle pour enseigner aux élèves LGBTQ afin d'offrir des milieux d'apprentissage inclusifs.

Elle a également reconnu certains défis que doit surmonter le conseil, notamment les longues échéances pour pourvoir un poste public. Elle a mentionné que son équipe travaille à l'accélération du processus, tout en examinant comment améliorer les processus internes.

En outre, elle a promis de discuter de la protection des titres «enseignante agréée de l'Ontario» et «enseignant agréé de l'Ontario» (EAO) et de l'examiner.

M<sup>me</sup> Naidoo-Harris a terminé son discours en remerciant l'Ordre pour ses efforts continus afin d'améliorer la transparence, son dévouement pour le professionnalisme des enseignants, et ses «précieux conseils» aux enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario. ■

# C'est facile d'être vert!

Les membres peuvent désormais choisir de recevoir leur trousse de renouvellement par courriel.

Faites le changement dans la section réservée aux membres à [oct-ooeo.ca/connexion](http://oct-ooeo.ca/connexion).

## Cette option est disponible seulement :

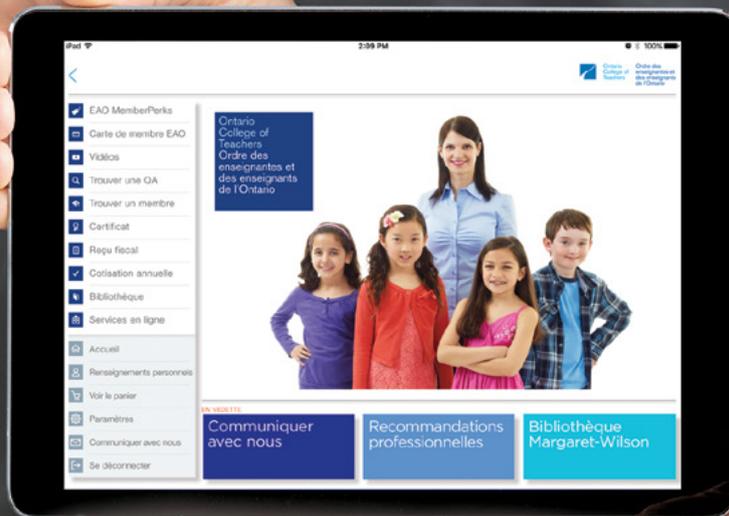
- si vous n'avez pas encore renouvelé votre inscription à l'Ordre;
- pour les années à venir.



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un  
enseignement de qualité

**L'APPLI DE  
L'ORDRE EST  
MAINTENANT  
ADAPTÉE À  
VOTRE  
TABLETTE!**



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

Disponible dans  
l'App Store

DISPONIBLE SUR  
Google play

DES NOUVELLES DE L'ORDRE

# L'ORDRE APPUIE DES MODIFICATIONS LÉGISLATIVES POUR MIEUX PROTÉGER LES ÉLÈVES

À sa réunion du 1<sup>er</sup> mars, le conseil de l'Ordre a approuvé une série de recommandations pour le ministère de l'Éducation en vue de modifier la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario* (ci-après la «Loi»).

«Nous voulons convaincre les parents de l'Ontario que rien n'est plus important pour nous que la sécurité et le bien-être des enfants, affirme Angela De Palma, EAO, présidente du conseil. Nous applaudissons le gouvernement qui examine de façon continue les lois protégeant les élèves et qui prévoit un système de justice équitable, transparent et opportun.»

Si elle est adoptée, la législation :

- allongerait la liste des actes qui entraînent la révocation obligatoire du certificat d'un membre, dont des attouchements d'ordre sexuel sur les organes génitaux, l'anus, les seins ou les fesses d'un élève;
- exigerait que, si le comité de discipline de l'Ordre arrivait à une conclusion de mauvais traitement d'ordre sexuel sans aboutir à la révocation obligatoire, le certificat du membre en cause soit obligatoirement suspendu;
- permettrait au comité de discipline de l'Ordre de suspendre immédiatement le certificat d'un membre dans l'attente d'une ordonnance de révocation obligatoire;
- habiliterait les élèves victimes de mauvais traitements d'ordre sexuel d'un enseignant à suivre une thérapie et à recevoir des services de counseling;
- s'appliquerait rétroactivement à toute affaire antérieure s'étant déroulée avant ou pendant l'existence de l'Ordre.

En outre, le conseil a vivement recommandé au gouvernement d'élargir la définition des actes de mauvais traitement d'ordre sexuel qui entraînent la révocation obligatoire dans la législation, pour y inclure, entre autres :

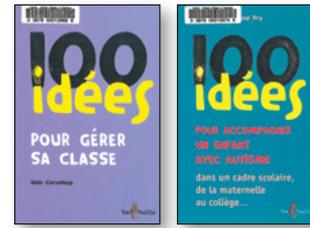
- des formes de relations physiques d'ordre sexuel entre un membre et un élève autres qu'un rapport sexuel;
- des attouchements d'ordre sexuel d'un membre sur un élève ne se restreignant pas aux parties du corps telles que définies.

L'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance a recommandé des modifications similaires.

L'Ordre a aussi demandé que la Loi soit modifiée afin de pouvoir imposer une amende aux employeurs qui ne lui fournissent pas les renseignements demandés en temps opportun.

«Nous sommes toujours prêts à collaborer avec le gouvernement afin d'améliorer les processus et pratiques et ainsi de mieux servir les élèves et la communauté», a affirmé Michael Salvatori, EAO, registraire et chef de la direction de l'Ordre.

Les modifications proposées renforceraient la *Loi protégeant les élèves* en l'alignant sur les modifications récentes à la *Loi sur les professions de la santé réglementées de l'Ontario*. ■



## Vous aimez la lecture?

Visitez la **bibliothèque Margaret-Wilson.**

Vous y trouverez de quoi étancher votre soif de lecture.

[oeo.ca](http://oeo.ca) → Membres → Bibliothèque



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

## L'ORDRE INTERVIENT

Nous sommes intervenus devant la Cour suprême du Canada pour émettre notre opinion sur la vie privée des élèves et sur ce qui constitue une conduite professionnelle acceptable de la part des enseignants.

Le 20 avril 2018, nous sommes intervenus devant la plus haute cour du Canada pour émettre notre opinion sur la vie privée des élèves (no de dossier de la C.S.C. : 37833).

Après qu'un enseignant accusé de voyeurisme parce qu'il avait utilisé une caméra-stylo pour filmer à la dérobée ses élèves de sexe féminin à l'école eut été acquitté devant deux tribunaux criminels, nous avons abordé la vie privée des élèves dans les milieux d'apprentissage devant la Cour suprême.

De par la loi, l'Ordre a la responsabilité de protéger les élèves. C'est pourquoi nous fournissons actuellement tous les renseignements nécessaires pour que la Cour puisse prendre une décision en toute connaissance de cause durant l'appel.

«Les écoles devraient être des lieux sûrs où la vie privée des élèves est protégée, affirme Michael Salvatori, EAO, chef de la direction et registraire. Nous voulons nous assurer que la loi est claire pour que tant les élèves que les enseignants sachent quand ils peuvent raisonnablement s'attendre à ce que leur vie privée soit protégée à l'école.»

Durant l'intervention, nous avons fourni à la Cour :

- notre opinion sur ce que signifie la vie privée des élèves dans un milieu d'apprentissage sûr, tel qu'une école;
- ce qui constitue une conduite acceptable et professionnelle entre les enseignants et les élèves.

«L'empathie, la confiance, le respect et l'intégrité sont les pierres d'assises des normes de déontologie qui orientent la profession enseignante, a souligné Angela De Palma, EAO, présidente du conseil de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Nous voulons que la Cour comprenne que l'on s'attend à ce que le personnel enseignant en entier se conforme à ces normes et les maintient.» ■

### RÉVISION DU COURS MENANT À LA QA JARDIN D'ENFANTS



**Souhaitez-vous participer** à la prochaine révision provinciale de la ligne directrice du cours de l'annexe D menant à la QA Jardin d'enfants? Le cas échéant, écrivez-nous à [normesinfo@oeeo.ca](mailto:normesinfo@oeeo.ca). Veuillez indiquer votre nom et décrire brièvement votre expérience professionnelle.

## L'ORDRE SIGNE UN PROTOCOLE SUR LA PRESTATION DE SERVICES EN FRANÇAIS



**Le registraire de l'Ordre, Michael Salvatori, EAO, et le commissaire aux services en français de l'Ontario, François Boileau**

Les services en français de l'Ordre viennent d'être renforcés par l'établissement d'un protocole sur le traitement des plaintes que le Commissariat aux services en français serait susceptible de recevoir à propos des services de l'Ordre.

«Ce protocole réaffirme notre profond engagement à offrir des services de grande qualité en français et en anglais», a déclaré Michael Salvatori, EAO, chef de la direction et registraire de l'Ordre.

Deuxième organisme de réglementation en Ontario à signer un tel protocole, l'Ordre s'engage à communiquer au Commissariat le résultat d'une enquête sur une plainte de même que toute mesure prise pour la régler ou la traiter.

L'Ordre n'est pas assujéti à la *Loi sur les services en français* ni ne relève de la compétence du Commissariat, mais il conclut volontairement cet accord en raison de son engagement à fournir des services de qualité égale en français et en anglais, conformément à ses valeurs de qualité, d'excellence et de professionnalisme.

Le protocole énumère les modalités en vertu desquelles le Commissariat peut renvoyer une plainte à l'Ordre aux fins d'une enquête. Il énonce aussi le processus d'enquête de l'Ordre relativement à une plainte. En vertu de cet accord, l'Ordre garantit qu'il s'engage à faire enquête sur toute plainte déposée auprès du Commissariat, et ce, de manière opportune, efficace et équitable.

Qu'il s'agisse de ses publications en français, de ses ressources humaines ou de son service à la clientèle, le devoir de l'Ordre, qui consiste à offrir une prestation de qualité égale dans les deux langues officielles, reste au cœur de son éthique de fonction publique ainsi que de ses valeurs organisationnelles axées sur l'efficacité, l'efficacité et l'excellence. ■

## HONORER LA RELÈVE

Notre programme de bourses reconnaît et appuie l'excellence en formation à l'enseignement. Remises annuellement, nos trois bourses contribuent à la formation de futurs membres de la profession enseignante.



Les trois lauréats des bourses d'étude de l'Ordre, Nicole Billington, Devan Kernaghan et Kara Nagel, ont été récompensés pour leur travail et leur dévouement.

### Lauréat de la Bourse d'excellence en formation à l'enseignement Joseph-W.-Atkinson : Devan Kernaghan, programme concurrent de formation à l'enseignement de l'Université Queen's

Devan Kernaghan a la réputation d'être courageux, généreux, compréhensif et très motivé. Un professeur l'a décrit comme étant un des étudiants les plus sympathiques qu'il ait rencontrés. C'est un jeune homme sensible et respectueux, doté d'une éthique du travail exceptionnelle.

M. Kernaghan a surmonté un traumatisme cérébral en jouant au football à l'école secondaire et a excellé tant dans ses études que dans les sports scolaires.

«Mon entraîneur de lutte m'a appris

à croire en moi, l'importance du travail acharné et l'intégrité, dit-il. L'ensemble de la section de sciences de mon école secondaire m'a aidé à développer les connaissances, les compétences et la curiosité requises pour connaître du succès durant mon programme de baccalauréat.»

Guide de réorientation sur le campus, M. Kernaghan a aidé des étudiants qui éprouvaient des difficultés dans leur transition. Grâce à ce programme, il a développé d'autres compétences, comme l'écoute active, la sensibilisation au suicide, l'entraînement et l'autoréflexion.

En tant que fournisseur d'aide pédagogique et tuteur pour ses pairs, il est connu sur le campus pour son aide précieuse. À titre de vice-président de l'East vs West Hockey Game, son leadership, son attitude positive, ses idées

et ses aptitudes organisationnelles l'ont aidé à gérer un budget de 12 000 \$, à coordonner une équipe de bénévoles, à obtenir le soutien de la communauté et à promouvoir l'évènement.

Il participe à des activités bénévoles en plus d'assister à ses cours. Il a réussi certains de ses cours avec la plus haute note possible, soit A+, notamment les cours Biochemical Concepts, Atomic Molecule Nuclear Physics et Organometallic Chemistry.

M. Kernaghan, qui a obtenu un grade spécialisé en chimie, a reçu de nombreux prix. Il a été inscrit au tableau d'honneur du doyen pendant quatre années consécutives et a remporté le prix du Peterborough Professional Engineers Wives' Association.

### Lauréate de la Bourse de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario pour les cycles primaire et moyen ou moyen et intermédiaire : Nicole Billington, programme concurrent de formation à l'enseignement de l'Université Nipissing

Positive. Persévérante. Compatissante. Une leader patiente, passionnée et dévouée, avec un cœur d'or. C'est de cette façon que ses professeurs décrivent Nicole Billington, qui a occupé des postes de tutrice et d'aide-enseignante. Elle a également participé à un programme de théâtre s'adressant aux enfants et adolescents autistes et à une recherche sur les enfants victimes de maltraitance, et s'est occupée de nouveau-nés hospitalisés.

M<sup>me</sup> Billington possède également une compétence qui pourrait l'aider dans sa future carrière d'enseignante : sa capacité à noter 150 travaux d'élèves en moins de trois semaines, en plus de sa propre charge de travail en tant qu'étudiante.

Elle attribue à son enseignante de français à l'élémentaire le mérite de l'avoir inspirée à devenir enseignante. «M<sup>me</sup> Lachapelle utilisait divers outils

### RÉCIPIENDAIRES DES BOURSES

d'enseignement, se rappelle-t-elle. Je me souviens encore des chansons qu'elle nous apprenait pour nous aider à nous rappeler de la différence entre un complément d'objet direct et un complément d'objet indirect.»

Qu'aime-t-elle le plus de l'enseignement? «Aider les élèves à surmonter les obstacles, dit-elle. Ils doivent relever de nombreux défis, que ce soit à la maison, dans la cour d'école avec leurs amis ou dans leurs études. Je trouve important de développer chez eux une mentalité axée sur la croissance afin qu'ils utilisent leurs compétences et ressources pour relever ces défis de façon positive.»

M<sup>me</sup> Billington, qui a terminé son baccalauréat en psychologie avec une moyenne de 90 %, a reçu le prix Dave Marshall Leadership et la President's Scholarship, deux récompenses de l'Université Nipissing.

### Lauréate de la Bourse de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario pour les cycles intermédiaire et supérieur : Kara Nagel, programme consécutif de formation à l'enseignement de l'Université York

Kara Nagel a la réputation d'être gentille et compatissante, et d'avoir beaucoup de cran. Elle aime vraiment tisser des liens avec les élèves afin qu'ils se sentent inclus et respectés.

M<sup>me</sup> Nagel mentionne que son enfance

n'a pas toujours été facile. Elle a grandi à Walkerton, une communauté qui a été le théâtre d'une épidémie d'E. Coli en 2000. Le bacille a contaminé l'eau et plusieurs personnes en sont mortes, tandis que des milliers d'autres sont tombées malades, y compris M<sup>me</sup> Nagel et ses amis.

Elle a persévéré malgré les autres défis qui se sont placés devant elle, y compris l'itinérance et la maladie mentale, et est devenue une ardente défenseuse de la santé mentale.

M<sup>me</sup> Nagel a travaillé comme instructrice en art dramatique pour la ville de Kitchener, a été bénévole dans des écoles secondaires locales et a enseigné l'anglais langue seconde en Corée du Sud.

Un de ses professeurs mentionne qu'elle est le type de personne qui remet en question ses propres partis pris et préjugés. La création d'une classe équitable est une chose importante pour M<sup>me</sup> Nagel, et cela va au-delà de la planification de leçons inclusives.

Qu'aime-t-elle le plus de l'enseignement? «J'aime apprendre à connaître les intérêts des élèves et les aborder en classe, car cela me permet de désapprendre, de réapprendre et d'apprendre avec eux», dit-elle.

M<sup>me</sup> Nagel, qui possède un diplôme en art dramatique et en français langue seconde, a reçu de nombreux prix et distinctions, y compris la bourse Brian Crawford Memorial, remise par l'Université York, et la bourse d'études de mérite de l'Université Waterloo. ■

### RÉUNIONS DU CONSEIL

#### À sa réunion du 1<sup>er</sup> mars 2018, le conseil de l'Ordre :

- a accueilli Michelle Miner-Seal et Marlène Marwah, ses nouveaux membres nommés par le gouvernement provincial;
- a reçu la démission de Jennifer Stewart, membre du conseil (Centre-Sud – Temps plein ou temps partiel), et a pris la décision d'attendre après les élections du conseil de 2018 pour pourvoir le poste vacant;
- a reçu le rapport trimestriel du registraire sur les activités de l'Ordre;
- a accueilli pour la première fois à l'Ordre la ministre de l'Éducation, Indira Naidoo-Harris, afin d'écouter ses idées sur les initiatives dans le domaine de l'éducation et de discuter avec elle de différents sujets, notamment la sécurité des élèves, les recommandations professionnelles, le titre professionnel EAO, les problèmes liés à la gestion de l'offre de personnel enseignant et la nomination, par le gouvernement de l'Ontario, de membres au conseil et au comité de protection de l'intérêt public;
- a assisté à l'exposé de la pédagogue Leila Mireskandari, demandant la création d'une ligne directrice pour un cours menant à une qualification additionnelle en jardinage qui serait incluse à l'annexe C;
- a reçu le rapport trimestriel de la présidente du conseil;
- a modifié les règlements administratifs de l'Ordre pour permettre à ses membres en règle de figurer sur les listes des membres potentiels de sous-comités;
- a approuvé les directives modifiées pour les présentations au public afin que l'Ordre reçoive tout matériel de soutien au moins deux jours avant une réunion; après les présentations, les membres du conseil peuvent communiquer les renseignements fournis à un comité afin qu'il procède à un examen et remette un rapport au conseil; ils peuvent demander au registraire d'obtenir des renseignements supplémentaires et de soumettre un rapport au conseil; et ils peuvent reporter un point à l'ordre du jour à une



### NOUS ACCEPTONS LES DEMANDES DE BOURSES



Le programme de bourses de l'Ordre permet de fournir un appui financier aux étudiantes et étudiants en enseignement. Le programme met à l'honneur des étudiants qui incarnent les valeurs de la profession enseignante, et fournit une aide financière à ceux qui ont une passion et aspirent à un grand idéal pour l'enseignement. Cette aide financière est rendue possible grâce à des dons. Les bourses sont versées directement aux personnes retenues en fonction des critères que nous avons établis.

Pour plus d'information, visitez [oct-oeo.ca/bourses](http://oct-oeo.ca/bourses).

## RÉUNIONS DU CONSEIL

- autre réunion du conseil ou d'un comité;
- a approuvé la modification de la politique de perfectionnement professionnel des membres du conseil afin d'y inclure l'examen et l'acceptation de toute demande par la présidente et par la vice-présidente du conseil;
- a recommandé à la ministre de l'Éducation de modifier le nom des cours menant à une qualification additionnelle suivants :
  - le nom du cours de l'annexe C Gestion de la salle de classe du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner deviendrait Le milieu d'apprentissage;
  - le nom du cours Classe inclusive de l'annexe D deviendrait Écoles équitables et inclusives;
  - le nom du cours Santé et éducation physique – 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année, de l'annexe C deviendrait Éducation physique et santé – 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année afin de refléter le titre en français

- de la ligne directrice du programme;
- le nom du cours de l'annexe C Éducation préscolaire des enfants sourds ou malentendants deviendrait Éducation préscolaire : qualification additionnelle en surdité;
- la qualification additionnelle Perfectionnement pour les agentes et les agents de supervision serait ajoutée au Règlement sur les qualifications requises pour enseigner;
- le nom du cours de l'annexe D Appui aux élèves des Premières Nations, et aux élèves métis et inuits : Orientation et counseling deviendrait Élèves des Premières Nations, Métis et Inuits : counseling et soutien;
- le nom du cours Enseigner aux élèves sourds ou malentendants deviendrait Qualification additionnelle en surdité dans le Règlement sur les qualifications requises pour enseigner;
- a recommandé à la ministre de

- l'Éducation de modifier les cours menant à une qualification additionnelle suivants :
  - révocation du cours de l'annexe C Enseignement aux élèves ayant des besoins particuliers en communication (troubles du spectre autistique);
  - ajout à l'annexe D du cours Enseignement aux élèves ayant des besoins particuliers en communication (troubles du spectre autistique);
- a honoré les lauréats des bourses de l'Ordre : Devan Kernaghan (Bourse d'excellence en formation à l'enseignement Joseph-W.-Atkinson) pour sa résilience, sa générosité et sa motivation; Nicole Billington (Bourse de l'Ordre pour les cycles primaire et moyen ou moyen et intermédiaire) pour son attitude positive, sa persévérance et son dévouement; et Kara Nagel (Bourse de l'Ordre pour les cycles intermédiaire et supérieur) pour sa gentillesse, sa compassion et son cran. ■



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un  
enseignement de qualité

## MISSION

**L'Ordre réglemente la profession enseignante en Ontario dans l'intérêt du public en fixant des normes d'exercice et de déontologie élevées pour ses membres et en veillant à ce qu'elles soient respectées.**

## VISION

Digne de confiance pour réglementer la profession enseignante.

## VALEURS

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario s'engage à défendre :

- l'intérêt du public
- la qualité, l'excellence et le professionnalisme
- l'honnêteté et l'intégrité
- la reddition de comptes et la transparence
- l'efficacité, l'efficacités et la responsabilité financière
- la durabilité
- l'inclusion et le respect de la diversité
- le respect et le travail d'équipe entre les membres du conseil de l'Ordre, le personnel de l'Ordre et les intervenants communautaires, chaque partie respectant le rôle de l'autre.

## PRIORITÉS STRATÉGIQUES

- 1) Encourager davantage de membres à participer au travail de l'Ordre, plus particulièrement les membres dans des milieux non traditionnels, y compris les enseignantes et enseignants à la retraite, les Premières Nations, les Métis et les Inuits.
- 2) Élaborer des stratégies pour faciliter le perfectionnement professionnel continu des membres.
- 3) Établir un plan de communication à long terme complet comprenant d'autres organismes de réglementation par l'entremise du site web de l'Ordre et d'autres véhicules de communication pour :
  - informer le public des objectifs et des processus de l'autoréglementation
  - développer, parmi les membres du public, une appréciation de la valeur de l'autoréglementation
  - améliorer la transparence de l'Ordre.
- 4) Améliorer l'efficacité et le processus de reddition de comptes du conseil et de ses comités par :
  - le perfectionnement professionnel sur la bonne régie
  - la clarification des rôles appropriés des membres du conseil et du personnel
  - la simplification et l'amélioration des processus du conseil
  - le recensement, l'examen et l'amélioration des pratiques des comités
  - la mise en œuvre de mesures officielles pour veiller à la reddition de comptes
  - la sollicitation de tierces parties pour mener des examens périodiques.

## NOUVELLE NOMINATION



## JONATHAN ROSE

Le conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue à Jonathan Rose, nouveau membre du conseil nommé en février. M. Rose est professeur agrégé au Département d'études politiques de l'Université Queen's, où il donne des cours et écrit sur la politique canadienne, la réforme électorale et la communication politique.

M. Rose a rédigé, corédigé et dirigé plusieurs ouvrages, dont *When Citizens Decide: Lessons from Citizens Assemblies*; *The Art of Negotiation: A Simulation for Resolving Conflict in Federal Studies*; et *Making "Pictures in Our Heads": Government Advertising in Canada*.

Il a reçu plus de 13 récompenses et bourses pour son travail à titre de pédagogue et d'auteur, y compris le prix Seymour Martin Lipset Best Book (section de politique canadienne de l'American Political Science Association), le prix Frank Knox for Excellence in Teaching et le prix W.J. Barnes Teaching Excellence.

Il a occupé diverses chaires de professeur invité, dont à l'Université Kwansai Gakuin (Osaka, Japon), à l'Université Victoria (Wellington, Nouvelle-Zélande) et, plus récemment, au Seaker Chan Center for Comparative Politics à l'Université Fudan (Shanghai, Chine).

Il possède un Ph. D. en études politiques de l'Université Queen's. ■

## ÉTUDE DE CAS DU COMITÉ D'ENQUÊTE

## DES NOTES BIEN ÉLEVÉES

*Le comité d'enquête étudie toutes les plaintes déposées contre les membres de l'Ordre et examine l'information qui en découle. Il peut rejeter la plainte ou la renvoyer, en totalité ou en partie, au comité de discipline ou au comité d'aptitude professionnelle en vue d'une audience.*

*Le comité d'enquête peut donner un avertissement ou une admonestation par écrit ou en personne au membre, fournir des rappels ou des avis par écrit, ou ratifier un protocole d'entente conclu en vertu du processus de règlement des plaintes.*

*Conformément à la loi, les affaires dont l'enquête est en cours sont confidentielles. Fondé sur des faits réels, le cas suivant informera nos membres sur des questions importantes liées à la conduite des enseignantes et enseignants, y compris les gestes appropriés et inappropriés. Les détails ont été modifiés par souci de confidentialité.*

Il y a quelques années, un conseil scolaire a avisé l'Ordre que M. Steve, un suppléant qui enseignait les mathématiques dans une école secondaire, aurait falsifié les notes finales sur le bulletin scolaire des élèves. Entre autres allégations :

- les données consignées dans MarkBook, un logiciel d'évaluation, ne correspondaient pas à celles que M. Steve avait inscrites sur les bulletins scolaires. Par exemple, selon MarkBook, la moyenne finale de la classe aurait dû être de 70 %, mais elle était de 88 % dans les bulletins scolaires;
- à mi-parcours, la moyenne de la classe était de 70 %, alors qu'à la fin de la session, elle était passée à 90 %;
- plus de 20 élèves, dont les notes n'étaient régulièrement pas très élevées, ont obtenu une note finale de 90 %, ce qui est anormal pour un cours de mathématiques si exigeant.

La direction de l'école a soulevé de nombreuses inquiétudes, y compris le fait que M. Steve attribuait aux élèves des notes exceptionnellement élevées, fondées sur la participation en classe et sur des observations subjectives. Par exemple, il récompensait les élèves avec des notes élevées parce qu'ils «travaillaient très fort».

Quand la direction lui a demandé de justifier ses notes, M. Steve n'a pas pu

fournir de preuves à l'appui, comme des notes manuscrites ou des dossiers. Il a dit qu'il avait sans doute perdu ses notes.

M. Steve a nié avoir falsifié les notes. À sa décharge, il a dit qu'il avait été engagé pour donner un cours de mathématiques exigeant et avait tenté de faire de son mieux dans une «situation difficile et stressante».

Il a déclaré avoir permis aux élèves d'obtenir des notes supplémentaires en participant en classe afin de démontrer leurs compétences et leur compréhension.

Il a ajouté que sa note finale reflétait son évaluation orale des élèves. Il a toutefois reconnu qu'il aurait dû procéder différemment et conserver des dossiers détaillés de son évaluation orale du rendement des élèves.

Jusqu'à-là, son employeur n'avait jamais discipliné M. Steve ni constaté d'anomalies dans ses autres cours.

Si vous aviez été membre du sous-comité d'enquête, quelle mesure auriez-vous prise pour faire part de vos inquiétudes à cet enseignant?

- admonestation en personne (mesure la plus sévère)
- admonestation écrite
- avertissement écrit
- conseil écrit
- rappel écrit (mesure la moins sévère).

## LE RÉSULTAT

Le sous-comité d'enquête a examiné attentivement l'explication de M. Steve et a reconnu que le cours de mathématiques était exigeant. Cependant, il a fait remarquer que

M. Steve avait accordé des notes finales qu'il ne pouvait justifier. Le sous-comité a donc conclu qu'un avertissement écrit était approprié dans la présente affaire. ■

## AUDIENCES

Des sous-comités formés de trois membres du comité de discipline tiennent des audiences publiques relativement aux allégations d'incompétence et de faute professionnelle portées contre les membres de l'Ordre.

Si l'on conclut qu'un membre est coupable de faute professionnelle ou d'incompétence, son certificat de qualification et d'inscription peut être révoqué, suspendu ou assorti de conditions. Dans les cas de faute professionnelle seulement, le membre peut également recevoir une réprimande, une admonestation ou du counseling, et le comité peut imposer une amende, ordonner au membre de payer des frais ou que soit publiée son ordonnance dans *Pour parler profession*.

L'Ordre émet des recommandations professionnelles ([oct-oeeo.ca/recommandations](http://oct-oeeo.ca/recommandations)) afin d'orienter le jugement et la pratique professionnels de ses membres. Pour plus de renseignements sur les normes de déontologie de la profession enseignante, consultez [oct-oeeo.ca/déontologie](http://oct-oeeo.ca/déontologie).

**Membre :** Raymond Nicholas Allam

**N° de membre :** 475667

**Décision :** Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Raymond Nicholas Allam, ancien enseignant du Rainy River District School Board, pour s'être comporté de façon inappropriée.

Au cours de plusieurs incidents, M. Allam a agrippé ou tenté d'agripper, de façon inappropriée et non consensuelle, les organes génitaux de ses collègues, et ce, après avoir consommé des quantités importantes d'alcool.

Le sous-comité a entendu l'affaire le 20 novembre 2017. M. Allam a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2004. Il a participé à l'audience à distance, par téléconférence. Il était représenté par un avocat.

Le sous-comité de discipline l'a reconnu coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat d'enseignement soit suspendu pendant trois mois.

Il a également enjoint à M. Allam de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande.

De plus, M. Allam doit suivre à ses frais et réussir un cours sur les interactions professionnelles et la transgression des limites, et ce, avant de reprendre un poste en enseignement ou tout poste qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Les membres de la profession doivent faire preuve de professionnalisme

en tout temps, même quand ils ne sont pas dans un milieu scolaire et n'interagissent pas directement avec les élèves.»

**Membre :** Gaetano Aversano, EAO

**N° de membre :** 257650

**Décision :** Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a ordonné que Gaetano Aversano, enseignant pour le Durham Catholic District School Board, soit réprimandé pour avoir adopté un mode de comportement inapproprié.

M. Aversano a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1988. Il était présent à l'audience du 4 octobre 2017 et y était représenté par un avocat.

M. Aversano a, de façon répétée, mis des élèves mal à l'aise en se comportant de la façon suivante, à trois occasions distinctes : il s'est assis derrière des élèves sur la même chaise qu'eux; il a serré un élève dans ses bras; il a touché la tête, le visage, les cheveux et les joues d'élèves de sexe féminin; et il a touché ou frotté les épaules d'élèves en se penchant sur leur bureau pour vérifier leur travail.

Le sous-comité a reconnu M. Aversano coupable de faute professionnelle et a ordonné qu'il se présente devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

Le sous-comité a aussi ordonné des conditions. M. Aversano doit, entre autres :

- informer le registraire s'il devait enseigner de nouveau à des élèves des cycles primaire, moyen et intermédiaire, de même que de la date de son retour à l'enseignement et du nom de son employeur;

- rencontrer à ses frais M<sup>me</sup> Louise Arnold (ou un autre spécialiste approuvé par le registraire si elle n'est pas disponible) pour suivre une formation personnalisée visant à s'assurer qu'il comprend bien l'importance de maintenir des limites professionnelles, et ce, au plus 30 jours avant d'enseigner de nouveau à des élèves des cycles primaire, moyen et intermédiaire;
- remettre au registraire une confirmation écrite de M<sup>me</sup> Arnold indiquant qu'elle a accepté de lui donner deux autres séances de formation personnalisées dans les 12 mois suivant son retour à l'enseignement à des élèves des cycles primaire, moyen et intermédiaire.

Dans sa décision écrite, le sous-comité a exprimé son inquiétude en constatant que M. Aversano avait «continué à agir de façon inappropriée en classe malgré le fait que l'Ordre lui ait déjà servi une admonestation».

**Membre :** David William Bradley

**N° de membre :** 101185

**Décision :** Révocation et réprimande

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de David William Bradley, ancien enseignant du Trillium Lakelands District School Board, qui a été condamné pour des crimes liés à des mauvais traitements d'ordre sexuel.

M. Bradley avait reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1983. Il n'était pas présent à l'audience du 8 novembre 2017 et n'y était pas représenté par un avocat.

M. Bradley a infligé des mauvais traitements d'ordre sexuel à trois garçons.

Il a été reconnu coupable de deux infractions criminelles : un chef de leurre d'une personne de moins de 16 ans par voie de télécommunication et un chef d'avoir rendu accessible à une personne de moins de 16 ans du matériel sexuellement explicite.

M. Bradley a été condamné à 90 jours d'emprisonnement à purger de façon intermittente et concurrente pour chaque chef d'accusation. Il a également été condamné à trois ans de probation et a fait l'objet de

plusieurs ordonnances accessoires.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Bradley coupable de faute professionnelle et a enjoint au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

M. Bradley doit aussi se présenter devant le sous-comité pour recevoir une réprimande.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «M. Bradley a abusé de sa situation de confiance et d'autorité de façon répréhensible.»

**Membre :** Paul Christopher Carter

**N° de membre :** 489421

**Décision :** Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Paul Christopher Carter, enseignant au service du Halton District School Board, pour avoir eu des échanges personnels inappropriés par voie électronique et pour avoir fait preuve de favoritisme à l'égard d'un élève.

Le sous-comité a entendu cette affaire le 26 octobre 2017. M. Carter a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2005. Il était présent à l'audience en compagnie de son avocate.

Ses communications personnelles et inappropriées se sont produites sur une période d'environ six mois.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Carter coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat en enseignement soit suspendu pendant deux mois. En outre, le sous-comité lui a ordonné de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande.

Le sous-comité lui a aussi ordonné de suivre à ses frais et de réussir un cours sur la transgression des limites, et ce, avant d'accepter tout poste en enseignement ou exigeant d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Les membres de la profession enseignante sont dans une situation de confiance et d'autorité unique, et M. Carter a abusé de sa situation de manière inquiétante.»

**Membre :** Ryan Paul Gabourie, EAO

**N° de membre :** 446165

**Décision :** Réprimande et conditions  
Un sous-comité de discipline a réprimandé Ryan Paul Gabourie, enseignant du Hastings and Prince Edward District School Board, pour s'être comporté de façon inappropriée.

Le sous-comité a entendu l'affaire le 25 octobre 2017. M. Gabourie a reçu l'autorisation d'enseigner en mai 2001. Il était présent à l'audience avec son avocate.

M. Gabourie s'est mêlé à une affaire grave impliquant deux élèves à l'école, alors qu'il aurait dû savoir qu'il fallait laisser les autorités compétentes s'en occuper, et a ainsi entravé les enquêtes de l'école et de la police.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Gabourie coupable de faute professionnelle et l'a enjoint de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande.

De plus, dans les 90 jours suivant l'ordonnance du sous-comité, M. Gabourie doit suivre à ses frais et réussir un cours sur la pratique éthique.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comité est d'avis que M. Gabourie a fait preuve d'un mauvais jugement professionnel.»

**Membre :** Julie Rose Gionest

**N° de membre :** 478848

**Décision :** Réprimande et conditions  
Un sous-comité de discipline a réprimandé Julie Gionest, ancienne enseignante du Peel District School Board, pour s'être comportée de façon inappropriée.

Au cours d'une année scolaire, M<sup>me</sup> Gionest a fait des remarques discriminatoires, sexuellement explicites et irrespectueuses à maintes reprises.

Le sous-comité a entendu cette affaire le 22 novembre 2017. M<sup>me</sup> Gionest a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2004. Elle n'était pas présente à l'audience, mais y était représentée par un avocat.

Le sous-comité de discipline a reconnu M<sup>me</sup> Gionest coupable de faute professionnelle et a ordonné qu'elle reçoive une réprimande.

De plus, il a aussi ordonné à M<sup>me</sup> Gionest

de suivre à ses frais et de réussir un cours sur la transgression des limites et les questions de sensibilité, et ce, avant d'occuper un poste en enseignement ou tout poste qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «On attend des membres de la profession qu'ils se comportent de façon respectueuse et qu'ils créent un milieu d'apprentissage collaboratif, sécuritaire et accueillant.»

**Membre :** Lubomir Iason

**N° de membre :** 491279

**Décision :** Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat d'enseignement de Lubomir Iason, ancien enseignant du Hamilton-Wentworth Catholic District School Board, pour avoir infligé des mauvais traitements d'ordre sexuel à une élève.

M. Iason avait reçu l'autorisation d'enseigner en mars 2005. Il n'était pas présent à l'audience du 25 octobre 2017 et n'y était pas représenté.

M. Iason a infligé des mauvais traitements d'ordre sexuel et psychologique ou affectif à une élève.

Un tribunal criminel l'a reconnu coupable de contacts sexuels. M. Iason a reçu une peine discontinue de 90 jours d'emprisonnement, une probation de trois ans et plusieurs ordonnances accessoires.

Le sous-comité a reconnu M. Iason coupable de faute professionnelle et a ordonné la révocation de son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comité estime que M. Iason a eu à l'égard de la jeune fille une conduite répugnante et répréhensible. Par son inconduite sexuelle, il lui a également infligé des mauvais traitements d'ordre psychologique et affectif.»

**Membre :** Roger Bradley Jaarsma, EAO

**N° de membre :** 470895

**Décision :** Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé Roger Bradley Jaarsma, enseignant au service du Greater Essex

## AUDIENCES

County District School Board, pour avoir adopté un mode de comportement inapproprié.

M. Jaarsma a reçu l'autorisation d'enseigner en août 2003. Il était présent à l'audience du 2 octobre 2017 et y était représenté.

M. Jaarsma a fait des commentaires inappropriés en classe à maintes reprises : il a fait des insinuations sexuelles, a proféré des jurons et a alludé aux drogues et aux accessoires pour en consommer.

Le sous-comité a reconnu M. Jaarsma coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, le sous-comité lui a ordonné de suivre à ses frais un cours sur les limites appropriées avec les élèves et sur les stratégies de gestion de classe, et ce, avant d'accepter tout poste en enseignement ou qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Les tentatives maladroitement de M. Jaarsma d'avoir recours à un humour déplacé dans le but de soi-disant motiver les élèves de sa classe soulignent son manque de jugement; elles ont mis plusieurs d'entre eux mal à l'aise.»

**Membre :** Michael Anthony Lewis

**N° de membre :** 176432

**Décision :** Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat d'enseignement de Michael Anthony Lewis, ancien enseignant du Toronto Catholic District School Board, pour avoir adopté à maintes reprises un comportement tout à fait inapproprié, agressif et peu professionnel à l'égard d'élèves et de collègues, et ce, bien que le conseil scolaire lui ait donné plusieurs avertissements et ait fait plusieurs tentatives de réadaptation.

M. Lewis avait reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1986. Il n'était pas présent à l'audience du 14 novembre 2017 et n'y était pas représenté.

Entre autres, M. Lewis a fait des remarques racistes et homophobes, et a créé un milieu d'apprentissage hostile. Il a également eu une relation inappropriée

avec une ancienne élève récemment diplômée; ils ont emménagé ensemble au cours de l'année suivant la fin de ses études secondaires.

Il a omis à plusieurs reprises de faire preuve de jugement professionnel et de respecter les limites appropriées dans ses relations avec les élèves et le personnel de l'école.

Le sous-comité a reconnu M. Lewis coupable de faute professionnelle et a ordonné la révocation de son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «L'Ordre ne saurait tolérer une telle conduite et, par conséquent, M. Lewis a renoncé au privilège de détenir un certificat de qualification et d'inscription et d'être membre de la profession enseignante de l'Ontario.»

**Membre :** Walter Lolli, EAO

**N° de membre :** 277491

**Décision :** Réprimande

Un sous-comité de discipline a ordonné que Walter Lolli, enseignant du Peel District School Board, soit réprimandé pour s'être comporté de façon inappropriée.

M. Lolli a reçu l'autorisation d'enseigner en août 1997. Il était présent à l'audience du 22 novembre 2017 et y était représenté par un avocat.

M. Lolli a poussé un élève pour lui faire franchir une porte, l'a agrippé par le col, l'a intimidé verbalement et l'a rabaisé.

Il a plaidé coupable à un chef de voies de fait dans un tribunal criminel et a reçu une absolution inconditionnelle.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Lolli coupable de faute professionnelle et lui a enjoint de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «[M. Lolli] s'est montré irrespectueux, a omis de créer un milieu d'apprentissage sécuritaire et accueillant, a adopté un comportement inapproprié et a fait preuve d'un grand manque de discernement professionnel.»

**Membre :** Craig James Lusk

**N° d'inscription :** 440833

**Décision :** Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Craig James Lusk, enseignant au service du Sudbury Catholic District School Board, pour avoir adopté un mode de comportement sexuellement abusif.

Le sous-comité a entendu cette affaire les 25 et 26 septembre 2017. M. Lusk a reçu l'autorisation d'enseigner en mai 2001. Il se représentait lui-même, mais n'était pas présent à l'audience.

Au cours d'une période de une année scolaire et demie, M. Lusk a frotté une élève au-dessus du genou derrière la cuisse de façon répétée.

De plus, le sous-comité a entendu que M. Lusk accordait une préférence à l'élève et ne la traitait pas comme ses camarades. Il s'est aussi mis en colère contre elle à de nombreuses reprises.

Le sous-comité a reconnu M. Lusk coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat en enseignement soit suspendu pendant six mois.

Le sous-comité a ordonné à M. Lusk de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande. Il lui a aussi ordonné de suivre à ses frais et de réussir un cours sur les limites appropriées et les questions touchant la transgression de ces limites, ainsi qu'un cours sur la déontologie professionnelle.

Avant d'accepter ou de reprendre un poste en enseignement pour lequel il faut être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription, M. Lusk doit se présenter devant le sous-comité pour recevoir la réprimande et il doit suivre et réussir les cours susmentionnés.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Par sa conduite, M. Lusk a gravement abusé de sa situation de confiance et d'autorité, et a miné la confiance du public dans la profession enseignante.»

**Membre :** Lesley Jane-Ann MacKellar

**N° de membre :** 261773

**Décision :** Suspension et réprimande

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Lesley Jane-Ann MacKellar, ancienne directrice adjointe de l'Upper

## APPLI DE L'ORDRE pour appareils mobiles

Effectuez des transactions et profitez d'autres services, où que vous soyez, grâce à ce guichet unique au bout des doigts : trouvez un membre ou une QA, réglez votre cotisation ou montrez votre carte EAO. Disponible pour les systèmes d'exploitation iOS et Android. Téléchargez l'appli à [oct-ooeo.ca/appli](http://oct-ooeo.ca/appli).



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité



## QU'EN PENSEZ-VOUS?

L'équipe de  
*Pour parler profession*  
adore recevoir vos idées,  
commentaires et suggestions.



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

Envoyez-lui vos lettres à  
[revue@ooeo.ca](mailto:revue@ooeo.ca).

## AUTORÉGLEMENTATION

### AUDIENCES

Canada District School Board, pour avoir adopté une conduite malhonnête.

M<sup>me</sup> MacKellar a modifié cinq des notes finales d'une élève. Elle a effectué ces modifications après que la direction de l'école eut rempli et signé les bulletins, et ce, sans que la direction le sache ni qu'elle ait accordé son autorisation.

M<sup>me</sup> MacKellar a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1992. Elle était présente à l'audience du 30 octobre 2017. Elle y était représentée par un avocat.

Le sous-comité a reconnu M<sup>me</sup> MacKellar coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat en enseignement soit suspendu pendant quatre mois. Le sous-comité lui a aussi ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «On s'attend des directions adjointes qu'elles donnent l'exemple d'une conduite éthique au sein d'une communauté scolaire, et ce, en tout temps. Les gestes de M<sup>me</sup> MacKellar dans la présente affaire illustrent un grave manque de jugement.»

**Membre :** David Michael McClenaghan, EAO

**N° de membre :** 656056

**Décision :** Réprimande et conditions  
Un sous-comité de discipline a réprimandé David Michael McClenaghan, enseignant du Toronto District School Board. M. McClenaghan avait été reconnu coupable de voies de fait impliquant une personne avec qui il entretenait une relation personnelle.

M. McClenaghan a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 2014. Il était présent à l'audience du 11 octobre 2017 et y était représenté par un avocat.

Le sous-comité a reconnu M. McClenaghan coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, le sous-comité lui a ordonné de suivre un cours sur les questions de limites professionnelles dans les 90 jours suivant la date de l'ordonnance, et ce, à ses frais.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «On s'attend des membres de la profession enseignante qu'ils respectent les normes de la profession et qu'ils adoptent une conduite modèle à l'intérieur comme à l'extérieur de la salle de classe, et ce, en tout temps. M. McClenaghan n'a pas répondu à ces attentes et, par sa conduite criminelle, a sapé la confiance que le public accorde aux enseignants et a entaché la réputation de la profession enseignante.»

**Membre :** Cynthia Ann Nicolson, EAO  
**N° de membre :** 172452

**Décision :** Réprimande et conditions  
Un sous-comité de discipline a réprimandé Cynthia Ann Nicolson, enseignante du Near North District School Board, pour s'être comportée de façon inappropriée avec de nombreux élèves pendant au moins deux années scolaires.

M<sup>me</sup> Nicolson a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1992. Elle n'a pas assisté à l'audience publique du 26 octobre 2017, mais elle y était représentée par un avocat.

Le sous-comité a conclu que M<sup>me</sup> Nicolson a fait preuve d'un comportement inapproprié, peu professionnel et agressif à l'endroit d'élèves, malgré les interventions de l'administration de l'école et les mesures disciplinaires du conseil scolaire.

M<sup>me</sup> Nicolson s'est montrée impatiente avec les élèves et les a critiqués devant leurs camarades; elle les a ridiculisés, intimidés, bouleversés, effrayés et gênés.

Le sous-comité l'a enjointe de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande.

De plus, elle doit suivre à ses frais et réussir un cours menant à une qualification additionnelle sur les fondements de l'exercice professionnel et l'engagement pour le bien-être des élèves, et ce, avant d'accepter un poste en enseignement ou tout poste qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Les membres de la profession enseignante sont tenus de fournir aux élèves un milieu d'apprentissage sûr où ils peuvent apprendre et s'épanouir.»

## AUDIENCES

**Membre :** Jody Lynn Page

**N° de membre :** 459322

**Décision :** Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Jody Lynn Page, enseignante du Hamilton-Wentworth District School Board, pour avoir eu des contacts physiques inappropriés avec de nombreux élèves.

M<sup>me</sup> Page a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 2002. Elle était présente à l'audience du 25 octobre 2017 et y était représentée par un avocat.

Entre autres, M<sup>me</sup> Page a frappé un élève au tibia avec sa jambe.

Elle a été accusée de voies de fait et d'agression armée. Ces deux accusations ont été retirées après que M<sup>me</sup> Page eut pris un engagement, avec conditions supplémentaires, de ne pas troubler l'ordre public.

Le sous-comité de discipline l'a reconnue coupable de faute professionnelle.

Le sous-comité a ordonné que son certificat d'enseignement soit suspendu pendant deux mois et qu'elle se présente devant lui pour recevoir une réprimande.

De plus, dans les 90 jours suivant la date de l'ordonnance, M<sup>me</sup> Page doit suivre à ses frais et réussir un ou plusieurs cours portant sur la gestion de classe, la gestion de la colère et les techniques de discipline appropriées.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «On s'attend à ce que les membres traitent les élèves avec respect, en tout temps, et se comportent de façon posée et professionnelle, et ce, sans faire un usage inutile de la force physique, même dans des circonstances difficiles.»

**Membre :** Alexander Jeremy Patry

**N° de membre :** 524076

**Décision :** Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat d'Alexander Jeremy Patry, enseignant autrefois au service du Hamilton-Wentworth District School Board, pour avoir adopté une large gamme de comportements inappropriés.

Le sous-comité a entendu l'affaire le

6 novembre 2017. M. Patry a reçu l'autorisation d'enseigner en octobre 2007. Il était présent à l'audience et y était représenté par un avocat.

À maintes reprises, M. Patry a rencontré une élève seule dans sa classe. Au moins une fois, il a discuté avec elle de problèmes personnels alors que la porte était fermée.

Sur une période d'environ deux mois, il a eu des communications électroniques inappropriées avec une autre élève dans lesquelles il a parlé, par exemple, de la prendre dans ses bras. Il lui a aussi offert un cadeau.

Le sous-comité a reconnu M. Patry coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat en enseignement soit suspendu pendant six mois.

Le sous-comité a aussi ordonné à M. Patry de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande et de suivre, avec succès et à ses frais, un cours sur les limites appropriées et les questions de transgression de ces limites ainsi qu'un cours sur la déontologie. M. Patry doit suivre ces cours dans les trois mois suivant la date de l'ordonnance du sous-comité.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «M. Patry a omis de respecter les limites appropriées entre lui et ses élèves, ce qui préoccupe le comité.»

**Membre :** Véronique Josée Vallée

**N° de membre :** 629289

**Décision :** Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de Véronique Josée Vallée, ancienne enseignante au service du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour avoir infligé des mauvais traitements d'ordre sexuel à un élève.

M<sup>me</sup> Vallée avait reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2012. Elle n'était pas présente à l'audience du 3 octobre 2017, mais y était représentée par un avocat.

M<sup>me</sup> Vallée a entretenu une relation personnelle et d'ordre sexuel inappropriée avec un élève. Elle a aussi eu des communications électroniques inappropriées avec l'élève.

Le sous-comité a reconnu M<sup>me</sup> Vallée coupable de faute professionnelle et a ordonné au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «M<sup>me</sup> Vallée a abusé de la confiance et de l'autorité associées à son rôle d'enseignante et a trahi la confiance que le public accorde à la profession enseignante. Par conséquent, M<sup>me</sup> Vallée a perdu le privilège d'être titulaire d'un certificat d'enseignement et membre de la profession enseignante en Ontario.»

**Membre :** David William Vesey

**N° de membre :** 145851

**Décision :** Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé David William Vesey, ancien enseignant de l'Ottawa-Carleton District School Board, pour avoir omis à maintes reprises d'assurer la sécurité des élèves.

Le sous-comité a entendu l'affaire le 5 octobre 2017. M. Vesey a reçu l'autorisation d'enseigner en septembre 1976. Il a assisté à une partie de l'audience par téléconférence et y était représenté par un avocat.

Son comportement inapproprié s'est manifesté lors de démonstrations en classe. Pour démontrer le manque d'oxygène, M. Vesey a placé un sac en plastique blanc sur la tête d'un élève. L'expérience a «effrayé» l'élève.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Vesey coupable de faute professionnelle et lui a enjoint de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande.

De plus, avant d'occuper un poste qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription, M. Vesey doit suivre à ses frais et réussir un cours sur les mesures de sécurité et le maintien d'un milieu d'apprentissage sécuritaire en classe.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «On s'attend à ce que les membres de la profession enseignante créent un milieu d'apprentissage sécuritaire sur les plans physique et affectif en tout temps.» ■

Consultez le texte intégral des décisions à [oct-oeeo.ca/décisions](http://oct-oeeo.ca/décisions).



NOM : *Ziya Tong*

- Née à Londres, en Angleterre; Déménage à Hong Kong, puis s'établit au Canada à 11 ans
- Reçoit son B.A. en psychologie et en sociologie à l'Université de Colombie-Britannique, puis sa maîtrise en communications à l'Université McGill, où elle a été sur la liste d'honneur du doyen
- En 2003, lance une section de médias éthiques pour Cowie and Fox Creative, l'une des principales agences interactives de Vancouver, afin de faire la promotion de marques écologiques pour les groupes environnementaux à but non lucratif
- A animé la série *ZeD* de la CBC, nominée aux Emmy et pour laquelle elle a été sélectionnée pour le prix du choix du public aux Gemini en 2005
- En 2005, a été correspondante pour *NOVA scienceNOW* aux côtés de Neil deGrasse Tyson sur la chaîne PBS
- En 2006, a animé l'émission de voyages *Island Escapes*
- En 2007, a été animatrice et réalisatrice pour la série *Wired Science* de la PBS, diffusée à heure de grande écoute
- En 2007, a animé, écrit et dirigé la série scientifique canadienne *The Leading Edge*
- Depuis 2008, coanime l'émission *Daily Planet* sur la chaîne Discovery

## FEMME DE SCIENCE

La coanimatrice de *Daily Planet* sur la chaîne Discovery nous explique comment ses années passées sur les bancs d'école lui ont appris à penser librement.

DE LAURA BICKLE

### Votre matière préférée?

Au secondaire, j'adorais mon cours de droit. On exprimait notre opinion, puis on nous mettait dans l'équipe qui était d'avis contraire. On apprend ainsi à voir les choses d'un autre point de vue. Au début, j'étais pour la peine de mort. En classe, j'ai dû débattre dans l'équipe ayant l'opinion inverse. J'ai tellement appris que, à ce jour, je suis toujours contre.

### Œuvres littéraires étudiées que vous préférez?

*1984* et *La ferme des animaux* de George Orwell; *La Servante écarlate* de Margaret Atwood.

### Vos personnages historiques favoris?

J'admire beaucoup Ada Lovelace, créatrice du premier algorithme, et Hedy Lamarr, mère de la technologie sans fil.

### Vos héros non romanesques?

Jane Goodall et David Attenborough, mais, par-dessus tout, ma mère.

### Que lisez-vous actuellement?

*The Chain: Farm, Factory, and the Fate of Our Food* de Ted Genoways et *How Did We Get Into This Mess?* de George Monbiot.

### À l'école, de quoi auriez-vous aimé que l'on vous parle?

J'ai fait tout mon secondaire au Canada sans jamais entendre parler une seule fois des pensionnats [autochtones]. À l'époque, des enfants de mon âge étaient enlevés à leurs parents. On les forçait à oublier leur langue et à croire que leur culture n'avait aucune valeur. Cette réalité bouleversante devrait faire partie du curriculum aujourd'hui.

### Activités parascolaires préférées?

La poterie et le netball.

### Leçon apprise au jardin d'enfants toujours utile aujourd'hui?

L'alphabet, c'est très pratique!

### Votre enseignant fictif préféré?

Rubeus Hagrid, professeur de soins aux

créatures magiques. J'aime que, pour lui, les animaux ne sont pas des objets.

### Qualité que vous appréciez le plus chez un enseignant?

L'inspiration : une personne qui aime apprendre et enseigner ce qu'elle a appris.

### Meilleur conseil reçu à l'école?

Ma conseillère en orientation avait organisé un jeu. Elle nous avait séparés en équipes selon le nombre de jetons d'or que nous avions. Elle avait créé une mini société où les riches faisaient toutes les règles, la classe moyenne, quelques règles, et les pauvres, aucune. Le jeu s'est terminé quand les pauvres ont commencé à voler les jetons des riches. Ça se produisait chaque année. Je ne l'oublierai jamais.

### Expérience à l'école qui vous a le mieux préparée pour la vie?

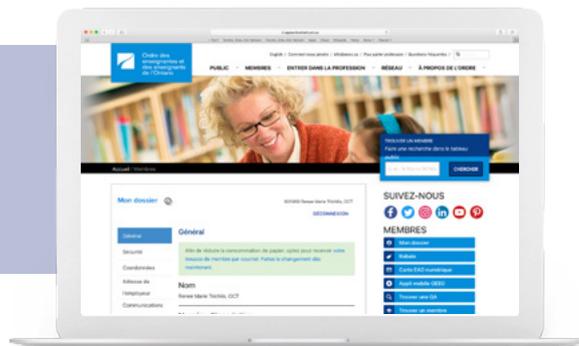
Une bonne éducation permet de remettre en question ce que l'on a appris. Le vrai cadeau de l'éducation est d'apprendre à penser par soi-même. ■

# Mettre un dossier à jour, c'est facile!

En tant que membre de l'Ordre, vous devez fournir vos données personnelles en vigueur, comme votre courriel, votre adresse postale, votre numéro de téléphone et les coordonnées de votre employeur.

Mettez à jour votre profil dans la section réservée aux membres.

→ [oeeo.ca/membres/services/connexion](http://oeeo.ca/membres/services/connexion).



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un  
enseignement de qualité

# Livres numériques

**Avez-vous consulté notre collection de livres numériques en français et en anglais?**

La bibliothèque Margaret-Wilson offre encore plus de services gratuits! En effet, nous avons ajouté une collection de livres numériques en français et en anglais. Notre collection offre des ressources sur une foule de sujets, dont l'éducation de l'enfance en difficulté, la gestion de classe et les stratégies d'enseignement et de leadership.

**Vous pouvez télécharger la collection numérique et consulter toute une gamme d'autres ressources gratuites à [oeeo.ca](http://oeeo.ca) → Membres → Bibliothèque.**



Ordre des  
enseignantes et  
des enseignants  
de l'Ontario

Fixer la norme pour un  
enseignement de qualité



Enseignantes et enseignants agréés

# Laissez-nous vous aider à trouver la bonne assurance

Obtenez les protections d'assurance qu'il vous faut, y compris des rabais de groupe, des conseils personnalisés, un service exceptionnel, des tarifs concurrentiels et notre Garantie du Service des sinistres unique sans obligation de votre part. **Économisez jusqu'à 40 %\* en demandant une soumission d'assurance auto ou habitation.**

**Appelez-nous ou obtenez une soumission en ligne dès aujourd'hui pour courir la chance de gagner l'un des cinq grands prix de 5 000 \$!† Déjà client? Vous êtes automatiquement inscrit!**

COUREZ LA CHANCE DE

**GAGNER**

\$\$\$

1-800-387-1963 | [ontarioteachers.venngo.com/fr](http://ontarioteachers.venngo.com/fr)



Suivez-nous  

**Ce programme d'assurance groupe est offert uniquement par l'entremise de notre Centre de contact et de notre site Web.**

Co-operators<sup>MD</sup> est une marque déposée du Groupe Co-operators limitée, utilisée sous licence. Les produits d'assurance groupe automobile et habitation sont souscrits par la Compagnie d'assurance COSECO et administrés par H.B. Gestion d'assurance collective ltée, des sociétés du Groupe Co-operators limitée. Les rabais, les garanties et les critères d'admissibilité varient d'une province à l'autre. L'assurance automobile n'est pas offerte en Colombie-Britannique, au Manitoba ni en Saskatchewan.

\*Une fois tous les rabais calculés, les membres d'un groupe peuvent économiser jusqu'à 40 %. Ce pourcentage a été déterminé d'après les taux de base de COSECO pour les clients résidant en Ontario et au Québec. Le total des rabais possibles, les garanties et les critères d'admissibilité varient d'une province à l'autre. †Aucun achat requis. Pour obtenir les règles complètes du concours, rendez-vous au [www.cooperatorsassurancegroupe.ca](http://www.cooperatorsassurancegroupe.ca), ou écrivez-nous à : Marketing, Assurance groupe, 5600 Cancross Court, Mississauga ON L5R 3E9. Le concours se termine le 31 décembre 2018. Co operators s'engage à protéger la vie privée de ses clients, ainsi que la confidentialité, l'exactitude et la sécurité des renseignements personnels recueillis, utilisés, conservés et divulgués dans le cadre de ses affaires. Pour en savoir plus, rendez-vous à [cooperatorsassurancegroupe.ca](http://cooperatorsassurancegroupe.ca). HBG03F (12/17)